

CLIO

CAHIERS - NUMERO 9



**CARREFOUR DES HISTORIENS
ET DES ENSEIGNANTS**

CAHIERS DE CLIO

1967 - N° 9

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUIER - Gilbert DELANDS-
HEERE - Pierre GOUBERT - Paul HARSIN - Etienne HELIN -
Jean-Jacques HOEBANX - André JORIS - Jacques LE GOFF
- Claire PREAUX - Albert SOBOUL - Jacques STIENNON -
Fernand VERCAUTEREN.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJZENBERG-KARNY - Pervenche BRIEGLEB - Joset-
te DEBACKER - Armand DEROISY - Jean DUGNOILLE -
Jean LECLERCQ-PAULISSEN - Nardo LENAERTS - Jenny
VAN ROELEN - René VAN SANTBERGEN - Marie-Rose
VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) : 300 fr. b.

Conditions spéciales pour les membres du personnel ensei-
gnant et pour les étudiants : 250 fr. b.

PRIX DU NUMERO : 85 fr. b.

Paievements au C.C.P. 20.86.80 des Editions Labor, 342, rue
Royale, Bruxelles 3.

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.

SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Marie-Rose VILLE, 46, av. Dossin de St-Georges, Bruxelles 5.

Honoré du patronage
du Ministère de l'Education Nationale de Belgique.

CAHIERS DE CLIO

CONSEILS

(Cahiers de CLIO)

DEMOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

CORRIGENDA

(Cahiers de Clio, 1966, n° 8, p. 5-13)

- Page 6 : Note 4 : Sous la direction de MM. P. GOUBERT et J. DUPAQUIER, les *Annales de démographie historique* publient des études, une chronique, une bibliographie étendue aux cinq continents et des documents inédits. C'est dire que l'utilisation de ce recueil est indispensable.
- Page 7 : Ligne 3 : lire **1871**, au lieu de 1870.
Ligne 21 : lire **infléchir**, au lieu de réfléchir.
Note 7, ligne 3 : lire **1740**, au lieu de 1840.
- Page 8 : Avant-dernière ligne : lire **conjecturer**, au lieu de conjurer.
- Page 10 : Ligne 5, en note : Exemple de thème iconographique :
FROHN W., *Lepradarstellungen in der Kunst der Rheinlandes*, 49 ill., 105 p. Berlin, 1936.
Faut-il le dire, rien ne sert de collectionner des images; il importe au contraire de montrer comment l'artiste se fait l'interprète de la mentalité de ses contemporains.
- Page 10 : Dernière ligne : lire **1622**, au lieu de 1262.
- Page 11 : Dernière ligne, en note : La spécificité de chaque croissance démographique est démontrée par John HABAKKUK, *Population problems and European economic development in the late 18th and 19th centuries*, dans *American economic review*, t. LIII, p. 607-618, Stanford, mai 1963.
- Page 12 : Ligne 5 : lire **sources**, au lieu de ressources.
- Page 13 : Figure 2 : les tranches d'âges sont de 5 ans.

EDITORIAL.

A NOS AMIS.

Voici deux ans déjà CLIO se présentait à vous pour entreprendre ensemble un examen de conscience. Depuis deux ans, les CAHIERS DE CLIO, Carrefour des historiens et des enseignants, soutiennent le combat pour cette « histoire à part entière » chère à Lucien Febvre. Ils rejoignent, ce faisant, les cénacles qui, à la suite des ANNALES, s'efforcent de rendre à l'histoire ses vraies dimensions. De plus en plus nombreux sont ceux qui, au niveau de la science qui se fait, renouvellent les perspectives, modifient la problématique, multiplient les moyens d'investigation, rénovent les méthodes. Le mouvement s'imprime aujourd'hui davantage dans les sphères d'enseignants où se pose avec une acuité grandissante la question de réformes fondamentales. Conséquences des mutations d'un monde entraîné dans une courbe de croissance exponentielle, l'enseignement secondaire auquel nous limitons notre propos doit affronter lui aussi de profondes transformations. Il lui devient nécessaire de s'adapter à une société avec laquelle trop de liens s'étaient rompus. L'hypothèque n'est point locale ni accidentelle, elle affecte bon nombre de pays dont nous souhaitons rassembler les initiatives éclairées. Notre appel a été entendu. Les encouragements affluent. Les Universités nous apportent le secours de leur autorité. Nos voisins de France nous offrent généreusement leur collaboration. Des liens se nouent avec d'autres pays jusqu'ici écartés des audiences occidentales. Il est dès lors apparu nécessaire de donner à notre comité directeur une plus éminente représentativité. La qualité de ses nouveaux membres dira assez à nos lecteurs et collaborateurs que la tâche qui nous attend est immense, mais que nous entendons l'affronter avec courage et avec la volonté d'aboutir.

Nos intentions premières demeurent, mais parmi les problèmes les plus urgents, nous voudrions apporter une solution à ceux-ci :

1. Réajuster et mettre au point les connaissances des enseignants du secondaire ;
2. Elargir leur vision historique en étendant leurs investigations vers les cultures jusqu'ici négligées ou ignorées ;
3. Repenser, sur des bases scientifiques cette fois, la terminologie de l'histoire enseignée ;
4. Adapter la problématique de l'enseignement aux préoccupations d'une société à la recherche d'un nouvel humanisme ;
5. Rassembler les matériaux d'un enseignement de l'histoire soucieux de constituer le point de rencontre de toutes les sciences humaines.
6. Expérimenter les méthodes les mieux adaptées à la réelle compréhension de l'histoire par les élèves des divers niveaux d'âge.

La tâche est ambitieuse, certes, mais qu'on se souvienne qu'il ne sert de rien d'en prendre conscience si l'on ne manifeste ses intentions dans l'action. Votre effort sera le nôtre.

AUX RESPONSABLES.

Au moment où il n'est bruit que de réforme de l'Enseignement secondaire ainsi que de la préparation des futurs maîtres de celui-ci, la rédaction des CAHIERS DE CLIO invite tout qui, de loin ou de près, se préoccupe d'histoire sous quelque forme qu'elle prenne, à exprimer ses opinions sur cette matière. Les pages de la « Tribune libre » lui seront largement ouvertes. Elle croit dès à présent de son devoir d'attirer très sérieusement l'attention des réformateurs sur le caractère dangereux de toute expérience de caractère limité, partiel et improvisé. Elle rappelle pour la circonstance les principes suivants pour le succès desquels elle n'a cessé de lutter :

- 1° L'histoire constitue un élément indissociable de l'éducation de l'homme. Elle doit l'aider à se situer dans un monde en perpétuelle évolution dont les racines plongent dans le passé le plus lointain et dont sont estimables toutes les formes de culture.
- 2° L'histoire assure par excellence la synthèse sans laquelle l'évolution de chaque discipline particulière perd toute signification véritable. Comme HISTOIRE TOTALE, elle ne se conçoit toutefois pas sans une initiation aux ressorts fondamentaux de l'évolution constitués par les facteurs économiques et sociaux, sans une ouverture très large sur toutes les cultures matérielles, ni sans une vision claire des sciences de l'homme dans leur ensemble. Ceci implique le reclassement des matières propres à l'histoire, l'élargissement de ses horizons traditionnels, le développement d'un travail d'équipe attentif à la coordination des activités et des disciplines, ainsi qu'à la mise à jour des connaissances et de la documentation, sans pour autant négliger la recherche des méthodes les meilleures pour en assurer l'efficacité didactique.
- 3° L'histoire est irremplaçable pour assurer la formation civique à vocation universelle indispensable à l'homme de notre temps.
- 4° L'histoire, comme méthode d'approche de la réalité passée, constitue la meilleure garantie contre les emportements passionnels favorisés par l'ignorance des faits historiques et l'absence de sens critique.
- 5° L'histoire, comme matière d'enseignement, doit renoncer à un vain encyclopédisme pour s'attacher à éveiller et à former le sens inné de l'histoire de tout individu et lui inculquer le sentiment du relatif, base de la compréhension aimable d'autrui.

En conséquence, la rédaction des CAHIERS DE CLIO appelle à la réflexion sur les moyens aptes à mettre les professeurs et les futurs professeurs d'histoire dans la position d'assurer leur tâche sur ces bases. Elle adjure par là même tout qui est responsable de la formation des jeunes générations de se souvenir que celui qui oublie, néglige, méprise ou méconnaît son passé, ainsi que l'incommensurable valeur humaine qu'il contient, est « condamné à le revivre ».

LA REDACTION.

INFORMATION HISTORIQUE

INFORMATION HISTORIQUE

A PROPOS DU BAIL TEMPORAIRE AU MOYEN AGE.

Depuis un certain temps déjà, les problèmes d'histoire agraire ont acquis droit de cité dans l'enseignement moyen. On ne peut que s'en réjouir. Il n'en faut pour preuve que l'exposé de M. J. Le Goff à propos de l'assolement triennal, dans son beau manuel consacré au Moyen Age ⁽¹⁾. De pareilles questions nous mettent en présence de ces « phénomènes de masse » qui retiennent aujourd'hui l'attention des enseignants et qui leur permettent de faire appel aux facultés de raisonnement de leurs élèves plutôt qu'à la capacité mémorielle de ceux-ci.

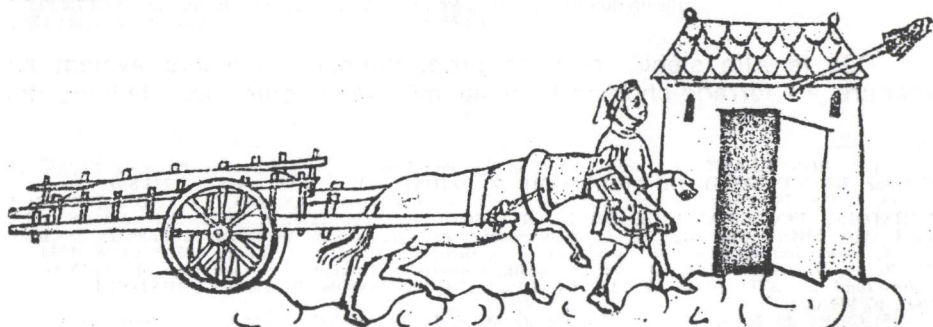


Illustration extraite de L. Verriest : *Le Polyptyque illustré*, dit « Veil Rentier » de Messire Jehan de Pamele - Audenaerde (vers 1275).

Mon propos est de rappeler simplement l'étonnement de l'Europe Occidentale devant l'apparition du bail à ferme temporaire au XIII^e siècle. Il est bien connu que les transformations économiques et sociales qui se sont manifestées depuis les Xe - XI^e siècles, ont pratiquement donné naissance à un nouveau type de civilisation dans l'Europe d'entre Loire et Rhin. Les grands domaines et surtout ceux qui étaient d'origine ancienne ont fait l'objet de gros efforts d'adaptation. Il est d'ailleurs facile de voir et de suivre leur modernisation et leur réorganisation au travers de textes aussi célèbres ⁽²⁾ que la « Donation d'Angele », — notice de donation du domaine de Leeuw-Saint-Pierre à

(1) J. LE GOFF, *Le Moyen Age*, Paris, Bordas, 1962, p. 114 et 121 ; nelle. édit., 1965, p. 274.

(2) Je ne retiendrai ici que les textes qui intéressent nos régions. C'est ainsi que pour la France de l'Est, je renverrai à C. E. PERRIN, *Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine d'après les plus anciens censiers*, Paris, 1935, in 8°.

l'Eglise de Cologne vers l'an mil ⁽³⁾, les « Droits du prévôt de Saint-Trond », — description du domaine de *Sarchinium* vers 1167 ⁽⁴⁾ —, la charte de saint Gérard pour Brogne de 919 dont les interpolations datent du XIIe siècle ⁽⁵⁾, la description du domaine de Malmédy au tournant des XII-XIIIe siècles ⁽⁶⁾, etc. Les censiers du XIIIe siècle, nouvelle époque à polyptyques ⁽⁷⁾, comme ceux de l'abbé Guillaume de Rijckel pour Saint-Trond ⁽⁸⁾, du chapitre de Sainte-Waudru ⁽⁹⁾, de Saint-Lambert de Liège ⁽¹⁰⁾, de l'abbaye de Villers ⁽¹¹⁾, de Saint-Bavon à Gand ⁽¹²⁾, de la commanderie d'Oudenbiesen à Rijkhoven ⁽¹³⁾, ou enfin le « Veil rentier » de Jean de Pamel ⁽¹⁴⁾, etc., nous permettent de mesurer l'ampleur des réformes accomplies.



Illustration extraite de L. Verriest : *Le Polyptyque illustré, dit « Veil Rentier » de Messire Jehan de Pamele - Audenaerde (vers 1275).*

Dès le XIIe siècle, certains propriétaires ⁽¹⁵⁾ fonciers avaient eu recours au terrage-champart ou au métayage, cotes mal taillées qui

(3) P. BONENFANT, *La notice de donation du domaine de Leeuw-Saint-Pierre à l'Eglise de Cologne*, REVUE BELGE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE, t. XIV, 1935, p. 775-810.

(4) J. DARIS, *Droits et obligations du prévôt de Saint-Trond*, ANALECTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE DE LA BELGIQUE, t. XIV, 1877, p. 28-35. Sur ce texte, voir : F. L. GANSHOF, *Une étape de la décomposition de l'organisation domaniale à l'abbaye de Saint-Trond*, Fédération historique et archéologique de Belgique. Congrès de Liège, 1932 ; Liège, 1934, p. 22-40. — J. STIENNON, *Documents inédits concernant l'organisation domaniale de l'abbaye de Saint-Trond au XIIIe siècle*, BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. 114, 1949, p. 149 et sv.

(5) Charte du 2 juin 919 dont l'édition de M. F. L. GANSHOF dispense de recourir aux autres : *Note sur une charte de saint Gérard pour l'Eglise de Brogne*, dans ETUDES D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE NAMUROISES DEDIEES A F. COURTOIS, Gembloux, 1952, p. 219-255.

(6) J. STIENNON, *Le scriptorium et le domaine de Malmédy du Xe au début du XIIIe siècle*, BULLETIN DE L'INSTITUT HISTORIQUE BELGE DE ROME, 1950-51, p. 5-41.

(7) M. BRUWIER et M. GYSSELING, *Les revenus, les biens et les droits de Sainte-Waudru à Mons à la fin du XIIe siècle*, B.C.R.H., t. 121, 1956, p. 268 et sv.

(8) H. PIRENNE, *Le livre de l'abbé Guillaume de Rijckel (1249-1272)*, COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, coll. in 8°, Bruxelles, 1896.

(9) M. BRUWIER et M. GYSSELING, *op. cit.*, p. 239-330 - L. VERRIEST, *Polyptyque du chapitre de Sainte-Waudru de Mons*, 1278, ANALECTES, etc., 1912-1913.

(10) D. VAN DERVEEGHDE, *Le polyptyque de 1280 du chapitre de la Cathédrale Saint-Lambert à Liège*, COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, coll. in 8°, Bruxelles, 1958.

(11) E. de MOREAU et J.-B. GOETSTOUWERS, *Le polyptyque de l'abbaye de Villers*, ANALECTES, etc., 1906-1907.

(12) M. GYSSELING et A. VERHULST, *Het oudste goederenregister van de Sint-Baafsabdij te Gent (eerste helft XIIIe eeuw)*, RECUEIL DES TRAVAUX DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES DE L'UNIVERSITE DE GAND, 1964.

(13) J. BUNTINX et M. GYSSELING, *Het oudste goederenregister van Oudenbiesen (1280-1344)*, TRAVAUX PUBLIES PAR LA COMMISSION ROYALE DE TOPONYMIE ET DE DIALECTOLOGIE (VLAAMSE AFDELING), Tongres, 1965.

(14) L. VERRIEST, *Le polyptyque illustré dit « Veil rentier » de messire Jehan de Pamele-Audenaerde (vers 1275)*, Bruxelles - Gembloux, 1950.

(15) J'ai conscience d'employer ici abusivement le substantif « propriétaire ». Il ne convient qu'en ce qui concerne les alleuds. Or, certains domaines sont tenus en fief ; mais tous les spécialistes du système féodo-vassalique reconnaissent qu'au Bas Moyen Age les droits des vassaux sur les fiefs dépassent étrangement les droits d'un locataire ou d'un usufruitier si l'on s'obstine à recourir à des notions de droit romain. Du point de vue où je me place, qu'il s'agisse de propriétaires *stricto sensu* ou de simples possesseurs, la différence n'est pas essentielle.

en faisaient encore des exploitants du sol toujours soumis aux aléas de la récolte. Il est bien possible que l'hostilité paysanne à l'égard de ces deux systèmes en ait eu finalement raison et explique, en définitive, le peu de succès qu'ils rencontrèrent en Europe Occidentale. Ces contrats à part de fruit qui pouvaient être permanents ou temporaires, eux aussi, étaient fort lourds pour les paysans. Qu'on réfléchisse, ne fût-ce que quelques instants, au poids du champart. Par suite de la pénurie d'engrais, du caractère rudimentaire de l'outillage agricole, le rendement du sol était peu élevé au Moyen Age ; les historiens de l'agriculture avancent des rapports de 1 à 4 ou même 2,5⁽¹⁶⁾. C'est dire que dans le cas le plus favorable, il fallait une mesure de semences pour obtenir quatre mesures de céréales à moissonner. Supposons un contrat de champart ou de terrage *ad medietatem*. Le paysan devait donc fournir au propriétaire 50 % de la récolte ; sur les 50 % qui lui restaient, il devait encore consacrer la moitié, soit 25 % du total, aux semences à réserver. Il ne gardait donc pour lui que 25 %, le quart de la production céréalière, ce qui n'est guère. Dans le cas le moins favorable (on cite même des rapports de 1 à 1,6), le paysan versait 50 % de la récolte au propriétaire, bloquait 40 % pour les semences à venir et bénéficiait de 10 % seulement de la récolte. Le métayage qui laisse la fourniture des semences à charge du seigneur du sol était moins accablant pour le tenancier. Mais tout contrat à part de fruit exigeait une surveillance draconienne au moment de la répartition des gerbes, surveillance difficile à organiser avec un personnel domanial peut-être insuffisant, surveillance jugée à coup sûr tracassière par les cultivateurs. On se ferait, je crois, de graves illusions en pensant que les paysans étaient incapables de faire entendre leur point de vue au Moyen Age. Leur opposition à certaines innovations, et qui dit innovation dans l'optique médiévale dit chose mauvaise, pouvait aller de l'inertie pure et simple au sabotage organisé⁽¹⁷⁾. D'autre part, la lecture de bien des chartiers et de cartulaires permet de constater que certaines communautés paysannes avaient réussi, les unes plus tôt, les autres plus tard, à se garantir contre l'arbitraire seigneurial par un moyen ou par un autre et même, pour les plus favorisées, à imposer au propriétaire leur participation à la gestion de la seigneurie⁽¹⁸⁾. Ce fut probablement pour des raisons parallèles que le bail temporaire n'a pas connu un succès généralisé au Moyen Age. C'est au XIIIe siècle qu'il a fait son apparition dans nos principautés.

(16) Ces rendements variaient selon la qualité des terres, les espèces cultivées et les circonstances historiques, j'entends par là les guerres, les crises économiques, sociales, sanitaires et météorologiques. En choisissant les rapports 1-2,5, 1-4, je me rapproche des moyennes raisonnables avancées par B. H. VAN BATH (*De agrarische geschiedenis van West-Europa*, Utrecht - Anvers, 1960, p. 76) et par J. LE GOFF (*La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964, p. 266 et p. 308) notamment.

(17) U. BERLIERE, *Monastères et sujets au Moyen Age*, REVUE BENEDICTINE, t. 41, 1929, et t. 42, 1930.

(18) Je me contente de renvoyer ici aux ouvrages de L. VERRIEST, et principalement au *Régime seigneurial dans le comté de Hainaut du XIe siècle à la Révolution*, Louvain, 1917-1957 et aux INSTITUTIONS MEDIEVALES, Mons - Frameries, 1947. Voir aussi le mémoire de licence encore inédit de W. STEURS, *Les franchises du Brabant et plus particulièrement du Roman Pays aux XIIe et XIIIe siècles*, exempl. dactylographié, U.L.B., 1966.

Jusqu'à plus ample informé, l'exemple le plus ancien remonte à 1210. Il concerne des terres situées à Wondelgem⁽¹⁹⁾ et à Kolegem⁽²⁰⁾ qui appartenaient à l'abbaye gantoise de Saint-Bavon⁽²¹⁾. Il s'agit d'un contrat d'affermage d'un bonnier de pré et d'un demi-bonnier de terre arable pour un terme de 20 ans⁽²²⁾. En théorie, le bail temporaire, en même temps qu'il modifiait profondément les données du régime domanial traditionnel, apportait une solution aux difficultés du seigneur. A l'expiration du contrat, le propriétaire pouvait évincer un paysan qui avait cessé de plaire. Il lui était loisible, d'autre part, de revoir le montant du loyer dans le sens de la hausse comme dans celui de la baisse, d'ailleurs. Ce cas s'était présenté lors des crises, quand les terres ne trouvaient plus preneurs aux anciens prix. Le seigneur pouvait rattacher ainsi le loyer à l'index du coût de la vie selon le jargon de nos économistes modernes⁽²³⁾. En fait, des études aussi riches d'enseignements que celles qui ont été faites par M. H. Janssen à propos du bail dans le territoire de la mairie de Bois-Le-Duc et en Campine prouvent qu'il existait au Moyen Age une véritable question



Illustration extraite de L. Verriest : *Le Polyptyque illustré*, dit « Veil Rentier » de Messire Jehan de Pamele - Audenaerde (vers 1275).

(19) Wondelgem, Flandre Orientale, canton d'Evergem.

(20) Kolegem, lieu-dit à Wondelgem et Mariakerke, Flandre orientale, canton de Gand.

(21) A. VERHULST, *De Sint-Baafsabdij te Gent...*, VERHANDELINGEN VAN DE K. V. ACADEMIE VOOR WETENSCHAPPEN LETTEREN EN SCHONE KUNSTEN VAN BELGIE, KL. DER LETTEREN, nr 30, Bruxelles, 1958, p. 313-314.

(22) Remarquons que bien souvent — ce n'est pas le cas ici — les termes des baux sont des multiples de trois. On assure généralement qu'il s'agit là d'une influence de la technique agricole : l'assolement triennal. S'il en était bien ainsi, il serait curieux de rechercher si les termes des contrats en région d'assolement biennal sont multiples de deux.

Je reproduis ici ce texte d'après l'édition qu'en donne C. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand* [655 - 1255] Gand 1836 - 1840, p. 82 :

Ego E. Dei gratia [abbas], totumque capitulum Sancti Bavonis notum facimus universis quod unum bunarum prati, quod jacet apud Gondelghem, et dimidium terre arabilis, quod jacet apud Colengem, quas Lambertus, filius Erkenbaldi, dedit elemosine Sancti Bavoni, Balduinus de Honlede, procurator elemosine, Waltero, filio Gosuini, et Sigero Soir ad excolendum, XX. annis, sub hac condicione, consilio et consensu nostro concessit : sive terra ferat, sive sterilis remaneat, III. halt. stilitis inde solvent quolibet anno et III. capones ad Nativitatem Domini et dimidiam partem fructuum qui de prato venient, elemosinario dabunt, et antequam suam minaberit, omnes expensas tam in septis quam in aliis rebus facient, semen etiam solvent, ita quod elemosinarius nihil de suo apponet. Actum anno Incarnacionis Domini M^oCC^oX^o coram legitimis testibus. S[ignum] E. abbatis, S[ignum] G. prioris, signum S. prepositi. »

(23) Il me semble que le mécanisme de la dévaluation ait été parfaitement bien compris au Bas Moyen Age. Sinon, comment expliquer non seulement l'apparition du bail temporaire mais l'obligation pour les sheriffs de la monarchie plantagenet de payer leur ferme à l'Echiquier en *blanch monney*, c'est à-dire en argent fin (J. BOUSSARD, *Le gouvernement d'Henri II Plantagenet*, Paris, 1956, p. 263, 268-272, 445-450), et le souci des propriétaires en Brabant, à la fin du XIII^e siècle, de se faire payer leurs revenus et arriérés fonciers en monnaie non dévaluée, *moneta bona et antiqua*, alors que les dettes et revenus non fonciers étaient acquittés en monnaie dévaluée, *moneta communiter in bursa currens* (P. DE VROEDE et R. WANGERMEER, *L'expression « Moneta communiter in bursa currens » dans les textes brabançons du Moyen Age*, R.B.P.H., t. XXII, 1943, p. 97-108).

sociale liée à l'application de ce type de contrat⁽²⁴⁾. Il semble que les terres passaient souvent aux mains d'autres fermiers à l'expiration des baux⁽²⁵⁾. Il se peut aussi que les campagnes ne furent pas seules à être « victimes » des contrats temporaires. Le malaise semble avoir été aussi évident dans les bourgs. C'est peut-être la raison pour laquelle le duc de Brabant, Henri III, prit position en 1259 contre le renouvellement annuel des contrats concernant les biens et revenus fonciers à Louvain et dans tout le ban de cette ville⁽²⁶⁾. Sa sentence fut confirmée et renouvelée par son fils et successeur Jean Ier, en 1270⁽²⁷⁾.

Je viens d'écrire qu'en théorie le bail temporaire permettait d'évincer un locataire à l'issue du terme prévu par le contrat. Il est bon de ne pas perdre de vue qu'entre la théorie et la pratique, la marge est quelquefois sensible. Je me rends parfaitement compte que le cas que je vais faire intervenir ici est un cas-limite, né de circonstances exceptionnelles, — éloignement du centre domanial principal qu'était Nivelles, date fort tardive, difficultés de langue, de religion et, à cette époque, de nationalité. C'est à Rheinbrohl, dans le canton de Neuwed in Rhénanie, que nous nous transportons maintenant. A la fin du XVI^e siècle, les biens qu'y possédait l'abbaye de Nivelles avaient été affermés à la famille Kauttem. Après Jean, fermier depuis 1568 au moins, Bernard poursuivit l'exploitation de la Gertrudenhof dont il reste encore

(24) H. P. JANSEN, *Landbouwpacht in Brabant in de veertiende en de vijftiende eeuw*, Assen, 1955.

(25) *Id.*, op. cit., p. 105.

(26) Le 12 octobre 1259, Henri III, duc de Brabant, décida qu'on en reviendrait aux contrats viagers ou temporaires à terme déterminé en ce qui concerne les biens fonciers et les revenus qui en découlent dans la ville et le ressort du ban de Louvain; il ne sera plus question de renouvellement annuel de ces contrats.

« Henricus, Dei gratia dux Lotharin[gie] et Brabantie, universis presens scriptum visuris, salutem et cognoscere veritatem. Ad notitiam omnium volumus pervenire quod propter pacem et plurimorum utilitatem, de consilio hominum nostrorum et jurisperitorum ac prudentum atque etiam scabiorum Lovanienstium, super hereditatibus, quas homo aliquis extra manus suas ponere et in manus alterius cujuscumque transferre, ac proventus earum hactenus de anno ad annum conducere solebat, statumus et volumus quod per unam conductionem semel factam sive ad vitam hominis masculi vel femine, sive ad terminum statutum, sicut in primo facto determinabitur, in perpetuum defendantur. Nec ipsam conductionem aliquo tempore oporteat renovari. Et hoc in oppido Lovaniensi ceterisque oppidis atque villis quorum iudicia sive sententie in Lovanio requiri solent, volumus perpetuum stabilitatem obtinere. In cuius rei testimonium et evidenciam presentibus litteris sigillum nostrum dignum duximus appendendum. Datum apud Lovanium, dominica post festum beati Dionisii, quarto idus octobris, anno dominice Incarnationis millesimo ducesimo quinquagesimo nono. »

Original sur parchemin aux Archives communales de Louvain; Copie du XIV^e siècle dans le *Cleyn Charterboek* aux mêmes archives; éd. J. F. WILLEMS, *De Brabantsche Yeesten*, t. 1, 1839, p. 658, d'après la copie.

(27) L'acte de confirmation de Jean Ier est du 16 mai 1270 :

« Johannes, Dei gratia dux Loth[aringie] ac Brabantie, universis tam propinquis quam remotis ad quorum audientiam presens scriptum pervenerit, salutem in omni um Salvatore. Tenore presentium declaramus ubicumque fuerit necesse quod nos illud statutum quod illustris genitor noster, Henricus, bone memorie dux Loth[aringie] ac Brabantie, dilectis opidanis nostris in Lovanio et ceteris oppidis ac villis quorum iudicia sive sententie apud Lovanium requiri solent, indulset super conductione bonorum sive hereditatum ad manus alienas devolutorum, prout in litteris inde confectis plenius est expressum, eisdem opidanis nostris Lovaniensibus et aliis universis et singulis ad eorum sententiam spectantibus apud quos fuit necesse, innovamus et confirmamus inviolabiliter observandum. presentium testimonio litterarum quas per litteras domini genitoris nostri predicti fecimus transfigi sigillo nostro patenter roboratas. Datum Lovanio, mense maio, feria sexta post festum beati Servatii, anno dominice Incarnationis M^oCC^o setuagesimo. »

Original sur parchemin aux Archives communales de Louvain; éd. en dernier lieu par P. F. X. de RAM, *Les quatorze livres... de Jean Molanus*, t. II, 1861, p. 1210.

aujourd'hui le bâtiment principal et la chapelle⁽²⁸⁾. En 1661, à l'occasion de l'expiration d'un contrat de neuf ans, le chapitre avait décidé de durcir sa position en présentant à son fermier un contrat moins favorable que le précédent⁽²⁹⁾. Bernard Kauttem n'accepta pas les modifications apportées et Nivelles décida alors de le mettre « hors cense ». Mais, fort de l'appui de son beau-père, écoutète de la localité, soutenu par la population locale, Kauttem ne se laissa pas faire : tout en refusant de souscrire le nouveau contrat, il mourut fermier de la Gertrudenhof entre 1614 et 1617. En 1618, sa veuve qui lui avait d'ailleurs succédé, vit la ferme et les vignobles capitulaires passer en d'autres mains⁽³⁰⁾. Nous voici donc en présence d'un fermier dont le bail commença le 29 septembre 1591 ; il s'agissait d'un bail de neuf ans, répétons-le⁽³¹⁾. Sans titre juridique à partir de 1599-1600, le fermier se maintient en place pendant un quart de siècle et longtemps contre le gré du propriétaire. Encore une fois, il serait dangereux de généraliser à partir d'un cas comme celui-ci ; mais l'exemple de Bernard Kauttem devrait nous inciter à nuancer nos affirmations quand nous essayons d'analyser les avantages du bail temporaire pour les propriétaires. Quoi qu'il en soit, et j'en reviens aux conclusions de M. Janssen, la lente introduction du bail à ferme provoqua quelques remous au Bas Moyen Age et marqua un changement profond dans les coutumes rurales : elle dut favoriser l'émancipation juridique des paysans⁽³²⁾.

J. J. HOEBANX.

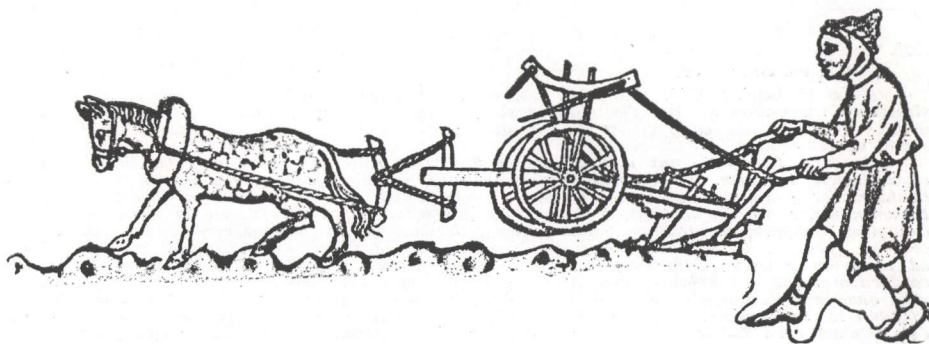


Illustration extraite de L. Verriest : *Le Polyptyque illustré*, dit « Veil Rentier » de Messire Jehan de Pamele - Audenaerde (vers 1275).

(28) H. NEU, H. WEIGERT et K. H. WAGNER, *Die Kunstdenkmäler des Kreises Neuwied*, Dusseldorf, 1940, p. 360. L. GIRGENRATH, *Der Rheinbrohler Gertrudenhof*, HEIMAT-KALENDER FÜR DEN KREIS NEUWIED, 1939, p. 104.

(29) J. J. HOEBANX, *A propos de Bernard Kauttem, fermier de Rheinbrohl*, ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCH. ET FOLKLORIQUE DE NIVELLES ET DU BRABANT WALLON, t. XVII, 1957, p. 263-264.

(30) ID., *loc. cit.*, p. 266.

(31) ID., *loc. cit.*, p. 272.

(32) Ne fût-ce que par la disparition de l'attache théorique à la seigneurie et par conséquent aussi du droit de suite.

INSTAURATION DE LA REPUBLIQUE CALVINISTE GANTOISE 1577-1579

A la fin du XVI^e siècle, on érigea des Républiques calvinistes dans diverses villes flamandes. Ainsi à Bruxelles, en septembre 1577, un peu plus tard à Anvers, un peu plus tard encore à Gand. Ce pouvoir révolutionnaire dura sept ans dans cette dernière ville. Ce ne fut pas seulement le plus extrémiste, mais aussi le plus important, car ce fut à l'intervention directe ou à l'initiative des Gantois qu'on érigea des administrations calvinistes à Bruges, à Courtrai, à Menin, à Ypres et à Renaix.

Cette République gantoise n'a encore jamais été étudiée scientifiquement dans le cadre d'une analyse des archives. Les points de vue peuvent être divisés en deux catégories. D'une part, la littérature à tendance catholique qui met l'accent sur le vandalisme de cette république et rejette sur le dos de Gand la responsabilité dans la révolution des Malcontents et même dans la séparation entre le Nord et le Sud⁽¹⁾. D'autre part, la version calviniste qui met l'accent sur les désolantes ambitions personnelles de Hembyze et Ryhove, sur les troubles, sur l'intolérance religieuse dont il n'est pas bon de parler, sur l'anarchie et sur l'effritement du front commun anti-espagnol. Elle ne veut pas en prendre à son compte les exagérations. Aussi impute-t-elle l'entièreté de la responsabilité à des meneurs fanatiques et surtout à la figure équivoque de Hembyze⁽²⁾. (Les historiens du XVI^e, tant catholiques que calvinistes, désapprouvent vivement, eux aussi, à une exception près, les excès de Gand⁽³⁾.)

H. G. Koenigsberger fit paraître, en 1955, un article étonnant⁽⁴⁾. Il vit dans l'organisation des Huguenots et des régimes terroristes flamands les premiers partis, ceci contrairement au Moyen Age où ils n'existaient pas. Les historiens soviétiques ont également fait preuve

(1) Entre autres, MALENGREAU, G., *L'esprit particulariste et la révolution des Pays-Bas au XVI^e siècle, 1578-1584*, Louvain, 1936, pp. 66 et ss.

(2) Entre autres, DE PATER, J. C. H., *De Tachtigjarige Oorlog*, troisième partie de *Geschiedenis van Nederland*, Amsterdam, 1936, pp. 242 à 251.

(3) P. ex., Cardinal BENTIVOGLIO, *Histoire des Guerres de Flandre*, traduit par Loiseau, M., Paris, 1770, 4 tomes ; Tome 2, pp. 221 ; 268 - 271, 295.

Pour l'opinion protestante : VAN MEETEREN, EM., *Historiën der Nederlanden en haar Naburen Oorloghen tot het jaar 1612*, Amsterdam, 1663, fo 127, 142 et ss., 159 et ss.

(4) KOENIGSBERGER, H. G., *The Organisation of revolutionary parties in France and the Netherlands during the sixteenth century*, in *The Journal of Modern History*, 1955, nr 4, pp. 344-345, 350.

d'intérêt pour cette période de notre histoire⁽⁵⁾. Ils considèrent le gouvernement des Gueux comme un épisode de la lutte des classes, et plus encore comme un avant-goût de la révolution bourgeoise. E. J. Nève de Mévergnies consacra une monographie à trois phases mouvementées de l'histoire gantoise, parmi lesquelles cette république⁽⁶⁾. Faute d'étude des archives, ce ne fut qu'une esquisse très provisoire.

On retiendra l'article du Hongrois T. Wittman qui tenta de montrer sur quel point la dictature révolutionnaire déborda le parti orangiste⁽⁷⁾. Il démontre qu'il est faux de voir, comme les Russes, dans ces événements, une révolution pré-bourgeoise, les conditions préalables n'étant pas remplies.

J'ai moi-même étudié tous les aspects de cette république en me limitant à la période d'établissement⁽⁸⁾. Tout le matériel disponible, publié et non publié, a été consulté⁽⁹⁾. Voici les conclusions principales de mon étude.

Lorsque, le 12 février 1577, Don Juan fut reconnu comme gouverneur par les Etats Généraux, on décida que les troupes espagnoles quitteraient nos régions à condition que le catholicisme soit rétabli partout. Ceci était inacceptable pour les Zélandais et les Hollandais, mais les villes du Brabant et des Flandres étaient, elles aussi, mécontentes de cette politique de réconciliation. Entretemps, Orange, qui cherchait de plus en plus appui auprès du peuple, fut appelé et triomphalement reçu à Bruxelles par ses adhérents qui avaient créé un comité des XVIII dans cette ville. En juillet, Don Juan craignant pour sa vie, s'empara par surprise du château de Namur. L'aristocratie du Sud s'inquiéta de l'influence croissante d'Orange et nomma gouverneur l'archiduc Matthias. Cependant, une partie du clergé et de la noblesse, dirigée par Aarschot devenu « stadhouder » des Flandres malgré l'opposition d'Orange, continua à négocier avec Don Juan. Orange devint gouverneur du Brabant grâce à l'influence des XVIII bruxellois.

(5) TCHISTOZVONOV, A. N., *Niderlandskaja burzsuažnaja revolucija XVI. veka*, Moscova, 1958.

(6) NEVE de MEVERGNIES, J. E., *Gand en République - La domination Calviniste à Gand (1577-1584)*, Gent, 1940.

(7) WITTMAN, T., *Quelques problèmes relatifs à la dictature révolutionnaire des grandes villes de Flandre - 1577 - 1579*, in *Studia Historica Academiae Scientiarum Hungaricae*, Budapest, 1960.

(8) DESPRETZ, A., *De instauratie der Gentse Calvinistische Republiek (1577-1579)*, in *Studia Historica Gandensia*, nr. 4, Gent, 1963.

(9) Parmi les sources narratives, les principales sont : dans le *Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Royale* (n° 16.892 et 16.893), *Diarium rerum Gandavensium, ab anno 1566 usque ad annum 1585, per magistrum Philippum Campenaeum*.

Parallèlement, JAN VAN DE VIVERE et autres chroniqueurs *Chronycke van Ghendt*, déposée au château de Bazel près d'Anvers, chez le Comte Vilain XIII et publiée très incomplètement par F. R. DE POTTER, à Gent, 1885.

Parmi les sources diplomatiques publiées, les plus importantes sont :

— DE SCHREVEL, A. C., *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre (1577-1584)*, Brugge, 1921 - 1928 ; 3 tomes, in *Société d'Emulation de Bruges*, Mélanges, VIII, 1921 ; X, 1924.

— GACHARD, L. E., *Actes des Etats-Généraux des Pays-Bas (1576 - 1585)*, Bruxelles, 1861 - 1866, 2 tomes.

— KERVYN de LETTENHOVE, J. et GILLIODTS van SEVEREN, *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II*, Bruxelles, 1882 - 1900 ; 11 tomes. T. X et T. XI.

— KERVYN de VOLKAERSBEKE, PH. et DIEGERICK, J., *Documents historiques inédits concernant les troubles des Pays-Bas (1577 - 1584)*, Gent, 1848 - 1849, 2 tomes.

Les archives inédites sont pour la plupart des archives de la ville de Gand (*Keuresolutiën*, *Collatieregister*, *Voorgeboden*, *Stadsrekeningen*, *Boeken van de Crime*, *Ontvangen Brieven*).

et le très important *Registre Z* particulièrement utile, contenant les pièces des années 1577 à 1578, à l'exclusion de toutes autres. En outre, j'ai consulté des volumes des *Archives du Royaume*, à Gand et des *Archives Générales du Royaume*, à Bruxelles.

Quand Aarschot se rendit à Gand pour y être reçu solennellement comme gouverneur et pour y assister avec divers nobles à une réunion des Etats de Flandres, il y fut appréhendé avec sa suite par Ryhove. Cela se passa le 28 octobre. Quatre jours plus tard, on créa à Gand un comité des XVIII. Celui-ci eut pour tâche de décider des questions relatives à la direction de la ville ainsi qu'à sa défense et à sa fortification. Ceci en collaboration avec le magistrat. Est-il étonnant dès lors que le premier but de ce comité ait été de renouveler le magistrat ?

Ces XVIII, sous le nom officiel de « Nobles et Notables », avaient en mains l'autorité suprême et n'avaient pas une composition fixe. A côté de notables (= rentiers), ce comité comportait des avocats et des représentants du commerce. Ces derniers étaient généralement des doyens ou des jurés et appartenaient à la classe aisée.

La plupart de ces XVIII n'avaient jamais figuré auparavant parmi les cadres dirigeants de la ville. Ils étaient calvinistes sans exception : les uns orangistes, les autres radicaux. Les premiers, modérés, voulaient reconnaître certains droits aux catholiques ; les seconds voulaient les extirper complètement. En leur imputant la situation sociale et économique peu brillante, ils captent les faveurs de la masse, qu'ils entraînent dans des manifestations anti-catholiques. Ils y furent sans doute aidés par des prédicateurs trop enthousiastes.

Lorsque Gand, après le bannissement de Hembyse, en août 1579, se donna un magistrat composé d'orangistes modérés, le Comité des XVIII fut supprimé (5 octobre 1579).

Lorsque les XVIII étaient arrivés au pouvoir, ils avaient prétendu que le magistrat devrait être renouvelé. Le 22 octobre 1577, le retour aux privilèges antérieurs à la Concession Caroline (1549) avait été reconnu par les Etats-Généraux. L'ancien magistrat n'était donc pas composé suivant ces privilèges et avait encore prêté serment à Don Juan. On décida de choisir à nouveau des échevins dans les trois membres, c'est-à-dire : la bourgeoisie, les métiers et les tisserands. La classe populaire ne resta donc plus exclue de la direction de la ville. Il faut remarquer qu'à cette époque, les magistrats de Bruxelles, d'Anvers, d'Arras, de Béthune et de Saint-Omer étaient aussi composés « de vrais patriotes ».

L'élection de ces magistrats se faisait par quatre électeurs seigneuriaux choisis par le prince et par quatre électeurs urbains choisis par le magistrat sortant. Ces quatre électeurs urbains étaient calvinistes ! Parmi les électeurs seigneuriaux, un seul réformé. La majorité des 26 échevins était, par conséquent, adepte de la nouvelle religion (au moins 19). Qu'il y ait eu cependant encore quelques catholiques ne peut étonner. Il s'agissait de catholiques orangistes poussés comme beaucoup de leurs coreligionnaires dans le camp de l'opposition par les excès des soldats espagnols.

Vingt-deux échevins furent investis de cette fonction pour la première fois. Choisis parmi les trois membres, c'étaient cependant des notables ou des membres de l'aristocratie des métiers. Beaucoup se retrouvent parmi les mieux nantis de Gand. On peut se demander

si ces échevins, ainsi que les XVIII, appartenant à la classe supérieure de la population, pouvaient mener une politique sociale satisfaisant la masse. Celle-ci était leurrée par le rétablissement de l'ancien cadre des métiers dont beaucoup attendaient encore une amélioration de leur sort, et par des mesures radicales contre les catholiques et le clergé.

C'est ainsi que commença au cours de l'année 1578 un régime terroriste contre le catholicisme sur lequel nous reviendrons plus loin. Pour Orange, ces excès étaient inopportuns, car son front commun de catholiques et de protestants devenait de plus en plus branlant. On peut se demander, ici, si les régions wallonnes se séparèrent par suite des excès de Gand, ou bien si, — selon l'opinion de Delfos — l'extrémisme religieux et politique des calvinistes résulta des tentatives de séparation des Wallons qui vinrent à l'avant-plan à la suite de la défaite de Gembloux. Nulle part, à l'exception d'Anvers, on n'était disposé à accepter l'idée de tolérance préconisée par la Paix de religion du Taciturne. A Gand, pas davantage. Orange en personne, Marnix de St. Aldegonde, l'archiduc Matthias, Anjou et même la reine d'Angleterre insistèrent en vain. Ceci eut pour conséquence une lente scission dans le groupe des calvinistes gantois. D'une part, les orangistes modérés (Ryhove), disposés à accepter la Paix de religion ; d'autre part, les radicaux, opposés à tout compromis (Hembyze). Si les premiers étaient soutenus par les nobles et les bourgeois, les seconds pouvaient compter sur la masse ainsi que sur divers métiers et sur les tisserands (weverij). Des pasteurs tels que Beuterich, Dathe-nus et Moded, fortement engagés politiquement, se trouvaient aux côtés des radicaux.

Des dissensions entre les deux groupes ne manquèrent pas, mais le 27 décembre 1578, la Paix de religion fut proclamée à Gand par Orange et signée par Hembyze !

Cette paix ne dura pas longtemps. En février 1579, Gand se fit membre de l'Union d'Utrecht, et certaines obligations de la Paix de religion furent abolies. Un des pacificateurs (Vredemaeckers) catholiques (comité de quatre catholiques et de quatre calvinistes chargés de surveiller l'application de la Paix de religion) fut arrêté. La terreur recommença et atteignit son point culminant en mars. Cette fois, l'icônoclisme n'était pas purement religieux (comme en 1566), mais en même temps, indéniablement social. Les maisons des riches furent pillées au cri de « Papenbloet, ryckemansgoet », et on vola dans les maisons des catholiques.

Le 7 juillet, on exigea serment de fidélité au calvinisme. Les vingt-cinq compagnies de la milice bourgeoise et tous ceux qui occupaient un emploi public durent renier le catholicisme. Peu eurent le courage de refuser. Mais cette mesure radicale mécontenta les calvinistes modérés. Ils décidèrent de liquider Hembyze au prochain renouvellement magistral. Avec l'aide d'Orange, ils espéraient orienter la politique gantoise dans une voie moins extrémiste. Une tentative pour emprisonner Hembyze échoua néanmoins sous la pression populaire.

C'est alors que « Jonker Jan » comme le nommait la jungle, riposta. Le 28 juillet 1579, il fit occuper la ville et sans se soucier des privilèges, il établit un nouveau magistrat, truffé de ses partisans. Sept seulement des nouveaux échevins avaient déjà occupé cet emploi auparavant. Du magistrat en place, cependant en grande partie calviniste, il ne garda que cinq éléments. Cette fois, on eut réellement à faire à un gouvernement de radicaux parmi lesquels d'anciens pros-crits. Il contenait désormais plus d'éléments des métiers et moins de classiques patriciens. Quatre pasteurs devinrent conseillers de Hembyze. Aussi on déclara avec mépris que les soudards étaient les commissaires, et les pasteurs, les électeurs.

Ce coup d'Etat fut le point culminant de la République calviniste gantoise. Orange condamna l'événement et s'attaqua spécialement à Dathenus. Celui-ci intriguait avec Hembyse pour qu'Orange ne soit pas reçu à Gand. On publia même un pamphlet contre sa venue. Orange remettrait en vigueur la Paix de religion et la ville ne pourrait plus jouir des biens du clergé, de sorte que l'homme de la rue devrait payer à nouveau plus d'impôts.

Lorsqu'Orange fut malgré tout invité par une délégation de la bourgeoisie, Dathenus quitta secrètement la ville. Hembyze, plus malchanceux, fut arrêté et ne put quitter Gand que le 29 août, après différentes pétitions et manifestations de masse en sa faveur. Entre-temps, on avait élu légalement un nouveau magistrat d'orangistes modérés. Cinq membres seulement du magistrat précédent furent réélus. La politique modérée de Ryhove ne put empêcher les radicaux de se manifester de temps à autre (février 1580). Une nouvelle fois, on fit appel à Jonker Jan en 1583, après que les Malcontents se furent réconciliés avec Farnèse et que l'autorité d'Orange eut beaucoup souffert de la Furie française. Mais lui aussi négociait en secret avec Farnèse, et le 4 août, sa tête roula du billot pour haute trahison.

Fin juillet 1578, on avait éliminé tous les « suspects » des emplois publics. A Bruxelles et à Anvers aussi. Toutes les fonctions pourvues d'autorité furent occupées par des calvinistes modérés ou extrémistes. Déjà avant la création des XVIII, on avait liquidé le grand bailli ; ce principal représentant du prince fut emprisonné, en même temps que Aarschot. Ryhove en occupa l'emploi, mais ne prêta serment que le 1er septembre 1580, de sorte qu'il n'y eut pas de grand bailli officiel au cours des premières années de la république calviniste.

En mai 1578, on avait déposé le bailli pour cause d'« immoralité », mais le plan datait d'un mois auparavant. Quatre mois plus tard, les baillis de Saint-Pierre et de Saint-Bavon furent déposés, et les deux communautés furent annexées par la ville avec tous leurs droits et privilèges.

Entretemps, on procéda le 18 juillet 1578 à la grande épuration. Le chroniqueur Jan van de Vivere parle de « tous les serviteurs de la ville », à savoir : l'ammen, les pensionnaires, les secrétaires, les huis-siers, les sergents, le « roi » et ses enfants. Quand on sait que ces derniers sont veilleurs de nuit, gardiens d'hôpitaux, ouvriers, ra-

masseurs de crottin, fonctionnaires du marché public, gardiens des processions, etc., il s'agit vraiment d'une épuration. Les nouveaux investis furent pratiquement sans exception calvinistes.

Pendant cette période calviniste, la « Collace » fonctionna à nouveau. Pendant 37 ans, cet organisme composé de trois membres de la ville et jugeant toutes les affaires importantes, n'avait en fait pas fonctionné. Le retour à cette situation précaroline était décidément un pas en arrière, car beaucoup de métiers représentés n'existaient plus que virtuellement. A côté de cela, il y avait d'importantes industries qui ne participaient point au pouvoir, parce que n'appartenant pas aux 53 métiers reconnus. Le tissage fut à nouveau le troisième membre quoique fortement en décadence. (Il y eut des infiltrations d'autres professions dans ce troisième membre). Cependant, cet anachronisme fut approuvé par une masse de petits négociants et artisans qui virent leurs privilèges confirmés. Un membre était mécontent : la bourgeoisie. Tous les privilèges obtenus par la Concession caroline étaient, en effet, abolis. Pour la plupart catholique, elle fit opposition, mais en vain ; les deux autres membres se tinrent aux côtés des XVIII et du magistrat, à l'exception des bouchers, des marchands de poissons et des bateliers libres, les trois privilégiés de la Caroline. Parfois, cependant, il y eut des divergences de vues dans les métiers, car à l'intérieur de ceux-ci, il y avait de grandes différences sociales.

Pendant ces années, on créa un Conseil de guerre chargé de surveiller la garde civique, les nouvelles fortifications, le logement des troupes, le transit des troupes étrangères, les amendes appliquées aux soldats.

Chaque citoyen était obligé de travailler aux nouveaux remparts (1577 - 1581), car l'ancienne enceinte datant de 1488 ne suffisait plus. Cette obligation concernait tous les citoyens sans exception, les privilégiés et les non-privilégiés, les ecclésiastiques et les laïcs, les femmes et les hommes. Les frais étaient couverts par des dons des citoyens, des impôts sur la bière, le vin, le velours et les soieries, les ornements garnis d'or, d'argent ou de soie, les étoffes de laine de plus de 5 schellings Vlaams. Les grandes fêtes de mariage et les banquets furent défendus. On émit, en outre, des emprunts et on vendit des rentes. En imposant le plus fortement les anciens privilégiés et, par là, les plus riches, la direction calviniste se rendit populaire dans la masse.

Chaque homme entre seize et soixante ans devait servir dans la garde civique établie en l'Année des Merveilles et restée moribonde depuis lors. Il devait prêter serment de haïr l'Espagne et de rester fidèle au magistrat. La garde civique était composée de 3.000 hommes chargés de la défense de la République calviniste contre des attaques de l'extérieur et put imposer le régime à Bruges, à Courtrai, à Ypres et aux autres villes.

Quoique sa forme eût changé, cette garde civique continua à exister jusqu'au XIXe siècle, après la chute de la république en 1584.

Une fois établis, les calvinistes exclurent progressivement le culte catholique. A part quelques incidents, la paix resta sauve malgré le

retour de beaucoup de bannis après la Pacification. Fin 1577, cependant, on attaqua les privilèges du clergé, ce qui provoqua des troubles. Début mai, des soldats casernés dans les couvents commirent des méfaits. Trois membres du clergé furent bannis, et cinq autres furent exécutés du chef de sodomie. Accusation douteuse quand on constate que la même accusation se retrouve à Amsterdam, Haarlem, Utrecht et Anvers. Les Ordres mendiants à la réputation douteuse en raison de leur goût du lucre, virent leurs quatre couvents fermés, puis pillés de fond en comble. La grande terreur régna en juillet-septembre 1578. Quasi toutes les églises furent pillées. Les environs de Gand (Deinze, Melle, Asper, Zingem, Nazareth, Waarschoot, Zomergem, Lovendegem, Dadizele, Beveren, Drongen, Heusden, Axel, Waasmunster, Temse, Sinai) furent la proie des iconoclastes. Non seulement les églises et les couvents, mais les paysans accusés de cacher des biens du clergé ou de l'Eglise furent l'objet de rapines. Malgré une ordonnance décrétant la peine de mort pour les pillleurs, le bailli n'intervint jamais. S'agissait-il d'un iconoclasme organisé ? La direction de la ville s'en désintéressa. Il est certain que dans la masse régnait un esprit fortement anti-catholique. Certaines déclarations des ecclésiastiques catholiques ne firent qu'empirer les choses. Des prédicateurs réformés attisèrent les passions. Le laisser-aller de la direction de la ville dans cette affaire n'était pas de nature à modérer les choses.

Il est à remarquer que les crimes étaient commis pour la plupart par des gens n'ayant pas d'appartenance religieuse bien définie. Les régions de Bruges, de Courtrai, d'Ypres et de Tournai connurent les mêmes déprédations.

Les biens volés étaient vendus publiquement aux enchères, les objets en métal, refondus pour en faire des pièces d'artillerie. Les églises furent fermées ou adaptées au culte protestant. Les couvents abritèrent les ménages dont la maison avait été détruite en vue des travaux de fortification ou des gens qui avaient été chassés d'ailleurs.

Nulle part, on ne fit plus de violences à la Pacification que dans la ville même qui lui avait donné son nom !

Après septembre 1578, avec l'acceptation de la Paix de Religion, commença une période relativement paisible. Mais à peine Gand s'était-elle fait membre de l'Union d'Utrecht en 1579, que les troubles recommencèrent. En mars, un nouvel iconoclasme se déclencha. Cette fois, il eut un caractère social : les gens de basse extraction se mirent à piller les maisons. Trois pillleurs furent exécutés.

En avril, les quatre ordres contemplatifs furent officiellement bannis de la ville. Les églises furent fermées, sauf celles au service des calvinistes. Certains lieux du culte furent démolis. La ville se chargerait de l'entretien du clergé.

Ainsi le catholicisme, dans cette nouvelle Genève, paya la note avec la même monnaie que le calvinisme en 1567. Pour ces deux périodes, l'intolérance religieuse est la caractéristique dominante, quoique les calvinistes se montrèrent plus tolérants pour les catholiques que vice versa.

Au printemps, les prédications recommencèrent. Lors de l'affichage d'un édit s'y opposant, proclamé par les Etats Généraux, Gand répondit promptement en emprisonnant trois membres de ces Etats qui avaient fait partie du Tribunal du sang. On défendit publiquement de troubler les prédicateurs. Le 1er juin, des cultes réformés s'organisèrent en deux églises et, bientôt, en cinq (quatre de langue flamande et une francophone). Quoique le catholicisme eût une petite chance lors de l'acceptation de la Paix de Religion, ce ne fut pas de longue durée. En avril 1579, la prédication calviniste devint obligatoire.

Les pasteurs, dont une dizaine de noms nous sont connus, étaient payés par de l'argent venu des églises et des couvents, mais leurs traitements étaient maigres.

Les mennonites ou baptistes connurent une période relativement tranquille. Cessant d'être pourchassés, ils purent tenir leurs réunions en secret. Néanmoins, leur enseignement était combattu par des pamphlets, et les dirigeants calvinistes prirent publiquement position contre eux.

Les pamphlets étaient aussi un puissant moyen de propagande anti-catholique. De même pour le théâtre des rhétoriciens, théâtre populaire en ce temps-là. Les quatre chambres de rhétorique de Gand s'engagèrent à adapter la matière des pièces jouées aux idées calvinistes pour continuer à encaisser leurs subsides annuels alloués par le magistrat de la ville. Ce ne fut pas compliqué, car la plupart des rhéteurs appartenait à la petite bourgeoisie et aux « compagnons » qui, comme groupe social, comptaient le plus grand pourcentage de protestants.

L'enseignement, lui aussi, fut soumis au calvinisme. Déjà, dans les classes primaires, les idées réformées étaient diffusées par le catéchisme. L'école latine dépendant du séminaire épiscopal fut remplacée par une école latine calviniste. On créa aussi, comme Calvin à Genève, une académie ou faculté de théologie ; elle comprenait au début quatre cycles de cours : deux de théologie, un de grec et un de dialectique ; plus tard, on y ajouta l'hébreu pour l'étude de l'Ancien Testament.

Des professeurs parmi lesquels Kimedonck, Sturmius, Daneau et Ratloo furent payés avec l'argent des abbayes et des églises paroissiales. L'académie subsista jusqu'en 1584. La municipalité y apporta tous ses soins, car elle voulait implanter à Gand une école de formation pour les pasteurs : en 1580, douze jeunes gens étudièrent aux frais de la ville, et l'année suivante, l'enseignement devint gratuit.

Comment peut-on expliquer le succès de cette république calviniste ? N'est-il pas étonnant que la population gantoise, catholique depuis des siècles, ait si facilement abandonné ses traditions pour devenir le bastion le plus radical du calvinisme dans les XVII provinces ? Cela est dû à des facteurs religieux, économiques et sociaux.

Une partie considérable de la population, appartenant à toutes les classes, quoique moins parmi les plus élevées, était a priori gagnée au calvinisme. Il est possible que le nombre oscille du 5me à la moitié de la population. Un pasteur écrit, le 23 février 1578 : « ...et ils

attendent de la grâce de Dieu une croissance encore plus étendue ; oui, ils espèrent avant longtemps avoir presque la moitié de la ville de notre côté ». Exagération ? Pour Anvers, R. Boumans ⁽¹⁰⁾ établit les statistiques suivantes : d'après les rôles de la garde civique, 51,27 % de catholiques, 16,61 % de luthériens, plus ou moins 30 % de calvinistes, plus ou moins 2 % d'anabaptistes.

J'ai l'impression qu'à Gand les calvinistes atteignaient au moins 30 % et peut-être plus. Avec leurs sympathisants, ils formaient la majorité. Une autre partie de la population non représentée au magistrat était favorable cependant à la nouvelle direction en raison du rétablissement du régime antérieur à la Caroline et surtout grâce à celui du vieux système des métiers. Nous l'avons montré plus haut. Pour les compagnons, la concurrence des ouvriers non libres était exclue ; pour les commerçants, la concurrence des paysans sur les marchés citadins était éliminée. Pour l'aristocratie des métiers, le nouveau régime signifiait des sièges d'échevin et une grande influence dans la direction de la ville. Beaucoup d'ouvriers non libres mettaient leurs espoirs dans les dirigeants calvinistes parce qu'ils pouvaient donner libre cours à des aspirations sociales révolutionnaires assez vagues.

Pour beaucoup de gens, le rétablissement du système des métiers tel qu'il existait avant la Caroline signifia une amélioration du sort ou tout au moins, une consolidation de la sécurité d'existence. Donc, pas de raison de mécontentement.

En outre, la direction calviniste était plus démocratique que la précédente ; d'où son influence bénéfique sur les moins bien nantis de la bourgeoisie et sur la grande masse populaire. Par l'obligation du service militaire, les classes inférieures furent elles aussi armées.

La lourde taxation de la classe des magistrables, libres d'impôts jusqu'en 1577, fut une mesure qui rendit la direction calviniste très populaire. J'y ai insisté déjà.

Le clergé, la noblesse, les échevins de la Caroline, les notables, les avocats et la couche supérieure d'une dizaine de métiers ⁽¹¹⁾ furent principalement touchés par cette taxation. Les calvinistes riches n'y échappèrent cependant pas. Mais ceux d'entre eux qui étaient lourdement imposés furent peu nombreux ⁽¹²⁾. On peut en inférer que le calvinisme eut moins de succès chez la vieille aristocratie terrienne que chez les commerçants, les entrepreneurs, les avocats, les conseillers du Conseil de Flandre, les maîtres des corporations. La situation gantoise correspond à ce qu'on a pu constater ailleurs.

Comme je l'ai déjà montré, la nouvelle direction quoique démocratique, n'avait cependant pas un véritable programme social. Ceci

(10) BOUMANS R. *De Getalsterke van Katholieken en Protestanten te Antwerpen*, in *R.B.P.H.*, XXX, 1952, pp. 741 - 798.

(11) Tisserands, tanneurs, bateliers libres, fromagiers, brasseurs, fripiers, orfèvres, retordeurs, merciers, fabricants d'huile.

(12) La somme maximale pour calvinistes 500 fl. ; 15 seulement payaient plus de 100 fl. sur un total de 167 personnes taxées à une somme supérieure à 100 fl.

est dû au fait que, peut-être à cause du coup d'Etat de 1579, le véritable homme de métier ne participait pas au pouvoir.

Une mesure telle que le contrôle des biens de l'Eglise par la ville était une caractéristique générale de la Réforme à Gand comme ailleurs.

On ne toucha pour ainsi dire pas au régime des domaines ruraux. Quand on toucha aux propriétés de certains nobles ou d'institutions religieuses, ce fut pour aider à couvrir les frais militaires et non au nom des nouveaux principes qui condamnaient l'ancien ordre des choses.

La mesure prise par Hembyze, en mai 1579, d'ouvrir les métiers pour un certain temps aux étrangers, fut dictée par la nécessité et non par le désir de transformer l'ancienne structure. Après la chute de Hembyze, la même mesure fut prise à diverses reprises pour permettre aux gens de métiers immigrants d'exercer leur industrie dans le cadre des métiers.

La politique de la République calviniste doit être vue comme le résultat de deux tendances différentes. D'une part, les apôtres du calvinisme ; d'autre part, les zéloteurs du régime politique antérieur à la Caroline. Jonker Jan et Ryhove jouèrent un rôle important dans la liaison de ces deux forces. Tous deux se convertirent au calvinisme ; le second devint un orangiste modéré ; le premier un radical.

On peut se demander si l'on n'a pas jugé trop sévèrement celui-ci à cause de sa trahison. Son rôle et son apparition peuvent sans doute s'expliquer par la situation ambiguë et compliquée, par l'apparition simultanée et opposée de forces sociales, religieuses et politiques qu'il ne pouvait pas plus qu'un autre connaître ni contrôler. On ne peut nier l'influence du caractère personnel de l'homme d'ailleurs très difficile à connaître. La personnalité de Hembyze, bouc émissaire des historiens catholiques et calvinistes, mérite mieux qu'une condamnation a priori.

Il est certain qu'il fut l'instigateur principal du rôle que Gand a joué. Il était obsédé par l'ancienne gloire de sa ville à qui il voulait faire jouer à nouveau un rôle de premier plan en faisant d'elle une nouvelle Genève, prospère également sur le plan économique. Ce dernier objectif ne fut pas atteint, à cause de la conjoncture défavorable et parce qu'il ne voyait pas clair dans les moyens à employer. Mais il établit Gand comme centre du calvinisme dans les Pays-Bas du Sud et il fit jouer à la ville un rôle prépondérant dans la Révolution⁽¹³⁾. Ce ne fut pas Gand, mais le Nord dominé par les calvinistes qui en a finalement cueilli les fruits.

André DESPRETZ,
Université de l'Etat, à Gand.

(13) L'avance de Farnèse fut freinée. Le Nord gagna ainsi un temps précieux pour préparer soigneusement sa défense.

L'HISTOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT.

APERÇU HISTORIQUE.

(Deuxième partie)

La Révolution

L'influence de Rousseau transparaît dans l'opinion de la Révolution sur l'enseignement de l'histoire. En 1791, Constantin de Chassebœuf, comte de Volney, représentant du Tiers aux Etats Généraux, membre de l'Assemblée constituante, déclare sans ambage : « *L'étude historique exige une expérience déjà acquise et une maturité de jugement qu'on ne trouve pas chez les enfants. Elle leur ferait contracter des erreurs et des préjugés dont l'influence s'étendrait sur toute leur vie.* » C'est du Rousseau tout pur.

La Loi ROMME ⁽¹⁾ prescrit à son article 2 : « *Les enfants reçoivent dans les écoles la première éducation physique, morale et intellectuelle, la plus propre à développer en eux les mœurs républicaines, l'amour de la patrie et le goût du travail... On leur fait connaître les traits de vertu qui honorent le plus les hommes libres, et particulièrement les traits de la Révolution française les plus propres à leur élever l'âme et à les rendre dignes de la liberté et de l'égalité.* » Comme dans le passé, l'histoire fournit donc des modèles, des justifications, mais avec un esprit de système jusqu'alors informulé. Un décret du 9 brumaire an III (1er novembre 1794) imposa ce programme aux ECOLES NORMALES ; la loi du 27 brumaire suivant (17 novembre 1794), proposée par Joseph LAKANAL (1762 - 1845) l'étendit aux ECOLES PRIMAIRES avec l'étude des Droits de l'homme, de la constitution de l'An I et des éléments de géographie. Pierre DAUNOU (1761 - 1840), le 4 brumaire de l'an IV (25 octobre 1795), faisait admettre par loi que d'abord on enseignerait l'histoire de la Révolution, c'est-à-dire les événements actuels, ensuite seulement un panorama général de l'histoire en vue du perfectionnement technique et artistique ⁽²⁾. Ce dernier point neuf et intéressant, confirmait le lent cheminement des idées de Voltaire et l'ouverture d'un esprit plus soucieux de réalités.

L'avènement de Bonaparte fut malheureusement fatal à l'histoire, surtout dans cette optique. Comme toutes les autres, les ECOLES CEN-

(1) ROMME Gilbert (1750-1795), conventionnel.

(2) cfr. A. PIZARD, *L'histoire dans l'enseignement primaire*, t. II, Paris, 1891.

TRALES installées dans le Pays de Liège et les Pays-Bas, annexés à la République depuis 1797⁽³⁾, disparurent. La loi du 1er mai 1802, rédigée par Antoine FOURCROY (1755 - 1809), comte ci-devant, la création de l'*Université impériale* en 1806 et son organisation par décret du 17 mars 1808 ramenèrent dans les *Collèges* et les *Lycées* les traditions d'Ancien Régime. On revint à l'histoire de l'Antiquité et aux biographies de souverains choisis. En Conseil d'Etat, le 11 mars 1806, Napoléon Ier n'avait-il pas déclaré : « *Mon but principal est d'avoir (dans les Lycées) un moyen de diriger les opinions politiques et morales* ». L'histoire fut bannie des Ecoles élémentaires où l'esprit de subordination à l'Empereur fut assidument cultivé⁽⁴⁾.

LE NATIONALISME BOURGEOIS.

Les guerres de l'Empire encouragèrent hors de France un nouveau patriotisme dont l'expression se retrouve dans les programmes scolaires de plusieurs pays. En Allemagne, Frederic RIEDEL (1742-1786), avait proclamé que l'histoire de la patrie devait s'enseigner partout. Henri KOHLRAUSCH (1780 - 1858 ?) lance en 1816 *L'histoire d'Allemagne* pour les gymnases⁽⁵⁾. La chute de Napoléon accentua, en effet, le mouvement des nationalités. Ainsi l'enseignement de l'histoire, constate Marcel Reinhard⁽⁶⁾, s'est développé surtout au siècle du réveil des nations : le XIXe siècle a été surnommé *le siècle de l'histoire* aussi bien que le siècle des nationalités, ce n'est pas une pure coïncidence.

a) En Belgique.

Dans le jeune Royaume des Pays-Bas, issu des accords de Vienne de 1815, le secrétaire d'Etat Antoine FALCK (1776 - 1843), contre-signa, le 25 septembre 1816, une ordonnance de Guillaume Ier d'Orange, créant trois Universités d'Etat et organisant l'Enseignement moyen. Le 19 février 1817, l'histoire et la mythologie étaient inscrites au programme des six années des *Athénées* et des *Collèges*⁽⁷⁾. Jusqu'en 1830, considérés comme accessoires, les cours d'histoire s'y donnaient sans but précis, sans unité ni compétence par des non-spécialistes

(3) *Centenaire de l'Enseignement moyen*, p. 8, Bruxelles.

(4) Cfr. T. JUSTE, *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Belgique*, p. 257, Bruxelles, 1844. - E. GREYSON, *L'enseignement public en Belgique, Enseignement moyen*, p. XII, Bruxelles, 1893. - F. MACOURS, *L'enseignement primaire, normal, moyen et technique à Liège de 1773 à 1830*, p. 119-120 - J. de VREUGHT, *L'enseignement secondaire à Bruxelles sous le Régime Français : l'Ecole centrale, le Lycée*, dans *Annales de la société royale d'archéologie de Bruxelles*, p. 5, 42, Bruxelles, 1938.

(5) *Deutsche geschichte*, Elberfeld, 1816. Dont parurent près de vingt éditions. - H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 44-47, N. Y., 1952.

(6) *L'enseignement de l'histoire*, p. 82-83, Paris, PUF, 1957.

(7) cfr. T. JUSTE, *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Belgique*, p. 283-284. - Des *Ecoles primaires supérieures*, ancêtres des *Ecoles moyennes*, avec au programme la géographie et l'histoire des Pays-Bas, virent le jour le 3 juin 1817 ; cfr. *Rapport sur la situation des Ecoles du Royaume*, p. 23, Bruxelles, 1827. - *Centenaire de l'Enseignement moyen*, p. 10, Bruxelles, 1950.

surtout préoccupés de leur propre discipline ⁽⁸⁾. A partir de 1827, cependant, l'adjonction du cours de géographie donna à l'histoire plus de cohérence ⁽⁹⁾.

Comme il fallait s'y attendre, la Révolution belge de 1830, sur toutes les autres matières historiques ⁽¹⁰⁾, donna le pas à l'histoire des provinces belges. Théodore Juste, chargé d'enquête par Charles Rogier en 1840, constate l'ignorance des maîtres touchant les institutions anciennes de celles-ci. Il attire sur l'enseignement de l'histoire toute l'attention du gouvernement, car « *il touche sans cesse au domaine de la morale, du droit, de la religion, de l'économie sociale. Il montre l'homme avec ses vertus, ses passions, ses erreurs ; il façonne la mémoire de l'enfance, il s'incruste dans son intelligence et domine ses sentiments les plus intimes* » ⁽¹¹⁾. On ne peut mieux définir le conditionnement que peut déterminer ce cours ⁽¹²⁾.

1° Enseignement primaire et normal.

La loi organique de l'Enseignement primaire du 23 septembre 1842, imposa un cours de géographie et d'histoire centré sur la Belgique ⁽¹³⁾. L'horaire d'histoire des *Ecoles normales primaires* fut modifié en conséquence ⁽¹⁴⁾. Toutefois, le nombre d'*Ecoles primaires* enseignant l'histoire nationale s'éleva assez lentement. Il n'atteignit 4272 sur 4296 qu'en 1875 seulement ⁽¹⁵⁾.

Intervint alors la deuxième loi organique de l'Enseignement primaire, publiée le 1er juillet 1879. Le 20 juillet 1880, le programme d'histoire de Belgique s'étendit au 1er degré et imposa la méthode régressi-

(8) Madame A. Dupuis-Surmont a retrouvé aux ARCHIVES DE L'ETAT A MONS, *Ville de Thuin*, dos. n° 515, le programme d'histoire enseigné en 1823-1824, d'après le manuel de Louis Dewez *Abrégé d'histoire générale* : 7e, *Introduction à l'histoire chronologie, époques* ; 6e *Histoire du Moyen-Orient* ; 5e, *Histoire des Perses jusqu'à Alexandre* ; 4e *Histoire des Egyptiens jusqu'en 146*, *Cinquième et sixième époques de l'histoire de la Belgique* ; 3e, *Histoire des Grecs jusqu'à Alexandre le Grand*, *Septième époque de l'histoire de Belgique* ; 2e, *Histoire de Rome*, *Histoire de France jusqu'à la première race*. Une appréciation assez peu favorable est formulée par F. GHINIJONET, *De l'enseignement de l'histoire dans les Athénées royales*, p. 13, Paris, 1860, sur l'ensemble de l'enseignement de l'histoire à ce moment.

(9) *Rapport sur la situation des écoles du Royaume*, p. 19, Bruxelles, 1827.

(10) cfr. *Royaume de Belgique, Enseignement moyen, rapport de 1842-1848*, p. 135-144. - Sauf dans les Ecoles primaires communales, où continue à l'emporter l'histoire sainte ; cfr. *Royaume de Belgique, Enseignement primaire, rapport décennal, 1830-1840*, p. 87. - Une certaine anarchie subsiste néanmoins aussi dans les Ecoles secondaires ; cfr. *Royaume de Belgique, Enseignement moyen, rapport de 1830-1842*, p. XIX.

(11) Rapport de Théodore JUSTE, secrétaire de la Commission centrale d'instruction ; cfr. *Royaume de Belgique, Enseignement moyen, rapport de 1842-1848*, p. 135-144.

(12) Cette obsession de l'histoire est très caractéristique de la société bourgeoise du XIXe siècle. Le rapporteur du prix quinquennal d'histoire de 1851-1855, le général RENARD déclare : « *En Belgique, la mission de l'historien est de conquérir dans l'esprit du monde et dans l'esprit d'une partie des Belges notre rang parmi les vieilles nations de l'Europe et nos droits à une nationalité séparée* » ; cfr. F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale en Belgique*, t. I, p. 145-146, 204, Bruxelles, Ren. du Livre, 1959. - Voir aussi J. LEJEUNE, *Notes sur l'histoire de la Belgique*, Liège, 1967.

(13) *Moniteur belge*, du 24 septembre 1842. - En 1849, trois années y sont consacrées à raison d'une heure semaine. En 1854, le programme s'étend sur le 2e et le 3e degré sous le libellé : « *Sommaire d'histoire de Belgique depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours* ». La césure s'établit à l'avènement de la Maison de Bourgogne ; cfr. *Royaume de Belgique, Enseignement primaire, rapport triennal 1852-1854*, p. LXIX.

(14) *Moniteur belge*, du 18 décembre 1843 : une heure et demie hebdomadaire d'histoire de Belgique.

(15) cfr. *Royaume de Belgique, Enseignement primaire, rapport 1873-1875*, p. 350-351. - En 1860, le chiffre était de 2.510 écoles dont 36 seulement dans la province de Liège (celui-ci passe à 425 en 1875) ; cfr. *Ibidem*, rapport 1861-1863, p. 57-65.

ve au 2^e degré⁽¹⁶⁾. Ces dispositions furent abolies par les instructions ministérielles du 28 décembre 1884 qui ramenèrent le cours à de « *petits récits et entretiens familiers sur les principaux personnages et les faits les plus saillants de l'histoire nationale* »⁽¹⁷⁾.

Très progressistes, les directives du 1^{er} mai 1897, limitaient l'importance de l'histoire bataille⁽¹⁸⁾, éliminaient les nomenclatures sans portée réelle, pour expliquer largement les événements ayant exercé une influence directe sur les destinées des Belges. Recours était imposé aux cartes, tableaux et procédés intuitifs variés. Le développement économique et l'évolution du travail national sous son quadruple aspect : industriel, commercial, scientifique, artistique étaient hissés au centre des préoccupations non sans insister sur les « *qualités natives de la race belge* ». Il fallait donner à l'enfant « *la conviction que notre organisation et nos libertés sont le legs glorieux de ses aïeux* ». Le cours d'histoire maintenu dans son rôle d'école de morale et de civisme social et politique, restait reconnu comme stimulant des facultés intellectuelles⁽¹⁹⁾. La loi prescrivant l'enseignement obligatoire jusqu'à 14 ans, le 19 mai 1914, confirma et compléta cette optique⁽²⁰⁾.

A l'Ecole normale primaire, l'histoire se réduisit à partir du 1^{er} février 1861, à une suite de biographies de personnages rattachés aux événements les plus marquants de l'histoire de Belgique⁽²¹⁾. En 1868, le cours, étalé sur trois années, fut ramené à deux ans, partagés entre un aperçu rapide de l'histoire ancienne, médiévale et moderne, et une histoire de Belgique⁽²²⁾. Cette dernière matière fut reportée en 3^e année, en 1879, à raison de deux heures semaine, avec recommandation de « *présenter le tableau de l'origine ou du développement des institutions nationales, de la condition du peuple, de la part prise par les Belges aux événements qui ont marqué les grandes étapes de l'humanité* »⁽²³⁾ ; un arrêté du 18 juillet 1881 y adjoignit la préhistoire⁽²⁴⁾, tout fraîchement sortie de ses limbes.

2^o Enseignement moyen :

Depuis le 25 octobre 1842, de son côté, l'Enseignement moyen appliquait le programme suivant :

7^e, Histoire sainte. Quelques notions sur les grands hommes de l'Antiquité et sur ceux qui ont illustré la Belgique.

(16) Royaume de Belgique, Enseignement primaire, rapport 1879-1881, p. 7, 496. Le premier degré prévoyait des entretiens sur l'histoire.

(17) Moniteur belge, du 10 janvier 1885 : petits récits au 2^e degré, un peu moins petits au 3^e degré.

(18) Fernand Vercauteren attribue aux historiens narrateurs du XIX^e siècle, soucieux d'exalter les sentiments patriotiques, la responsabilité de l'enseignement de l'Histoire bataille ; Cent ans d'histoire nationale, p. 146, Bruxelles, 1959.

(19) Royaume de Belgique, Enseignement primaire, rapport 1909-1911.

(20) F. COLLARD, Histoire de la pédagogie, p. 619-620. - Cfr M. DELOGE, L'enseignement de l'histoire à l'école élémentaire jusqu'à la fin de la guerre, dans Compte rendu des journées franco-belges d'Izel-sur-Semois, p. 14-18, Lille, C.R.D.E.P., 1965.

(21) Royaume de Belgique, Enseignement primaire, rapport 1858-1860, p. XLVII, 55.

(22) Ibidem, 1867-1869, p. 50-76.

(23) Ibidem, 1879-1881, p. LXXIX, 205.

(24) Ibidem, p. 205.

6e, *Histoire élémentaire et chronologique de la Belgique. Histoire abrégée des peuples d'Asie.*

5e, *Histoire abrégée des peuples d'Asie et de Grèce. Récapitulation des faits relatifs à l'histoire abrégée de la Belgique.*

4e, *Histoire romaine. Récapitulation de l'histoire abrégée de la Belgique avec quelques prolongements.*

3e, *Résumé de l'histoire du Moyen Age considérée dans ses rapports avec l'histoire de Belgique (de la chute de l'Empire romain d'Occident jusqu'aux Croisades).*

2e, *Idem (depuis les Croisades jusqu'à la chute de Constantinople).*

1re, *Résumé de l'histoire moderne considérée dans ses rapports avec l'histoire de Belgique. Résumé d'histoire ancienne* ⁽²⁵⁾.

En 1847, dans des locaux distincts de l'Université s'ouvrit à Liège l'Ecole normale des Humanités, dans le but d'assurer le recrutement des professeurs d'Athénées. Cependant, lorsque la loi du 14 février 1850 institua dans dix Athénées royaux une chaire spéciale d'histoire, aucune formation particulière n'était encore dispensée aux futurs maîtres. On attendit à cette fin un arrêté de 1884. Les quatre sections installées alors devinrent, le 10 avril 1890, les quatre sections du doctorat en philosophie et lettres autres que celle de philosophie, soit : philologie classique, histoire-géographie, philologie romane, philologie germanique. Rien n'a plus changé depuis lors à l'exception de la sécession de la géographie et de la loi de 1929 sur la collation des grades académiques créant la licence en philosophie et lettres.

La fixation d'un programme commun aux sections d'humanités et aux sections professionnelles des établissements d'Enseignement moyen de l'Etat, en 1851, amena en 1re une révision de l'histoire de Belgique et une récapitulation de l'histoire universelle, supprimées en 1855 ⁽²⁶⁾. De nouvelles modifications furent apportées en 1860, puis en 1874 :

(25) *Royaume de Belgique, Enseignement moyen, rapport 1842-1848.*

(26) *Idem, rapport 1855-1857, p. IX.*

PROGRAMME D'HISTOIRE DES ATHENEES (27)

	Humanités	Sections professionnelles	
	1860	1860	1874
7e	Histoire sainte		(en plus du prog. de 1860)
6e	néant	Histoire Sainte	Histoire de Belgique Romains et Francs
5e	néant	Histoire ancienne (biographies)	Idem, Féodalité, Bourguignons
4e	Histoire de l'Orient de Ro- me et de la Grè- ce jusqu'à 146 avant J.-C.	Histoire médiévale et moderne (biographies)	Idem, les Autri- chiens jusqu'en 1830
3e	Histoire de Rome et du Moyen Age jusqu'à la Première Croisade.		
2e	Histoire du Moyen Age et Histoire moderne.		
1e	Histoire de la Belgique.		

Pour les *Ecoles moyennes de l'Etat*, le premier programme d'histoire détaillé date du 5 septembre 1852. Il place en 2e année, des « *Eléments de l'histoire et de la géographie de la Belgique* » (2 heures semaine) et, en 3e année, « *Récapitulation de l'histoire et de la géographie de Belgique, plus quelques détails sur les plus grandes époques de l'histoire universelle* » (3 heures semaine) (28). Ces horaires furent portés respectivement à 3 et à 4 heures semaine à partir du 7 juillet 1857 (29), pour être finalement uniformisés à 3 heures semaine (30).

Dès 1880, Thill Lorrain déplorait l'abus de l'histoire bataille. Il réclamait une histoire apte à inculquer des principes moraux associés à une solide éducation civique. L'histoire nationale devait se situer dans le cadre de l'histoire universelle et inculquer une idée juste des principes moteurs de la civilisation (31).

(27) cfr. Fortuné GHINJONET, *De l'enseignement de l'histoire dans les Athénées royaux*, p. 99, Paris, 1860 - *Royaume de Belgique, Enseignement moyen, 1876-1887*, p. 86.

(28) *Royaume de Belgique, Enseignement moyen*, rapport 1855-1857, p. XXIX.

(29) *Ibidem*, p. 55.

(30) *Idem*, rapport 1858-1860, p. CLV.

(31) *De l'enseignement de l'histoire*, dans *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XXIV, p. 130, Bruxelles, 1881.

Les programmes des Athénées et des Ecoles moyennes furent coordonnés le 11 juin 1881, selon la grille suivante :

- 7e *Histoire universelle* (vues générales)
- 6e *Histoire universelle* (récits et enchaînements)
- 5e *Histoire universelle* (récits et enchaînements)
- 4e *Histoire contemporaine, Histoire de Belgique*.

Une répartition identique se reproduisait au degré supérieur⁽³²⁾.

Mais il fut précisé en 1888 :

- 4e *Court aperçu de l'histoire contemporaine, Histoire de Belgique*.
- 1e *Histoire de Belgique, Histoire contemporaine depuis 1789*⁽³³⁾.

Malgré la persistance des erreurs habituelles⁽³⁴⁾, des améliorations apparaissent⁽³⁵⁾ : on commence à renoncer à l'histoire bataille, aux nomenclatures de dates, on montre la succession, l'enchaînement, la conséquence des faits⁽³⁶⁾ ; mais on accorde aussi plus de place à l'intelligence du cœur⁽³⁷⁾.

Après 1897, deux heures de cours par semaine furent imposées dans chaque classe⁽³⁸⁾. Après quoi, aucune modification fondamentale n'intervint plus jusqu'à la réforme de 1948 encore actuellement en vigueur.

Notons qu'aucune censure officielle ne s'exerce en Belgique légalement sur les ouvrages scolaires d'histoire. Les Conseils communaux sont seuls juges de l'adoption des manuels d'enseignement primaire, sous le contrôle pédagogique des inspecteurs cantonaux. Dans l'enseignement secondaire, les *Conseils de perfectionnement* expriment un avis très libéral sur les publications soumises à leur contrôle. Des listes de livres et de matériel conseillés sont dressées sous leur égide. L'inspection d'histoire en vérifie l'usage⁽³⁹⁾.

b) En pays voisins.

Incontestablement présentes dans l'enseignement belge, les préoccupations nationales se retrouvent dans l'enseignement historique de tous les pays voisins⁽⁴⁰⁾. Il s'y mêle des préoccupations de contenu et de méthode.

(32) *Royaume de Belgique, Enseignement moyen*, rapport 1879-1881, p. XXX, XXXVII ; 1883-1885, p. LXXV.

(33) *Idem*, rapport 1888-1890, p. 52-53.

(34) Des regrets sont formulés jusqu'à la fin du siècle ; cfr *Idem*, rapport 1894-1896, p. LIX.

(35) « L'enseignement de l'histoire devient progressivement plus vivant » ; cfr. *Idem*, rapport 1882-1884, p. XXVIII.

(36) *Idem*, rapport 1897-1899, p. LXXXV.

(37) *Idem*, rapport 1897-1899, p. XXXII.

(38) *Idem*, rapport 1897-1899, p. LIII.

(39) Avant 1830, la sollicitude des autorités se manifesta fréquemment. Sous le Régime autrichien, la *Commission royale des études* assure le contrôle de la vie scolaire. Le Régime français confia ce rôle aux *Commissaires inspecteurs* de la Convention, aux pouvoirs locaux du Directoire, puis aux préfets à partir du Consulat. Sous le Régime hollandais, le secrétaire d'Etat pour l'Intérieur prohibe l'*Abrégé d'histoire générale* du chanoine J. de SMET, régent au collège d'Alost, dont « l'esprit est antinational » ; cfr. A. DUPUIS-SURMONT, *op. cit.*, p. 108, sv.

(40) « Ne t'y trompe point, celui qui ne sait pas l'histoire ne fait pas son chemin », disait au romancier argentin Miguel Cané un de ses compagnons d'étude, pensant à la carrière politique nationale qu'il aurait pu parcourir ; cfr. J. L. ROMERO, *Les problèmes de l'histoire sociale en Amérique latine*, dans *Annales*, p. 20, p. 209-215, Paris, Colin, 1965. Voir aussi L. E. HALKIN, *L'histoire à la croisée des chemins*, dans *Histoire et enseignement*, t. 2, Bruxelles 1952.

L'histoire et la géographie de la France furent inscrites, le 14 décembre 1832, au programme obligatoire des *Ecoles normales*. L'histoire ne fut imposée au programme obligatoire des Ecoles primaires que le 10 avril 1867, par le ministre historien Victor Duruy. Le Second Empire s'intéressait de près à l'histoire nationale ⁽⁴¹⁾, mais son enseignement ne se généralisa qu'après la guerre 1870 - 1871, dans le dessein de créer chez le jeune Français le sentiment du patriotisme, pour effacer le souvenir d'une humiliation, pour inculquer le respect de la République, pour servir d'exemple moral. L'éducation française est alors résolument militariste, elle déplore la perte de l'Alsace-Lorraine, lance le système des bataillons scolaires, impose le salut militaire à l'école, exalte l'œuvre de 1789, ainsi que celle de 1875, célèbre les « grands hommes ». Apprendre l'histoire, ce n'était pas proprement s'instruire comme on disait pour les autres disciplines, c'était « *prendre conscience de la grandeur de la patrie et de la continuité du progrès* » ⁽⁴²⁾. On devine les excès auxquels pouvaient se porter les auteurs de manuels et les professeurs : soumis à « *un autre objet que le savoir, ils n'avaient pas à se conformer aux exigences du savoir* ». Des hommes de bons sens s'élevèrent contre l'histoire moralisatrice et patriotique, Charles Seignobos notamment en 1897 ⁽⁴³⁾. Il rappelle la nécessité de s'en tenir à la vérité tout en souhaitant une histoire explicative basée sur l'enchaînement des faits. Mais la vision française du Monde qu'il préconise n'est-elle pas elle-même au-delà de la Vérité ? ⁽⁴⁴⁾.

En Allemagne, au même moment, l'histoire préoccupe les spécialistes. Ils tiennent que nul fait ne soit enseigné sans la caution scientifique la plus compétente, dans une perspective strictement évolutive, mais dans le dessein de servir le pangermanisme. On n'en accusait pas moins la France de déformer l'histoire à des fins patriotiques ⁽⁴⁵⁾.

Aux Etats-Unis d'Amérique du Nord, les académies de la Nouvelle Angleterre et les écoles de New York enseignent l'histoire nationale, associée à la chronologie et à la mythologie à partir de 1812. Après 1820, cette histoire se généralise dans les écoles élémentaires. Harvard et l'Université du Michigan exigent un examen d'entrée d'histoire en 1847. En 1851, la *high school* de Cleveland étudie l'histoire de

(41) Dans un esprit nettement engagé. Que l'on songe aux brimades dont furent victimes les historiens non enclins à supporter le régime...

(42) Le Manifeste d'Ernest Lavisse, pour un enseignement primaire de l'histoire, se propose de faire « *des hommes de progrès, de bons et sincères républicains, d'excellents Français... si [l'évolué] ne devient pas un citoyen pénétré de ses devoirs et un soldat qui aime son drapeau, l'instituteur aura perdu son temps* » ; cfr. conférence de M. LENOIR, *L'enseignement de l'histoire à l'école élémentaire, jusqu'à la fin de la guerre*, dans *Compte rendu des journées franco-belges d'Izel-sur-Semois*, p. 5-7, Lille, C.R.D.E.P., 1955. - Voir aussi R. COUSINET, *L'enseignement de l'histoire*, p. 19-22. - cfr. aussi H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 57-58, New York, 1952.

(43) cfr. *Histoire politique de l'Europe contemporaine, évolution des faits et des formes politiques 1814-1896*, préface, Paris, 1897. Le même ouvrage prolongé jusqu'en 1914 a paru en 7e éd., 2 vol., Paris, Colin, 1924-1931. - C. LANGLOIS et C. SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, p. 331, Paris, 1898. - F. COLLARD, *Méthodologie de l'Enseignement moyen*, p. 434, Bruxelles, 1911.

(44) H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 55-56, New York, 1952.

(45) *Ibidem*, p. 55-56. - Des principes identiques animent de nombreux cours d'histoire dans les pays voisins ; cfr. J. BAAR, *Studien über den geschichtlichen Unterricht an den höheren Lehranstalten des Auslandes*, 1re partie, appendice, 1895.

France, l'histoire d'Angleterre, celle des Grecs, des Romains, la science politique, l'économie politique et l'histoire générale ⁽⁴⁶⁾.

L'Angleterre échappe, en partie, à l'utilisation patriotique de l'histoire. Jusqu'en 1900, ce cours relève d'options. Il avait cependant été introduit régulièrement à Rugby, en 1830, par Thomas Arnold (1795 - 1842) ⁽⁴⁷⁾. Il ne commença à se répandre comme tel qu'après l'institution d'un examen d'histoire à l'entrée des Universités d'Oxford, puis de Cambridge, vers 1870 ⁽⁴⁸⁾. La création à Oxford, en 1872, d'une *Ecole d'histoire moderne* et, en 1874, à Cambridge des « historical tripos » assura aux *publics* et aux *grammar schools* les spécialistes désirables ⁽⁴⁹⁾.

L'HISTOIRE SCIENTISTE ET LES SCIENCES SOCIALES

Le contenu de l'enseignement historique dans les divers pays subit l'influence des progrès de la science historique, *nolens, volens*, Léopold von Ranke (1795 - 1886) était professeur au *gymnasium* lorsqu'il lança sa formule : *Wie es gewesen ist !* En 1835, Karl August MÜLLER exposait clairement l'incidence de l'histoire scientifique sur l'enseignement dans son traité *Ueber den Geschichtsunterricht auf Schulen* ⁽⁵⁰⁾. L'accent était placé sur l'histoire de la civilisation et sur l'emploi des sources. Vivement combattue, cette tendance rejoignait celle exprimée en 1828 déjà par Thomas Babington MACAULAY (1800 - 1859). Cet Anglais désirait faire comprendre les hommes et les pays en les scrutant sous tous les angles d'attaque ⁽⁵¹⁾. Dans le même temps, cependant, à Göttingen, démarrait le mouvement hébartiste dont le promoteur Jean F. HEBART (1776 - 1841) fondait sur l'autorité la pédagogie de l'histoire ⁽⁵²⁾, alors que reprenant un propos de Voltaire, Thomas CARLYLE (1795 - 1881), chantait les louanges du premier forgeron et prédisait le temps, proche selon lui, où ceux qui persisteraient à célébrer les princes et les soldats seraient tenus comme gazetiers, mais non comme historiens ⁽⁵³⁾. En France, Augustin THIERRY (1795 - 1856), dépasse la simple analyse des événements politiques et avoue : « C'est une chose bien singulière que l'obstination des historiens à n'attribuer aucune spontanéité, aucune conception aux masses d'hom-

(46) H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 49-50, N.Y., 1952.

(47) Au programme : scènes d'histoire universelle dans les petites classes, Rome, Grèce, Angleterre, dans les classes moyennes, historiens de premier plan dans les classes supérieures ; cfr. Joseph FINDLAY, *Arnold of Rugby : his school life and contributions in education*, Ambudge, 1897.

(48) H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 48-59.

(49) *Teaching history*, Ministry of education pamphlet, n° 23, p. 6, Londres, 1952.

(50) Dresde, 1835.

(51) Le grand talent littéraire de cet auteur autant que la valeur de son expérience historique assurèrent le succès de son *Histoire d'Angleterre* ; cfr. T. B. MACAULAY, *Critical, historical and miscellaneous essays and poems*, t. I, Boston, 1880, - cfr. G. P. GOOCH, *History and historians in the nineteenth century*, p. 301, Londres, 1913. M. A. THOMPSON, *Macaulay, dans Historical association*, pamphlet C. 42, Londres, Roudlege, 1959. - cfr. David KNOWLS, *Lord Macaulay 1800-1859*, Combridge, University Press, 1960.

(52) Son disciple T. ZILLER (1817-1882) fonde tout enseignement sur l'histoire.

(53) *Essay on history*, dans *Critical and miscellaneous essays*, t. II, p. 236-237, Boston, 1860. - Jürgen KEDENBURG, *Theologisches Geschichtsbild und Theokratische Staats auffassung und Werke Thomas Carlyles*, Heidelberg, C. Winter, 1960.

mes... Il nous manque l'histoire du peuple »⁽⁵⁴⁾. La publication, en 1857, du *Lehr- und Handbuch der Weltgeschichte* de Georges WEBER (1808 - 1888), affirme le nouvel esprit de l'enseignement historique⁽⁵⁵⁾. Synthèse de l'histoire politique, militaire, artistique, littéraire, scientifique, religieuse, philosophique et culturelle, cet ouvrage connu une trentaine d'éditions en quarante années et servit de modèle à maints manuels étrangers⁽⁵⁶⁾.

Pour F. Karl BIEDERMANN (1812 - 1901), vers 1860, l'élève reste trop passif. On sollicite trop sa mémoire et on handicape ainsi son intelligence. Ses préférences vont à l'histoire des civilisations⁽⁵⁷⁾. En 1862, Léon, comte de TOLSTOI (1827 - 1910), conseille d'enseigner « les éléments communs, infiniment petits qui guident les masses... »⁽⁵⁸⁾. Jules MICHELET (1798 - 1874), cinq ans avant sa mort, souhaite mettre l'accent sur « l'unité vivante des éléments naturels et géographiques » qui ont constitué la France. En 1885, Alfred RAMBAUD (1842 - 1905) se félicite de voir l'histoire des civilisations au programme des lycées français⁽⁵⁹⁾. Ainsi, bien timidement, la *kulturgeschichte* prit son envol. Pour le professeur, elle signifie l'illustration concrète des aspects non politiques de la civilisation. Pour l'homme de science, elle peut se rapporter à un mélange de psychologie et de sociologie, Karl LAMPRECHT (1856-1915) se demande : *Wie ist es eigentlich geworden ?* Ni Auguste COMTE (1798 - 1857), ni Karl MARX (1818 - 1883), ne sont étrangers au succès des sciences sociales. En France, Emile DURKHEIM (1858 - 1917), rejette l'enseignement littéraire au bénéfice de la sociologie avide de généralités⁽⁶⁰⁾ : les héros sont détrônés, ils ne conservent quelque valeur éducative, mais aucune vertu historique, qu'au niveau élémentaire⁽⁶¹⁾.

L'enseignement traditionnel n'a pas dit son dernier mot, cependant. En 1872, Mgr Félix DUPANLOUP (1802 - 1878), écrit les *Conseils aux jeunes gens sur l'étude de l'histoire*. Comme Bossuet⁽⁶²⁾, il estime que le professeur doit insister sur les grandes époques, les grands faits, les grands noms. Le professeur, non-spécialiste, s'appliquera, à l'aide d'un précis, à faire travailler les élèves par eux-mêmes. Il leur imposera des rédactions chronologiques, des récitation, des analyses, des tableaux synoptiques selon un programme à cycle unique fondé sur l'histoire sainte et sur l'histoire de France⁽⁶³⁾.

(54) cfr. R. DUFRAISSE, *Histoire économique et sociale*, dans *Bull. de la Sos. des prof. d'histoire et de géographie*, n° 165, p. 490 ? Paris, 1960.

(55) A. BALDAMUS, *Georg Webers, Lehr- und handbuch der Weltgeschichte*, Leipzig, 1911.

(56) cfr. H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 148, N.W., 1952.

(57) *Der geschichtsunterricht auf schulen nach kulturgeschichtlicher methode*, dans *Der Geschichtsunterricht in der Schule, seine Mängel und ein Vorschlag zur Abhilfe*, p. 5-45, Wiesbaden, 1885.

(58) cfr. R. COUSINET, *L'enseignement de l'histoire*, p. 26 - cfr *Guerre et Paix*, liv. III, ch. 1.

(59) cfr. H. GERON, *Les divers aspects de l'histoire à l'école primaire*, p. 59-61. (1re éd.) 13e éd., Paris PUF, 1956. - R. HUBERT, *Histoire de la pédagogie*, p. 318-319.

(60) *L'évolution pédagogique en France*, Paris, Acan, 1938. *Règles de la méthode sociologique*,

(61) cfr. J. LALOUP, *Le sens de l'historicité dans les humanités*, dans *Etudes classiques*, t. 24, p. 370-371, Namur, 1956. - M. BENDISCIOLI et R. BERARDI, *L'insegnamento della storia*, p. 64-65, Florence, 1963.

(62) *Discours sur l'histoire universelle*, 3e partie, *Les Empires*, chap. IX.

(63) *Conseils aux jeunes gens sur l'étude de l'histoire*, Paris, Douniol, 1872. - *De l'éducation*, t. II, livre I, chap. IV et V, 13e éd., Paris, Douniol, 1903. - En préparatoire : *Histoire Sainte et Histoire de France* ; en 6e, *Egypte, Grèce et Carthage* ; en 1e, *Rome* ; en 4e, *L'Eglise* ; en 3e, *le Moyen Age*, en 2e, *les Temps modernes* ; en 1re, *l'Histoire universelle*.

LA GRANDE QUERELLE

A l'offensive du social et de la sociologie répondit par ailleurs l'offensive indignée de l'histoire historisante : « *Ne posséder en histoire que des généralités, s'exclame A. XENOPOL..., signifie ne posséder qu'une pseudo-science* ». Aussi l'étude de l'histoire commencera-t-elle par le concret, par l'enseignement des faits singuliers. Se basant sur le pays, la région, l'élève d'école primaire prendra connaissance de l'histoire de certains individus, de certaines institutions, de certaines œuvres d'art. Au secondaire, les cadres définis au primaire seront étendus, et les faits singuliers seront mis en relation causale. L'Université initiera, enfin, à la méthode critique⁽⁶⁴⁾. C'est évidemment confondre l'école avec l'antichambre de l'Université et réserver à une élite dûment contrôlée, sélectionnée, le privilège d'user de cet esprit critique dont le besoin se fait si puissamment sentir dans la vie sociale. Quant à la sélection des faits, elle vaudra ce que vaudra le maître dont la formation au primaire, est précisément confiée à des écoles normales de niveau secondaire où il n'est point question d'esprit critique. C'est aussi préjuger de la valeur que les tenants de la nouvelle méthode attribuent au fait, lequel reste, bien entendu, à la base de tout. Ainsi, l'esprit scientifique se révèle lui-même directement influencé par les options politiques. Le malentendu persiste, mais des orientations s'amorcent. Professeur de logique à l'Université d'Aberdeen, Alexandre BAIN (1818 - 1903) rejette les sèches énumérations du cours d'histoire. Il demande qu'un récit captivant définisse le cadre des événements. L'ampleur prise par l'histoire universelle exige une sélection. D'abord viendront la nature humaine, les mœurs, actions et mobiles des hommes ; alors seulement, la science politique et la comparaison entre les institutions ; enfin, la définition des grands courants historiques à l'aide d'exemples pris aux diverses époques, mais en insistant davantage sur les temps les plus récents et sur les faits nationaux⁽⁶⁵⁾.

Aux U.S.A., la *Commission des dix* installée en 1892 par l'*Association nationale de l'éducation* discuta notamment des connaissances historiques exigées à l'entrée de l'Université. Elle insiste sur l'histoire générale, l'histoire britannique et yankee, notamment sur la Constitution fédérale. Sous l'influence du philosophe John DEWEY (1859 - 1952) une *Commission des cinq* se préoccupa plutôt de fournir aux élèves les moyens de s'ajuster aux nécessités actuelles et futures de la vie. Divisée en topiques dont le choix était déterminé par les préoccupations des élèves, l'histoire restait cependant strictement soumise aux impératifs de la chronologie⁽⁶⁶⁾.

La fin de la guerre 1914 - 1918 confirma la liaison de l'enseignement aux besoins de la politique. A l'opposition encore vive avant 1917

(64) *Quelques réflexions sur l'enseignement de l'histoire*, dans *Revue internationale de l'enseignement*, t. 53, p. 316-320, Paris, 1907.

(65) A. BAIN, *La science de l'éducation*, Paris, Alcan, 1903.

(66) Certains thèmes étaient déconseillés, notamment la guerre en raison des problèmes soulevés par le conflit mondial ; cfr. H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 65, New York, 1952.

entre Yankee et Britanniques fit place une courte idylle dont conservent trace certains manuels⁽⁶⁷⁾. L'isolationnisme post-wilsonien remit en exergue les *Pères de la République* ⁽⁶⁸⁾.

A la conférence internationale d'histoire organisée par la *Société des Nations* à Genève, en 1922, le délégué anglais regrette que d'une façon générale les historiens de son pays envisagent les questions de politique intérieure du point de vue bourgeois et aristocratique, et les questions extérieures, de manière nationaliste et chauvine ⁽⁶⁹⁾. Les autres nations n'y échappent guère. En France, René Cousinet remarque que l'histoire familiale des rois identifiés avec l'Etat (« L'Etat, c'est Moi ») sert les intérêts de la République en identifiant la France avec la nation française et en faisant d'elle la mère de tous les Français ⁽⁷⁰⁾. En Belgique, les excellentes dispositions initiales du plan d'étude primaire de 1936 ne parviennent pas à secouer les poncifs nationaux accrochés aux manuels trop souvent recopiés d'édition en édition, sans réajustement.

Mais d'autres exemples sont plus violents. L'Allemagne de Weimar avait mis l'accent sur l'histoire sociale au détriment de celle des institutions ; l'avènement du nazisme imposa le culte des héros germaniques à qui sont attribués les progrès culturels de l'Inde, de la Perse, de l'Egypte, de la Grèce, de l'Italie, etc. *Die Deutsche Schule* proclame : *L'objectivité est une des plus grosses fantaisies du libéralisme... Nous ne pourrons jamais atteindre l'impartialité historique, sinon en Germain...* » On cultive l'esprit belliqueux, on exalte la prépondérance de la race pure, la nécessité du nihilisme et du totalitarisme ⁽⁷²⁾. En Italie, la Révolution fasciste magnifie l'histoire en proclamant le retour aux idéaux de la Rome antique. L'école fut appelée à confondre ses buts avec ceux de Mussolini ; en attendant la parution de nouveaux manuels, le cours fut suspendu ⁽⁷³⁾. Il en avait été de même, un moment, au bénéfice d'un cours d'initiation marxiste en Union Soviétique. On peut suivre dans les diverses éditions de *l'Histoire du parti communiste de l'Union soviétique*, les multiples variations des thèses officielles ⁽⁷⁴⁾. Combien alors on est éloigné des idéaux formulés en 1922 par un Gino FERRETTI pour qui « l'école moderne, sans dogme, doit surtout cultiver l'initiative, le sens de l'idéal, le sentiment de la relati-

(67) *Ibidem*, p. 66.

(68) « Si le colonisé n'avait pas eu de griefs réels envers la Grande-Bretagne, la gloire d'être parti en guerre et la qualité de descendant des colons auraient évidemment été diminuées », constate H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 71-72, New York, 1952.

(69) M. Cloudesley BRERETON, *L'enseignement de l'histoire et les problèmes qu'il pose dans les écoles secondaires anglaises*, dans *Esprit international et enseignement historique*, p. 112, Paris, 1922.

(70) cfr. *L'enseignement de l'histoire*, p. 46-50. - En 1923, le programme conseillait cependant en France de mettre en valeur le genre de vie des Français, mais sans grand succès ; cfr. H. GERON, *Les divers aspects de l'histoire à l'école primaire*, p. 59.

(71) cfr. A. ROSENBERG, *Le Mythe du XXe siècle*.

(72) Ernst WILMANN, *Grundlagen des Geschichtsunterrichts*, 2e éd., Stuttgart, E. Klett, 1962.

(73) M. BENDISCIOLI et R. BERARDI, *L'insegnamento della storia*, p. 75, Florence, 1963.

(74) « L'enseignement de l'histoire en Union Soviétique ne reflète donc pas seulement les idées, les centres d'intérêt des professeurs. Il est dirigé par le gouvernement ; il obéit à certaines règles strictes et il se transforme en même temps que le pouvoir soviétique évolue » ; Guerre SORLIN, *Marxisme politique et enseignement de l'histoire en U.R.S.S.*, dans *L'histoire et l'historien, Cahiers de Recherches et débats du C.C.P.F.*, n° 47, p. 95 et sv., Paris, Fayard, 1964.

tivité de toute formation culturelle, et de la possibilité de tout réformer en exerçant surtout la pensée comme principe créateur de tout le monde humain, de la valeur, de l'universel, de l'absolu au sein de ce monde » (75).

La Seconde Guerre Mondiale allait refouler plus loin encore cette généreuse intention. En août 1940, le maréchal Pétain, chef du gouvernement français, ordonna l'épuration de tous les manuels scolaires, spécialement des livres d'histoire. En Belgique, le Conseil des Secrétaires généraux chargea une commission de procéder de même avec nos livres de classe. La guerre 1914-1918, notamment, disparut des manuels. Plusieurs professeurs dont les cours étaient suspects en raison de leurs opinions furent suspendus, arrêtés, déportés même par ordre de l'autorité occupante.

Aux U.S.A., la politique de guerre se traduisit par la censure des manuels et des cours imprégnés de pacifisme, d'anti-militarisme, de sympathie marxiste (76).

Depuis 1945, sur la lancée de l'*Organisation des Nations Unies*, la mode tourne à l'internationalisme. Lucien Febvre, principal meneur des *Combats pour l'histoire* devint le premier directeur des *Cahiers d'histoire mondiale* (77). La parution récente de l'*Histoire scientifique et culturelle de l'humanité* (78) démontre le caractère constructif des confrontations d'historiens. « Face à l'accélération des connaissances humaines que nous contemplons avec un mélange d'admiration et d'épouvante, écrit J.-B. Duroselle, nous devons réfléchir et repenser » ... « Le professeur européen doit lutter pour mettre fin à l'individualisme et à l'isolement » conclut-il (79).

VERS UN NOUVEL HUMANISME

Les points de vue évoluent et les positions figées se rapprochent. L'enseignement, mieux informé, doit s'ajuster. On ne refuse plus maintenant du côté des *Annales* (80) que l'événement prenne de l'importance ni du côté de la *Revue historique* (81) que les structures cycliques conditionnent l'évolution. On relie l'histoire sociale, non seulement à l'histoire politique et économique, mais encore à celle des idées, des sensibilités ou à la psychologie collective, à la sociologie (82). Il semble

(75) *Histoire et éducation morale*, dans *Esprit international et enseignement de l'histoire*, p. 93, Paris, 1922. On sent l'influence de Benedetto CROCE.

(76) H. JOHNSON, *Teaching of history*, p. 85, N. Y., 1952.

(77) *Commission internationale pour une histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

(78) G. HAWKES et L. WOOLLEY, *Prehistory and the beginnings of Civilization* dans *History of Mankind cultural and scientific Development*. Londres, Unesco, 1963.

(79) *De l'utilisation des sondages d'opinion en histoire et en science politique*, p. 63, Bruxelles, INSOC, 1957. « A qui le Ciel a-t-il jamais départi cet ensemble de talents dont un seul suffirait à la gloire de plusieurs hommes ? » (René de Chateaubriand). « L'art d'écrire l'histoire sera toujours très rare... beaucoup de préceptes et peu de grands artistes. » (Voltaire).

(80) *ANNALES, Economies, Sociétés, Civilisations*, Revue bimestrielle fondée, en 1929, par L. FEBVRE et M. BLOCH, Paris, A. Colin.

(81) *REVUE HISTORIQUE*, fondée en 1876 par Gabriel MONOD, Paris, P.U.F.

(82) H. F. MARROU, *Théorie et pratique de l'histoire*, dans *Revue historique*, t. 233, p. 165-166, Paris, 1965.

que soit entendue la mise en garde de Fernand Braudel : « *Le danger d'une histoire sociale, nous l'apercevons tous : oublier dans la contemplation des mouvements profonds de la vie des hommes, chaque homme aux prises avec sa propre vie, son propre destin ; oublier, nier peut-être ce que chaque individu peut avoir d'irremplaçable... La difficulté n'est pas de concilier sur le plan des principes, la nécessité de l'histoire politique et de l'histoire sociale ; la difficulté est d'être capable de sentir l'une et l'autre à la fois et se passionnant pour l'une de ne pas dédaigner l'autre* » ⁽⁸³⁾.

Les instructions pédagogiques mettent délibérément l'accent « *sur ce qui fait l'originalité profonde de chaque époque* ». Si elles notent à la suite des « *conditions de la vie matérielle et du travail* », à la suite de « *l'organisation sociale* », les institutions politiques, c'est « *à condition d'y faire un choix* ». *Non multa sed multum* ⁽⁸⁴⁾. Des expériences intéressantes se développent, malgré les sceptiques ⁽⁸⁵⁾.

Parallèlement des initiatives nombreuses tentent d'éliminer des cours d'histoire les mauvaises querelles ou les lacunes fâcheuses en vue de contribuer à la compréhension des peuples : *Internationales Schulbuchinstitut* de la Kant Hochschule, à Braunschweig ⁽⁸⁶⁾, *Commission internationale pour l'enseignement de l'histoire, Fraternité mondiale* ⁽⁸⁷⁾, *Centre européen de la Culture*, à Genève ⁽⁸⁸⁾, *Association du Traité de l'Atlantique Nord* ⁽⁸⁹⁾, *Conseil de l'Europe*, colloque d'Else-neur (1965), poursuivent des buts similaires encore que non dépourvus d'intentions partisans, anti-communistes souvent. Puissent leurs objectifs ne pas les éloigner des buts assignés par l'Unesco, car, comme le rappelle Marc Bonnet : « *Pour parvenir à une meilleure compréhension entre les peuples, pour éliminer les obstacles que l'histoire peut présenter à cette compréhension, nous n'avons pas à réaliser des compromis plus ou moins aux dépens de la vérité historique. Il s'agit de dépasser les antagonismes nationaux, de les transcender par les méthodes et selon l'esprit de l'histoire, mais non de reconstruire le passé en fonction de conceptions pacifiques, européennes ou humanitaires qui lui étaient tout à fait étrangères* » ⁽⁹⁰⁾.

(83) Cité par R. DUFRAISSE, *Histoire sociale et économique* dans *Bul. de la Soc. des prof. d'hist. et de géographie*, n° 165, p. 499, Paris, 1960.

(84) *Instructions officielles* françaises et belges, passim.

(85) En Belgique, régime néerlandais, une restructuration du programme est en cours sur la base de thèmes basés sur la géographie historique, l'histoire sociale, politique, économique, etc ; cfr. *Sprekend Verleden*, 6 vol., Anvers, Ontwikkeling, 1961-1963. *Beeld*, Anvers, de Sikkel, 1963. *Problemen*, Anvers, Ontwikkeling, 1962 et sv.

(86) Organe de l'*Arbeitsgemeinschaft Deutscher Lehrerverbände*. (A.G.D.L.).

(87) Fondée en juin 1950, à la Maison de l'Unesco, à Paris, cette association s'attache à établir de meilleures relations entre les peuples. Elle s'occupe de révision des manuels d'histoire.

(88) Issu des délibérations du *Congrès de La Haye* (mai 1948), et de la *Conférence européenne de la Culture*, Lausanne, 1949. Publie un Bulletin.

(89) ASSOCIATION ATLANTIQUE BELGE, *L'Ecole et le Monde*, *Revue du Centre atlantique d'information pour les Enseignants*, fondée en 1964, Londres, W.C.L., Benjamin Franklin House, 36, Craven Street.

(90) Compte rendu du livre de Hans EBELING, *Deutsche Geschichte*, ausg. A, bd 2, *Abendlandisches Mittelalter*, Braunschweig, dans *Internationales Jahrbuch für Geschichtsunterricht*, t. I, p. 339, Braunschweig, 1951.

POUR CONCLURE

En cheminant au long des modes d'enseignement de l'histoire, au fil des temps, nous avons constaté qu'avec un certain décalage, ils suivent dans leur contenu les modèles de l'historiographie contemporaine et dans leurs méthodes les préoccupations de la société du temps. Plus que l'historiographie d'ailleurs, l'enseignement de l'histoire est influencé par la conjoncture politique, les structures sociales, les croyances religieuses, le milieu économique. N'est-il pas normal, en effet, que l'école reflète la société qui la sécrète ? Son rôle n'est-il pas de façonner des hommes répondant à l'idéal de cette société. Pendant des siècles, la société statique occidentale s'est complue dans un enseignement magistral et dogmatique⁽⁹¹⁾ où l'histoire ne servait qu'à inspirer le respect des valeurs politiques et militaires du moment et à fournir des modèles d'une société hiérarchisée dont seuls étaient illuminés les sommets. L'histoire, enseignée, apparaissait de la sorte comme un instrument merveilleux de dressage. Mais était-il encore question d'histoire à dire vrai chez un Wimpfeling, un Sleidan, un Baronius, un Bossuet, un Dewez, un Hébart par exemple ? En face de ces conformistes médiocres, des *hérétiques* surent sauver la dignité de l'histoire véritable : Vivès, Montaigne, Boulainvilliers, Voltaire, Priestley affirmèrent la vertu formative de l'histoire pour l'homme ; ils en libérèrent le prodigieux dynamisme. D'autres encore, parmi lesquels Comenius, Fénelon, Basedow, conscients de s'adresser à des enfants et non à des adultes s'inquiétèrent des moyens propres à leur faire aborder sans trop de risques les écueils de l'histoire enseignée. Les méthodes ajoutèrent à sa valeur humaniste. Tous leurs efforts, un peu anarchiques parfois, toujours isolés, ébranlèrent peu les coutumes. Une pensée pour fleurir doit trouver un terrain propice. A peine celui-ci commence-t-il à se composer. Si, par exemple, au sortir des humanités, les élèves belges avouent préférer l'histoire des civilisations dont ils seraient bien en peine d'ailleurs de définir le contenu, bien peu d'entre eux sortent des lieux communs politico-militaires. Cours et examens publics les y enferment. Comme en Italie, au baccalauréat⁽⁹²⁾, il leur manque d'avoir assimilé une méthode de travail et une table des valeurs. Ils s'élèvent difficilement à établir les liens nécessaires entre l'histoire de leur pays et celle de l'Europe. Hors de celle-ci et de ses anciennes colonies, c'est le désert. Vie économique, classes sociales, partis politiques, tendances des gouvernements, réformes relèvent apparemment d'un monde sans importance.

Le monde statique d'antan s'est soudain mis en branle accéléré : « 90 % des hommes de science qui ont vécu dans l'histoire du monde depuis le temps d'Euclide, de Pythagore et d'Archimède, sont vivants et travaillent aujourd'hui... » déclarait en 1963, M. Harold WILSON,

(91) cfr. A. CLAUSSE, *Réflexions sur l'axiologie éducationnelle*, dans *Au service de l'Education*, F. Hoyat, p. 112-115, Bruxelles, 1965.

(92) M. BENDISCIOLI et R. BERARDI, *L'insegnamento della storia*, p. 76.

chef du parti travailliste britannique⁽⁹³⁾. Au même moment, Jean Savard, professeur à la Faculté des sciences de Lille proclamait : « *L'enseignement français n'a plus de doctrine parce que son code des valeurs date toujours de la Belle Epoque, parce que ses méthodes n'ont pas évolué depuis un siècle* »⁽⁹⁴⁾.

Il est nécessaire que le cours d'histoire d'aujourd'hui, avant toute autre chose, prépare l'élève du secondaire à sa vie d'adulte, l'aide à donner un sens au présent⁽⁹⁵⁾. A cette fin, il est indispensable d'opérer un choix dans l'énorme somme des faits historiques. La probité du professeur, dûment pénétré de l'exactitude des faits, opérera les liaisons nécessaires pour faire découvrir les explications sans lesquelles les faits resteraient stériles dans leur isolement. Il débutera par les éléments du passé qui concernent le plus grand nombre d'hommes, ceux qui relèvent donc directement de la nature humaine dont il est nécessaire de montrer le caractère universel ; les faits culturels suivront, dans leur interdépendance ; les structures politiques couronneront le tout. Un tout solidement encadré dans les données géographiques et chronologiques. L'approche de toute manière pourra se faire à partir du milieu local concret et se mener en liaison permanente avec l'actuel. On profitera des circonstances pour démontrer les mécanismes de la méthode historique, aiguïser le sens critique et éveiller le sentiment de la relativité.

Montrer que rien n'est simple en histoire, en restant soi-même accessible à de jeunes intelligences, est un pari engagé journalièrement par le professeur. Savoir montrer ce que Wilhelm WUNDT appelle l'hétérogénéité des résultats, à savoir qu'une action, une fois accomplie, peut provoquer des conséquences autres que celles prévues ou espérées, comme si elle avait acquis une existence autonome. Faire relever la lenteur dans la diffusion des idées, dans les répercussions de certains événements spectaculaires : mesurer par exemple l'espace de temps séparant la découverte de la poudre à canon et les effets spectaculaires de son emploi. Souligner la diffusion pénible de l'humanisme et la persistance de la scolastique jusqu'à l'époque contemporaine⁽⁹⁶⁾. Montrer que trop souvent les événements exposés dans les livres de classe concernent des minorités politiques, littéraires, philosophiques s'imposant à des masses tardigrades, indifférentes ou abstentionnistes. Telles sont les matières du cours d'histoire à ce stade.

(93) Cité par A. CLAUSE, o. c., p. 115.

(94) cfr. LE MONDE, 7 sept. 1963. Une enquête de l'Unesco en cours de développement révèle les déficiences des pays de tradition latine et catholique, en regard des pays anglo-saxons et protestants de tradition ; cfr. F. HOTYAT, directeur de l'Institut supérieur de Morlanwelz.

(95) « Spontanément, l'homme assume son passé pour pouvoir se conduire dans le présent » ; M. GRUBBELIER, *Enseignement de l'histoire et formation humaine*, p. 66. Voir dans leur ensemble les articles publiés par le Centre catholique des intellectuels français dans *L'histoire et l'historien, Cahiers de recherches et de Débats*, n° 47, Paris, Fayard, 1964. Abandonnant sa tour d'ivoire, l'historien doit appliquer au présent sa méthode d'analyse et son esprit de synthèse, afin de « reconnaître le sens de l'histoire », cfr. G. CASTELLAN, *Peut-on faire l'histoire de son temps ?* dans *LXXXVIIe congrès national des sociétés savantes. Section d'histoire moderne et contemporaine*, Poitiers, 1962, Paris, Imp. nationale, 1963.

(96) « Nous ne vivons pas au présent », A. DUPRONT, *Présent, passé, histoire*, dans *Cahiers de recherches et débats...*, n° 47, p. 14, Paris, Fayard, 1964.

A ceux qu'attendrait une carrière vouée à l'histoire, soit sur le plan strictement scientifique, soit sur le plan scientifico-pédagogique, une formation plus approfondie et plus nuancée, une information plus complète devraient être assurées⁽⁹⁷⁾.

Ainsi s'apaiseraient les différends qui au nom de la probité opposent les tenants de l'histoire événementielle et ceux de l'histoire structurale. Peut-être alors l'histoire cessera-t-elle d'être un moyen de lutte ou un instrument de conditionnement pour devenir le commun dénominateur des hommes de bonne volonté.

R. VAN SANTBERGEN.

(97) « Il est invraisemblable que l'enseignement du second degré s'obstine à donner le même enseignement historique à tous ses clients » : cfr Ibid., p. 72.



DIALOGUE

... AVEC LA ROUMANIE

PROBLEMES CONCERNANT L'EDUCATION DES ENFANTS ET DE LA JEUNESSE AU COURS DES ANNEES D'ECOLE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT ET DES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES ⁽¹⁾

L'éducation de la jeune génération dans l'esprit des nobles idées de la paix et de l'entente entre les peuples correspond certainement à un impératif majeur de notre époque. Les guerres d'invasion et de pillage ont apporté trop de souffrances à l'humanité, de sorte qu'elles sont restées profondément marquées dans la conscience et la mémoire de millions d'êtres humains. De nos jours, nous voyons s'accumuler des moyens de destruction tels que, dans l'éventualité de leur utilisation, ils pourraient amener des sacrifices incalculables pour la société humaine. Voilà pourquoi les problèmes de la défense et de la consolidation de la paix, la tâche d'éviter la guerre, sont autant de problèmes centraux de la vie contemporaine, et, en même temps, des préoccupations concernant l'éducation de la jeune génération.

Les cadres enseignants du monde entier ne peuvent pas ignorer qu'en dépit du fait que le rapport des forces dans le monde est favorable à la paix, à la démocratie et au progrès, les milieux réactionnaires, continuent à menacer la paix des peuples, interviennent directement dans la vie de certains pays, organisent des complots et des coups d'Etat et exercent des pressions inadmissibles. En s'opposant à la détente internationale, ils mettent en danger les conquêtes des peuples et la paix mondiale; ils cherchent ainsi à s'opposer au développement historique, au progrès de l'humanité.

Les peuples d'Europe, qui ont apporté et apportent à présent leur contribution importante à la cause du développement de la civilisation peuvent et doivent en même temps créer un climat de détente et de compréhension internationale.

(1) Co-rapport au problème n° 2 (« Les années d'école ») du Séminaire international sur le thème « L'Éducation pour un monde sans guerre », organisé par le Conseil Mondial de la Paix, en collaboration avec l'Internationale des Résistants à la Guerre. Varsovie, 1-7 août 1966.

N.D.L.R. - Il nous a paru intéressant de publier ce rapport émanant d'un haut fonctionnaire du Ministère de la Culture de Roumanie à titre de document représentatif de la politique de ce pays en matière scolaire. Le lecteur voudra bien excuser les maladresses de style d'un auteur dont le français n'est pas la langue maternelle et comprendre l'emploi d'un jargon peu familier à nos pays occidentaux. On constatera le rôle important accordé à l'histoire dans l'effort de rapprochement entre les peuples.

Les peuples qui vivent en Europe sont intéressés au plus haut degré à arrêter le déclenchement d'une nouvelle guerre ; ils veulent établir une paix durable. Le souvenir des sacrifices immenses résultant de la lutte pour la défaite de l'impérialisme et du fascisme qui, de connivence avec des milieux réactionnaires d'autres pays, ont déclenché, pendant la première moitié de ce siècle, deux guerres mondiales, est encore très vivant en Europe.

La réalisation de la sécurité européenne, en faveur de laquelle se prononcent des forces sociales et politiques immenses, présente une importance particulière pour tous les peuples.

L'éducation des générations à venir ne peut être détachée des problèmes majeurs de l'époque où nous vivons. La jeune génération dynamique et réceptive face aux idéaux de liberté et de justice sociale, face aux vertus et aux traditions avancées des peuples dans leur lutte pour l'indépendance nationale, la souveraineté et le progrès social, peut et doit être dirigée afin d'apporter sa contribution à la solution des problèmes fondamentaux de notre époque. Il faut éduquer la jeunesse de telle manière qu'elle soit à même d'orienter son énergie créatrice vers les buts les plus élevés du travail constructif et du bien-être de l'homme, pour assurer la paix et la sécurité internationale sur les bases des principes indestructibles du respect réciproque et de l'entente entre les peuples.

L'éducation des élèves dans l'esprit de l'entente internationale, des idées de paix et d'amitié entre les peuples ne doit pas être considérée comme un à-côté de l'instruction et de l'éducation, mais comme une partie intégrante de celles-ci, devant s'exprimer par des thèmes adéquats dans tous les programmes d'enseignement, de même que dans les manuels scolaires. Facteur important de la culture et de la civilisation, l'école, avec le soutien actif des organisations de jeunesse, d'autres organisations, et de la famille, a une grande responsabilité dans la tâche de diriger les pas de la jeune génération non seulement sur le chemin difficile de la connaissance, mais aussi dans la formation des traits moraux et de caractère de celle-ci. Nous sommes d'avis que l'école doit cultiver l'affection et le dévouement de la jeune génération envers le peuple, le respect des traditions avancées de celui-ci, l'amitié avec les enfants et la jeunesse scolaire du monde entier, sous le signe de la paix et de l'entente générale ; de même que développer le sentiment de solidarité entre des peuples qui luttent pour la liberté et l'indépendance nationale, pour le progrès social.

Entraîné dans le vaste travail créateur qui consiste à continuer à un échelon supérieur l'œuvre de parachèvement de la construction socialiste en Roumanie, suivant le programme élaboré par le Neuvième Congrès du Parti Communiste Roumain, notre peuple, comme les peuples du monde entier, est intéressé, au plus haut degré, au maintien et à la consolidation de la paix dans le monde, au développement des relations avec les autres pays socialistes, avec tous les peuples du monde et à la promotion dans les rangs de la jeunesse des

idéaux de paix, de respect réciproque et d'entente sur le plan international. C'est dans cet esprit que les documents d'Etat qui se trouvent à la base du système d'enseignement de la République Socialiste de Roumanie, les plans d'enseignement, les programmes, les manuels scolaires, etc. poursuivent constamment le but de doter la jeune génération de tout ce que la pensée humaine a créé de plus valable ; de former des hommes possédant un large horizon spirituel, profondément dévoués au peuple, à la République Socialiste de Roumanie, éduqués dans l'esprit des idées les plus avancées de l'époque contemporaine, de l'humanisme et de l'amitié entre les peuples.

L'amour et le respect profond pour tous les hommes qui travaillent, le désir de contribuer, avec la jeunesse du monde, au renforcement du front mondial de la paix, caractérisent tout l'enseignement de la République socialiste de Roumanie : l'enseignement préscolaire, l'école générale d'une durée de 8 ans, qui pratiquement comprend toute la jeunesse en âge d'école, les lycées, les lycées spécialisés, récemment créés, les écoles avec programme spécial, l'enseignement professionnel et technique.

Ce qu'on réalise dans notre enseignement, à cet égard, est l'expression de la politique de paix et d'amitié de notre pays avec tous les peuples.

En décembre 1965, l'Assemblée Générale de l'O.N.U. a adopté à l'unanimité la « Déclaration relative à la propagation, dans les rangs de la jeunesse, des idéaux de paix, de respect réciproque et de l'entente entre les peuples », présentée par le Gouvernement de la République Socialiste de Roumanie, dès l'année 1960. Depuis, l'idée de la déclaration avait été encouragée par la Conférence internationale de l'UNESCO à Grenoble, au mois d'août 1964, et par un grand nombre de pays qui ont pris l'initiative d'élaborer un texte qui a obtenu une adhésion générale. L'importance particulière et l'opportunité de ce document, dû à l'initiative de la Roumanie, ont été expressément soulignées, parce qu'il invite les jeunes à devenir conscients de leur responsabilité dans le monde qu'ils seront un jour appelés à diriger et à être animés par l'esprit de confiance dans l'avenir heureux de l'humanité.

Par la Charte des Nations Unies même, les peuples se sont déclarés prêts à sauvegarder les générations futures du fléau de la guerre. La déclaration est le premier appel que l'O.N.U. adresse directement et solennellement à la jeune génération en vue de diriger son énergie vers les buts les plus élevés pour assurer la paix et la sécurité internationale sur la base des principes du respect réciproque et de l'entente entre les peuples, de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, de collaboration et d'entraide.

En concordance avec les principes qui se trouvent à la base de sa politique de formation des nouvelles générations, la République Socialiste de Roumanie a également ratifié la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, adoptée à Paris en décembre 1960.

Dans la complexité des moyens qui contribuent à l'instruction et à l'éducation des élèves, l'enseignement a un rôle décisif à remplir par son caractère scientifique, organisé et méthodique. Dans ce sens, les programmes scolaires, dans leurs documents de directives, impriment au travail des cadres didactiques l'orientation, l'unité et la finalité nécessaires. A leur base réside aussi l'idée que la formation et le développement de la personnalité de l'élève à l'école, sont inséparablement liés, aujourd'hui, à l'idée de paix et d'amitié entre les peuples.

Les idéaux de paix et d'amitié sont propagés par l'étude de la vie des peuples, de leurs créations, de leur lutte pour l'indépendance nationale, de leur libération sociale, de leur régime démocratique et de leur degré d'élévation.

En introduisant dans les programmes scolaires des connaissances concernant d'autres nations, nous prenons en considération que indifférent aux régimes sociaux et politiques l'on ne doit pas empêcher l'information des élèves sur le passé ou le présent d'autres pays, que *« le souci suprême des jeunes des écoles et des universités — ainsi que le soulignait récemment, le secrétaire général du Comité Central du Parti Communiste Roumain, — est d'apprendre, de s'instruire continuellement, de s'efforcer d'assimiler toutes les valeurs de la pensée humaine, depuis les siècles écoulés; de la science et de la culture contemporaines; de pénétrer plus profondément dans l'univers miraculeux de la connaissance »*. Dans ce sens, les programmes et les manuels scolaires comme l'ensemble des activités extrascolaires, accordent une grande attention aux aspects les plus véridiques de la vie et de l'histoire des autres peuples, afin de donner la possibilité aux élèves de connaître les traits essentiels de l'histoire et de leur culture. Ainsi, la jeune génération est éduquée afin d'apprécier la contribution que chaque peuple, petit ou grand, apporte au patrimoine matériel et spirituel de l'humanité. Les élèves comprennent que les différences de race, de couleur, d'origine ethnique, de conceptions philosophiques ou religieuses, n'ont pas empêché et ne peuvent pas empêcher l'existence et le développement des échanges de valeurs, l'entente et la collaboration internationale.

Un grand rôle incombe à l'étude de l'histoire, de la géographie, des langues étrangères; elles figurent dans les plans d'enseignement de l'école générale de 8 ans, des lycées et des autres catégories d'écoles de notre pays. En dehors de la connaissance de l'histoire de notre peuple, les élèves reçoivent des éléments de base de l'histoire ancienne, de l'histoire du moyen âge, de l'histoire moderne et contemporaine des autres peuples.

Par leur contenu, les programmes et les manuels donnent la possibilité d'étudier le mode de vie, les aspirations, les réalisations des autres peuples et de se rendre compte de leur apport au patrimoine culturel mondial.

Dans le cadre des leçons d'histoire, les professeurs s'efforcent — conformément aux indications des programmes — de mettre des jalons

et ensuite de faire approfondir par les élèves, la compréhension du processus de développement ascendant de la société, de bien estimer les nobles buts de l'humanité, parmi lesquels la paix et l'entente entre les nations, jouent un rôle de premier ordre.

Les leçons d'histoire universelle mettent en relief les traditions progressistes, l'importance de la science et de l'art des différents peuples ; elles s'ingénient à caractériser l'œuvre des écrivains éminents, des artistes, des savants qui ont tous contribué au développement de la culture, de la science et de la technique mondiales, consolidant ainsi le respect pour le passé historique de ces autres peuples, pour leur contribution à l'enrichissement du trésor matériel et spirituel de la société humaine. Les élèves ont ainsi l'occasion de bien connaître le développement de la société humaine grâce aux profondes transformations du monde contemporain ; ils étudient les causes, le caractère, le développement et les suites de la première et de la deuxième guerre mondiales ; on leur explique l'importance historique de la victoire contre le fascisme, la signification de la lutte des peuples coloniaux pour l'indépendance nationale. Les élèves étudient les liaisons multiséculaires de notre peuple avec les peuples voisins, la lutte commune pour la liberté et l'indépendance. Dans le cadre du cours d'histoire de la Roumanie, ils ont la possibilité d'étudier la politique internationale de la République Socialiste de Roumanie, qui a comme bases solides, les principes de la souveraineté et de l'indépendance nationale, l'égalité des droits, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays ; les élèves apprécient la contribution de notre pays à la propagation de ces principes sur l'arène internationale.

Dans les programmes de géographie figurent en dehors de la géographie de la Roumanie, l'étude de la géographie physique générale, de la géographie économique et politique du monde pour que les élèves puissent connaître les caractéristiques économiques, sociales et politiques du développement des peuples. Les programmes et les manuels de géographie insistent sur l'importance du développement des forces de production dans toutes les régions du pays, sur la nécessité de continuer l'industrialisation socialiste pour mettre en valeur toutes les richesses matérielles et humaines de notre pays.

Le programme de géographie économique et politique du monde et celui de géographie de la République Socialiste de Roumanie, mettent en évidence le choix de la Roumanie pour le développement des relations de collaboration avec tous les pays, sans distinction de système social et politique ; elle développera aussi dans l'avenir des relations économiques, technico-scientifiques et culturelles avec tous les pays, étant de l'avis que les échanges multilatéraux basés sur les avantages réciproques sans conditions politiques, sans restrictions et discriminations, contribuent à la diminution de la tension internationale et au rapprochement entre les peuples, ce qui constitue un facteur important de consolidation de la paix.

L'éducation civique (classe de VIII^{me}), l'économie politique (classe de X^{me}), des éléments de philosophie (classe de XI^{me}) et autres sujets d'enseignements constituent des thèmes de grande importance pour la formation d'une jeunesse active dans la lutte contre la tension internationale et pour la consolidation de la paix. On insiste sur l'idée que chaque Etat, petit ou grand, a le devoir de faire tous les efforts pour défendre cette paix, condition nécessaire pour une civilisation humaine florissante ; on arrive ainsi à donner aux élèves la conviction que chaque pays doit apporter sa contribution à l'enrichissement des valeurs matérielles et spirituelles mondiales, que le développement des relations économiques constitue un moyen efficace de connaissance, d'appréciation réciproque et d'entente internationale. Sont également traités les problèmes concernant le mouvement de libération des peuples ; on explique aussi les notions d'indépendance et de souveraineté nationale ; on caractérise enfin la lutte des peuples pour la conquête et la consolidation de leur indépendance.

L'étude de la langue et de la littérature roumaines dans notre école, a une importance particulière, vu que cette discipline se trouve à la base de la formation intellectuelle et morale des élèves et qu'elle constitue le principal instrument qui les prépare à assimiler les autres matières enseignées. L'étude de la langue et de la littérature roumaines est un des principaux moyens de connaître la vie et le passé du peuple roumain, de mieux comprendre les réalisations de notre culture nationale.

L'histoire de la littérature universelle, discipline nouvelle d'étude, est appelée à faire connaître les écrivains les plus importants de l'Europe et des autres continents ainsi que les œuvres les plus valables de la littérature mondiale.

A partir de la V^{me} classe de l'école générale, les élèves doivent apprendre, au choix, une des langues étrangères modernes (l'anglais, le français, le russe), et, dans la IX^{me} classe (première année de lycée), ils choisissent une deuxième langue étrangère parmi les langues modernes de grande circulation : l'anglais, le français, l'allemand, le russe.

Une place toute particulière dans la formation du caractère des élèves et de leur éducation dans l'esprit de la paix, de la justice, de la liberté, du respect réciproque et de l'entente entre les peuples, est occupée par les activités extrascolaires, réalisées avec le concours de l'école, des organisations de pionniers et de celles de l'Union de la Jeunesse Communiste, des comités de parents des élèves et d'autres organisations.

En partant de l'appréciation que le développement continu de l'économie et de la culture de notre pays nécessite une élévation de l'activité éducative déployée dans les rangs de la jeunesse, les organismes dirigeants les plus autorisés de notre pays prennent des mesures pour améliorer et perfectionner en permanence les activités extrascolaires. Les mesures récentes pour améliorer l'activité de l'or-

ganisation des pionniers, par exemple, sont soumises à présent à de larges débats, auxquels participent des cadres didactiques, des hommes de science, d'art, de culture et des parents d'élèves.

Les buts de l'éducation scolaire et ceux de l'éducation extrascolaire sont convergents, et leur action est coordonnée d'une manière unitaire, en rapport avec les importants objectifs du développement économique, social et culturel de la construction socialiste. L'éducation de la jeune génération repose sur l'idée du travail et des relations sociales : conditions créées par notre régime pour l'épanouissement continu de la personnalité humaine.

Le professeur dirigeant la classe, l'ensemble des professeurs, les organisations d'enfants et de jeunesse, prennent l'initiative — à l'école ainsi qu'en dehors de l'école — d'entreprendre toute une série d'actions éducatives, avec les élèves, ce qui contribue à leur développement multiforme. On attribue un grand rôle aux excursions, au tourisme, aux spectacles, aux visites des expositions, des musées. Les élèves visitent principalement les expositions artistiques, culturelles, économiques, organisées dans notre pays par d'autres Etats.

Une activité intéressante et variée, sur le plan de l'éducation des pionniers, dans l'esprit de l'amitié avec les enfants et les jeunes des autres pays, est déployée aux palais des pionniers, aux maisons des pionniers et aux clubs de l'amitié (amis par correspondance, petits philatélistes). L'activité culturelle des actions de masse organisées à l'occasion de la « Journée mondiale de la jeunesse », le 1er juin (la journée de l'enfant), la journée de la libération de l'Afrique, etc., les concours, les veillées culturelles, les échanges d'objets, spécialement de l'art populaire, les échanges d'albums, les voyages imaginaires sur la carte du globe, l'entraînement d'un grand nombre d'élèves à l'activité des radioamateurs, etc. : tout ceci contribue largement au resserrement des liens entre les enfants et la jeunesse d'autres pays, en développant en eux, le sentiment d'estime et de respect réciproque.

Beaucoup de livres de littérature étrangère sont publiés dans notre pays. Parmi ces livres, un grand nombre figurent au catalogue obligatoire des bibliothèques scolaires et fournissent une bonne occasion de connaître les manifestations spirituelles des autres peuples. Les cercles littéraires, organisés à l'école et dont le but est de développer les aptitudes littéraires particulières de certains élèves, font souvent figurer dans leur programme des représentations et des comptes rendus de créations de la littérature universelle.

De même, un rôle important dans l'éducation de nos élèves en vue de promouvoir l'amitié avec la jeunesse d'autres pays est leur participation aux camps internationaux, expositions internationales de dessins d'enfants, compétitions sportives, olympiades, etc.

Ainsi donc, dans le but d'inculquer aux enfants et à la jeunesse les idées de paix, d'amitié, de collaboration entre les peuples et de développement des relations amicales entre la jeunesse scolaire roumaine et la jeunesse scolaire d'autres pays, on a organisé, à Bucarest, en octobre 1965, l'Exposition internationale de dessins des enfants

et de la jeunesse scolaire avec pour thème : « Aspects de la vie des enfants et de la jeunesse scolaire dans ma patrie. » Cette initiative a obtenu un grand succès ; nous avons reçu 1.500 travaux d'enfants et de jeunes élèves de 27 pays du monde entier. L'exposition a contribué à mieux faire connaître les pensées et les aspirations de la jeunesse de différents pays et à son rapprochement. Animée par les mêmes sentiments profondément humains, la jeunesse de notre pays a participé avec de beaux travaux aux expositions internationales organisées dans d'autres pays.

Les concours de mathématiques, physique, chimie, dans la jeunesse scolaire, jouissent d'un très large écho. A la montagne, comme à la mer, sont organisés dans notre pays, tous les ans, des camps internationaux où se donnent rendez-vous des enfants et des jeunes de différents pays. En même temps, les élèves des écoles de Roumanie participent aux camps internationaux d'autres pays. Avec un intérêt tout particulier sont suivies les émissions de voyages géographiques (« Téléglobe ») de la télévision roumaine et celles intitulées « Autour du globe » de la radiodiffusion roumaine. Ces émissions élargissent considérablement l'horizon de connaissances des enfants et de la jeunesse scolaire concernant le mode de vie et d'existence, la lutte des peuples de tous les méridiens du globe. Dans le même but, on doit ajouter les journées du film de différents pays, les anniversaires des grandes personnalités de la science et de la culture mondiales (un grand nombre sur la recommandation du Conseil Mondial de la Paix), ainsi que d'autres manifestations comme par exemple : l'échange de cartes postales illustrées, lettres, timbres-poste, albums, etc. Tout ceci contribue à approfondir et à souder l'amitié entre les enfants et la jeunesse scolaire roumaine et celle des autres pays et aussi à cultiver le respect, l'estime pour la vie ; enfin à faire mieux connaître l'histoire et la lutte pour le progrès des autres peuples.

Le travail d'éducation des élèves, dans l'esprit de l'amitié et de l'entente entre les peuples dépend dans une grande mesure de celui qui est appelé à assurer la diffusion du contenu des programmes et des manuels, c'est-à-dire, le professeur. Pour arriver à cela, l'idéal de paix et d'entente entre les peuples ne peut être propagé avec succès que dans les conditions où toute l'activité et la pensée de l'éducateur s'identifient avec cet idéal, expression d'un grand humanisme. Sans une vaste information sur la société humaine, sans la compréhension scientifique des problèmes aujourd'hui soulevés dans le monde, sans la force de conviction avec laquelle il doit opérer, le professeur ne peut pas répondre avec compétence et efficacité aux besoins de l'éducation des élèves dans l'esprit de l'entente internationale, de l'éducation multilatérale des élèves et de la formation de leur personnalité.

Pleinement conscients de cette responsabilité, les professeurs de notre pays ont une contribution importante à apporter à la formation de la jeune génération qui devra vivre dans un monde de paix et d'amitié entre les peuples.

Dr Vasile NICHTIA,
Roumanie.

INFORMATION PEDAGOGIQUE

INFORMATION PEDAGOGIQUE

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

Information pédagogique

LA CONDITION OUVRIERE DU XIX^e SIECLE A PARTIR D'UN CAS PARTICULIER : LE MINEUR BORAIN.

Lors d'une journée pédagogique du groupe de travail de Dour, j'ai eu l'occasion de présenter à Monsieur l'Inspecteur Van Santbergen quelques livrets d'ouvriers ayant appartenu à des mineurs borains du siècle dernier. Il est apparu qu'une petite étude serait désirable pour illustrer à l'aide de ces documents une leçon sur la condition ouvrière au XIX^e siècle.

Dès le départ, j'ai été frappé par l'un d'entre ces livrets, celui d'ALBERT-AIMABLE CAUFRIEZ, parce que cet homme avait, pendant sa carrière, occupé une quarantaine d'emplois dans des charbonnages.

J'ai donc centré mes recherches sur ce seul personnage et bien m'en a pris.

Avec le concours de Léon Guillaume, historien, j'ai entrepris d'aller fouiller les archives de l'Etat Civil de la Commune de Pâturages, et nous avons eu la chance assez exceptionnelle de pouvoir reconstituer les ascendants, descendants et collatéraux de notre mineur dont voici le tableau. (*Voir Document Annexe n° 1 : Tableau généalogique*).

Forts de ces renseignements, nous avons eu l'idée de chercher à entrer en contact avec des descendants encore en vie. Nous avons ainsi retrouvé, à La Bouverie, un fils d'Albert-Aimable, et à Mons, un petit-fils. L'un et l'autre nous ont reçu fort aimablement, malgré le caractère quelque peu indiscret de notre démarche. Ils se sont mis en quatre pour rechercher des photos de famille et tout autre document susceptible de nous intéresser. C'est ainsi que nous avons pu illustrer le grand tableau généalogique ci-annexé d'un grand nombre de portraits des plus attachants.

Outre l'arbre généalogique, nous avons pu réaliser un autre document fort précieux : l'interview enregistrée de Monsieur Fernand Caufriez (*cfr Document Annexe n° 2*), lui-même ancien ouvrier mineur ; cette interview basée sur un questionnaire soigneusement préparé donne d'innombrables renseignements de première main sur les conditions de vie et de travail des mineurs borains. On trouvera plus loin de larges extraits de cet enregistrement.

I	Jean-Joseph CAUFRIEZ				
II	Casimir-Joseph CAUFRIEZ né à Pâturages le 4 mars 1768 Charbonnier				
III	Prudent-Joseph CAUFRIEZ Charbonnier né à Pâturages le 18 Ventôse an XII (1804) décédé à Pât. le 22 mai 1866				
IV	1. Jean-Baptiste Houilleur né à Pât. (*), le 1er novembre 1832	2. Euphanie, Marie-Rose Ménagère née à Pât., le 13 novembre 1835	3. Albert CAUFRIEZ (dit Jac'daille) Houilleur né à Pâturages le 26 mai 1837 décédé à Pât., le 6 février 1888 (bronchite chronique)		
V	1. Achille Houilleur né à Pât., le 24 janv. 1857 décédé à Pât., le 30 janv. 1906	2. Domitilde Virginie Houilleuse née à Pât., le 21 juillet 1860 décédée à Pât., le 16 mai 1930	3. Céline Houilleuse née à Pât., le 3 avril 1862 déc. à Pât., le 13 mai 1891	4. Emile-Albert Houilleur né à Pât., le 28 avril 1864 décédé à Pât., le 20 oct. 1912	5. Albert AIMABLE Houilleur né à Pâturages le 28 avril 1866 décédé à Pât., le 8 octobre 1917
VI	1. Angèle-Désirée née à Pâturages, le 9 août 1891 décédée à Wasmes, le 24 février 1964	2. Albert + Marguerite GELE Houilleur né à Pât., le 22 septembre 1893 décédé à Mons, en 1941	3. Fernand Houilleur né à Pâturages le 21 avril 1899 habite actuellement Rue du Pas		
VII	1. Albert-Paul né à Calais, le 22 octobre 1918 Boucher à Mons, rue Bertaimont 9			1. George née à La Bouv En	
VIII	Jacqueline née à Mons, le 28 février 1947				

* Pât. : Pâturages.

la famille CAUFRIEZ

Marie-Josèphe
LHEUREUX

Marie-Thérèse
LIENARD
née à Pâturages,
5 janvier 1778

Adèle (Adèle)
BERTIAUX
née à Pâturages,
18 avril 1807
décédée à Pât.,
31 janvier 1848

osalie AUDIN
Ménagère
née à Pâturages,
28 octobre 1837
décédée à Pât.,
29 août 1904

4. Virginie,
Hortense
Houilleuse
née à Pât.,
le 29 janv. 1839

5. Virgile
Houilleur
né à Pât.,
le 13 mai 1841

6. Elisa
Houilleuse
née à Pât.,
le 24 février 1844

7. Emile-Augustin
Houilleur
né à Pât.,
le 15 mai 1846

icie LHEUREUX
née à La Bouverie,
31 mars 1866
décédée à Pât.,
22 mars 1939

6. Virgile
Houilleur
né à Pât.,
le 28 mars 1868
décédé à Pât.,
le 8 sept. 1895

7. Aristide
Houilleur
né à Pât.,
le 22 oct. 1869
décédé à Pât.,
le 25 oct. 1903

8. Alfred
Houilleur
né à Pât.,
le 24 mars 1872
décédé à Pât.,
le 12 nov. 1925

9. Vital
Houilleur
né à Pât.,
le 9 avril 1875
décédé à Vilvorde,
le 21 avril 1896

maine FERMEUS

4. Emile
Houilleur
né à Pâturages, le 18 mars 1902
décédé à Pât., le 18 novembre 1940

La Bouverie,
usé, 36 - 38

ernande
e 26 juin 1926
e

fant

L'examen de l'arbre généalogique nous a livré bien d'autres indications encore. D'abord, au point de vue démographique, il donne la possibilité de réfuter ce préjugé populaire trop bien ancré au sujet de la longévité moyenne au XIXe siècle. Les 14 membres de cette famille, dont nous connaissons les dates de naissance et de décès, ont eu une moyenne de vie de 47 ans. Or, il faut faire remarquer que :

1. Il n'y a aucun cas de mortalité infantile : le défunt le plus jeune, Vital, disparaît à 21 ans.

2. 4 personnes seulement (dont 3 femmes) dépassent la soixantaine : 62 ans, 66 ans, 69 ans et 73 ans.

Et si nous ajoutons les trois personnes nées à l'extrême-fin du XIXe siècle et dont l'existence s'étale largement sur le XXe, nous obtenons, pour un total de 17 membres de cette famille, une moyenne de vie de 48 ans, 5 personnes (dont 4 femmes) dépassant la soixantaine. (cfr Document Annexe n° 3 : Graphique des âges). La moyenne ainsi obtenue n'est donc en rien « forcée ».

Seconde indication démographique : la composition des familles.

Alors qu'au XIXe siècle, nous comptons successivement 7 et 9 enfants, nous n'en trouvons plus, pour les 2 dernières générations, que 4 et 1. Le nombre d'enfants dans les familles du XIXe sera bien entendu utilisé au cours de la leçon pour contribuer à l'explication du boom démographique européen au siècle passé.

L'examen des professions révèle une hérédité de la condition de mineur à travers cinq générations. Cette constatation sera utile pour aborder la notion de classe sociale et plus précisément de prolétariat industriel. Quant aux conditions de travail, nous comptons exploiter principalement trois documents :

D'une part, une photo ancienne montrant un groupe de mineurs : on y voit non seulement des hommes adultes, mais aussi des femmes et des enfants (et parmi eux, des membres de la famille Caufriez) ;

en second lieu, le carnet de travail d'Albert-Aimable Caufriez (*Document Annexe n° 4 : Photocopie de la 1re page*), sur lequel la date de naissance a été volontairement faussée : on y indique comme année de naissance 1865, alors qu'il est né en 1866. Il s'agissait donc de lui donner 12 ans pour lui permettre d'aller « à fosse ». (*Document Annexe n° 5 : Relevé à titre comparatif des dates de mise au travail d'autres mineurs dont nous possédons les carnets*).

Ce livret est aussi révélateur de l'instabilité de l'emploi, car Albert-Aimable Caufriez, comme on l'a dit au début, a travaillé dans quarante puits différents ; il n'est resté parfois que quelques jours au même endroit. (*Document Annexe n° 6 : Tableau-relevé des puits mentionnés par son livret*).

Le livret fournit encore des indications relatives à la législation du travail et, notamment, les dispositions pénales très dures dont les ouvriers étaient victimes. (*Document Annexe n° 7 : extraits du Règle-*

ment de police, extraits de l'arrêté du 9 Frimaire An XII, extraits du Code Pénal, pages 3 à 12 du livret).

Troisième document, l'interview de Fernand Caufriez, fils d'Albert-Aimable, précisant certains détails fort éloquents, comme l'absence d'indemnité en cas d'invalidité due aux accidents de travail.

En ce qui concerne les conditions de vie, nous utiliserons :

1. Des photos de maisons de mineurs, notamment celle de la maison occupée par Fernand Caufriez, avant qu'elle ne fût modernisée ;

2. Des photos de mineurs en tenue de travail ;

3. Des extraits de l'interview de Fernand Caufriez corroborée par des extraits d'enquêtes parlementaires publiées par H. FAUVIEAU dans son ouvrage « *Le Borinage, monographie politique, économique et sociale* » pp. 28-30 (*Document Annexe n° 8*), et relatifs aux maisons et aux budgets des mineurs borains.

D'aucuns pourront nous faire le reproche de ne pas avoir parlé des luttes sociales au XIXe siècle. Qu'ils se rassurent ! Si nous n'avons pas traité ce sujet, c'est parce qu'il est tellement vaste — surtout au Borinage — que nous nous sommes proposé d'en faire l'unique objet d'une autre leçon.

Document annexe n° 2. Interview de Monsieur Fernand CAUFRIEZ, fils de Albert-Aimable (1).

Qu. — Monsieur Gaufriez, voudriez-vous d'abord nous parler des conditions de travail et plus exactement, de la durée de la journée de travail ; est-ce que vous vous souvenez du nombre d'heures que votre père travaillait et du nombre d'heures que vous-même, vous avez travaillé ?

R. — Là, je peux vous dire ceci, c'est que, quand mon père est parti au travail, on travaillait à ce moment-là douze heures, et même plus par jour, parce que le charbon qui était abattu par les abatteurs, ceux qui abattent le charbon, il devait être enlevé au bout de la journée, et les ouvriers qui travaillaient à l'enlèvement du charbon, à ce moment-là devaient travailler jusqu'au moment où il n'y avait plus de charbon, donc il y en avait qui travaillaient quinze heures, seize heures et même dix-sept heures ; ils ne travaillaient pas quinze, seize et dix-sept heures, mais ils restaient quinze heures, seize heures, dix-sept heures au fond.

Qu. — A quelle heure, en général, votre père partait-il au charbonnage ?

R. — Au moment où je l'ai connu, il partait à cinq heures ; il allait pour cinq heures au charbonnage ; donc il partait vers quatre heures, trois heures et demie, c'est suivant le trajet qu'il devait effectuer pour se rendre sur le lieu de travail.

Qu. — Comment se rendait-il sur ce lieu de travail ?

R. — Il se rendait à pied, hein ! et il n'avait même pas de chaussures, de bottines qu'on dit, et il partait en sabots, à ce moment-là.

Qu. — A quelle heure rentrait-il à la maison le soir ?

R. — Bien, quand je l'ai connu, il rentrait vers quatre heures et demie, cinq heures, le soir quand il rentrait. C'était au moment où je l'ai connu, puisque je suis né, moi, en 99 ; alors, j'avais cinq - six ans.

Qu. — Est-ce que votre père et tous les ouvriers mineurs, à cette époque-là, bénéficiaient de congés ?

R. — Ah non ! A cette époque-là, il n'y avait pas de congé, il n'y avait rien du tout ! Il y en avait même qui travaillaient le dimanche pour se faire un petit pécule supplémentaire.

Qu. — Donc il n'y avait pas de congé pour les loisirs, les distractions ?

R. — Non, rien du tout !

Qu. — Lorsqu'un mineur était malade ou avait un accident, est-ce qu'il pouvait être mis en congé, payé ?

(1) Par souci de la vérité historique, nous avons respecté intégralement le style et les expressions patoisantes de l'interviewé. Qu'on nous pardonne donc les redites, les hésitations, les obscurités même, que l'on trouvera dans ce texte. Nous avons tenu à reproduire d'une façon absolument fidèle l'entretien que nous avons enregistré.

R. — Non, quand un ouvrier était blessé, neuf fois sur dix, quand il n'avait pas de blessure apparente, on disait : il est malade, pour ne pas donner un subsidé pour subvenir à tous les frais.

Qu. — Il y avait donc une indemnité en cas d'accident, mais pas en cas de maladie ?

R. — En cas de maladie, il n'y en avait pas !

Qu. — Quelle était la durée de la carrière d'un ouvrier mineur ?

R. — La carrière d'un ouvrier mineur n'avait pas de durée ; on travaillait jusqu'au moment où on savait travailler ; et on a seulement voté la loi sur les pensions un peu avant la guerre de 14 ; les pensionnés avaient trente centimes par jour à l'âge de soixante-cinq ans.

Qu. — Son salaire, au moment où vous l'avez connu, était-il suffisant pour nourrir la famille qu'il avait ?

R. — Ce que vous me posez-là, c'est une question un peu... je ne pourrais pas vous dire si on savait vivre ou si on ne savait pas vivre avec ce salaire, mais je sais qu'on vivait misérablement.

Qu. — Est-ce que, à cette époque-là, l'ouvrier mineur touchait lui-même son salaire ? Je me suis laissé dire que certains ouvriers mineurs passaient par une cantine du charbonnage, éventuellement, ou par le café pour toucher leur salaire ; est-ce que c'est exact ?

R. — Non, ça, c'était une coutume, parce que l'ouvrier ne sachant pas toucher son salaire quand il remontait, puisque la paye se faisait pendant la journée, ben, c'était à la cantine ou au café qu'il allait boire sa pinte quand il remontait, c'était la tenancière qui avait touché sa paye, et il touchait quand il remontait, quand il allait au café, qu'il avait fini sa journée.

Qu. — Est-ce que cela ne présentait pas un danger pour la famille... ?

R. — Ah si, ça présentait un danger ! Parce que il y en avait les trois-quarts, si pas les neuf-dixièmes, quand ils touchaient leur paye, il arrivait qu'ils étaient saouls quand ils rentraient.

Qu. — C'est cela ! Et alors, les conditions de vie étaient encore aggravées par le fait même ?

R. — Oui, elles l'étaient encore...

Qu. — Est-ce que les femmes et les enfants travaillaient aussi au charbonnage ?

R. — Ben, les femmes et les enfants... Oui, les femmes travaillaient, mais seulement les femmes, depuis déjà avant 1900, n'ont plus été autorisées à descendre dans la mine, mais auparavant, elles descendaient dans la mine.

Qu. — Est-ce que vous avez eu des frères et des sœurs jeunes qui sont descendus dans la mine ?

R. — J'ai mon frère qui est descendu à la mine en 1906, je pense.

Qu. — Et quel âge avait-il à ce moment-là ?

R. — Il avait douze ans.

Qu. — Et vous-même, vous avez commencé aussi aux environs de cet âge, ...de douze ans ?

R. — Oui, j'avais douze ans ! C'était le minimum à ce moment-là , il fallait avoir douze ans.

Qu. — Auparavant, les enfants travaillaient déjà plus jeunes ?

R. — Oui, dans le temps, il y en avait qui travaillaient à dix ans, et à huit ans même, ils allaient au travail... et à ce moment-là ils ne savaient rien faire, puisque, à huit ans, qu'est-ce que vous voulez, on n'a pas de force. On nettoyait les voies où... les choses... comment dirais-je... on transporte le charbon. Et il y en avait d'autres... il y a des portes, comme on dit, parce que pour empêcher l'air de venir, pour que l'air soit conduit, pour que l'air passe sur les ouvriers à l'abattage... alors, à ce moment-là, il y avait des « djambots d'huche » qu'on disait. Ils se mettaient derrière et ils fermaient la porte quand le chariot était passé avec le charbon. Quand il arrivait, ils ouvraient la porte, pour que l'air ne soit pas perdu en arrière dans les voies où il n'y avait pas d'ouvriers.

Qu. — Et quel était le travail des femmes, en général ?

R. — Bah ! le travail des femmes, c'était, en général, c'étaient des hiercheuses, des chargeuses de charbon dans les wagonnets.

Qu. — Elles tiraient aussi les wagonnets, peut-être ?

R. — Oui, il y en a qui tiraient, mais, bien souvent, le travail, c'était ...de charger les wagonnets.

Qu. — Et jusqu'à quel moment les femmes travaillaient-elles dans la mine ?

R. — Ah ! à ce moment-là, elles travaillaient... il y en a qui ont travaillé jusqu'à l'âge de la pension, jusqu'à l'âge de la retraite. En général, elles travaillaient jusqu'au moment où elles se mariaient. Donc, comme les familles étaient assez grandes à ce moment-là, une fois mariées, elles ne savaient plus aller au charbonnage ; donc elles s'occupaient de leur famille.

Qu. — Et est-ce qu'elles ne cherchaient pas aussi, par un moyen ou par un autre, à accroître les revenus de la famille ?

R. — Naturellement, elles allaient faire des journées, elles allaient faire des lessives, où elles pouvaient aller... ou celles qui étaient à proximité d'un terril, elles partaient au terril pour avoir... récolter un peu de charbon sur le terril. Elles vendaient le charbon à ceux qui ne travaillaient pas au charbonnage, pour arriver à se faire un pécule supplémentaire.

Qu. — Pouvez-vous préciser dans quelles conditions votre famille était logée, Monsieur Caufriez ?

R. — Ben, au moment où je me souviens, donc j'avais cinq, six ans, nous habitions une maison qui avait quatre pièces. Il y avait une pièce... la cuisine, donc, la salle à manger-cuisine comme on dit, et, à ce moment-là, on disait « la maison », donc le salon... c'était le

salon... la « pièce de devant ». Il y avait une petite chambre sur le côté... donc du salon, une petite chambre qui n'était pas très grande : elle avait 2,50 m sur 4 m ; donc c'était la chambre de mon père et de ma mère ; et il y avait une chambre en haut, donc à l'étage... il y avait une chambre et il y avait deux lits, donc... c'est-à-dire, il y avait deux lits... il y avait trois lits... parce que il y avait ma sœur qui avait son lit, et on habitait, les enfants, dans la même chambre... et je couchais avec mon frère, le plus vieux, et le jeune avait un petit lit.

Qu. — En dehors de ces quatre pièces, est-ce que votre mère disposait d'annexes pour faire la lessive ou pour pouvoir faire sa toilette éventuellement ?

R. — Mais non... on faisait la lessive dans la cuisine... et les brosses et les ustensiles, on les mettait derrière à la porte là, dans un coin, puisque c'était, je vais dire, entouré avec une haie et il n'y avait rien du tout, c'était le jardin...

Qu. — C'est ça !... Et pour faire sa toilette ? Il fallait la faire dans la maison aussi ?

R. — Oui, mais quand mon père était en train de se laver, quand il revenait de son travail, puisqu'il revenait noir, du charbonnage, on disait, si il faisait mauvais, « Va chez Pauline, chez la voisine en attendant que ton père se lave », et s'il faisait bon : « Va-t'en faire un tour à la porte en attendant, tu reviendras après ! »

.....

Qu. — Est-ce qu'on faisait un petit élevage, soit de la basse-cour, soit des lapins ?

R. — Non, on n'a jamais fait d'élevage ...

Qu. — Mais est-ce que cela existait parfois dans la région ?

R. — Ça existait... il y avait certaines maisons qui avaient un petit poulailler, mais... ce n'était pas courant.

Qu. — Quel était l'ordinaire des repas, à la maison, Monsieur Caufriez ?

R. — L'ordinaire des repas ?

Qu. — C'est-à-dire, je veux vous demander si, par exemple, on disposait... on pouvait manger du beurre, de la viande ; si les enfants buvaient du lait en suffisance, comme maintenant ; mangeaient des fruits ; avaient des friandises même, etc...

R. — L'ordinaire du repas, le matin, on mangeait une tartine avec du café et du petit café, comme on disait ; à ce moment-là, on disait « du bit' », c'était le café long qu'on repassait. Quand on avait bu un café un petit peu plus corsé, on faisait un long café et c'était « du bit' » à ce moment-là ; on mangeait sa tartine avec. Et je me souviens quand j'avais mangé — à ce moment-là, c'était des grands pains, des grandes tartines, bien entendu, des pains de deux kilos, des « rwès d'car » qu'on disait à ce moment-là — on mangeait deux tartines, si on disait « j'ai encore faim », la mère disait « Co toudi ! ». Donc c'était pour le

déjeuner. Pour le dîner, c'était une tartine quand j'arrivais de l'école, une tartine comme pour le déjeuner, soit avec un peu de confiture ou une tartine avec du fromage et c'était tout ! Quand mon père rentrait, s'il y avait quelques pommes de terre — il n'y en avait pas toujours — il arrivait « en grillade sul' gril » qu'on disot ; et on était trois, et il y avait un beefsteak pour mon père et il n'y en avait pas pour les enfants et il coupait un petit bout de la grosseur d'une frite... à peu près de la grosseur d'une frite pour chaque enfant. Il disait : « Tiens ! ça, c'est pour toi ; ça c'est pour toi », et c'est tout ce qu'on avait. Le jeudi, et le dimanche — le jeudi, c'était le « petit dimanche » — à ce moment-là, on faisait du bouillon avec un peu de bouilli ; et il y avait un petit peu de viande ; le dimanche, c'était la même chose. En dehors de ça, il n'y avait pas de viande, hein ! Les œufs, on n'en parlait pas non plus ! C'était la même chose que la viande !

Qu. — Quant au lait, aux fruits, aux friandises... ?

R. — Il y avait du lait pour mettre dans le café. Et les friandises... ? Qu'est-ce qu'il y avait comme friandises ? Il y avait les friandises à ce moment-là... il y avait au moment de la récolte ici... il y avait les fruits, mais on allait chaparder les fruits ; on allait chaparder une pomme par-ci, une poire par-là, dans les maisons où il y avait des petits vergers, seulement, les oranges, les bananes, tout ça, on ne connaissait pas ; nous avions des oranges à ce moment-là, c'était à Sainte-Catherine, on avait les premières oranges, et elles étaient plus aigres que je ne sais quoi ! Maintenant, on a des oranges sans pépins ; nous avons tout ce qu'il faut ! A ce moment-là, c'était pas la peine de parler des oranges.

Qu. — Madame Caufriez, est-ce que vous avez parfois été faire des courses avec votre maman ?

R. — Oui. beaucoup. J'allais chercher le « boutique », hein, avec elle.

Qu. — C'est cela. Est-ce que vous vous souvenez des magasins qui existaient à cette époque-là ?

.....
Et les beaux magasins ?

R. — Oh ! les beaux magasins, c'était pas pour nous. Quand ma mère allait à Pâturages et qu'elle nous conduisait près de chez Pater-notte, elle disait : « Ma fille, ici, ce n'est pas pour nous ! — qu'elle disait — le salaire est trop petit ; c'est pour les chefs-porions tout ça. »

Et M. Caufriez continue : Et puis, il y avait ceci : je me souviens : on était tellement exploité, je me souviens que mon père disait : « Grand'Mée (quand on recevait... donc il y avait sept fils qui travaillaient tous au charbonnage) et il disait : « Il y a une escouchie d'pièces d'chonq francs » et on allait où on allait chercher l'boutique et on disait : « Vous m'devenz co autant, savez, Ninie ! »

Qu. — Donc on ne payait pas immédiatement les marchandises ?

R. — Non, on allait à crédit... on exploitait... on profitait de la crédulité des gens qui n'avaient pas d'instruction, qui ne savaient pas

compter... Donc on était obligé de continuer au magasin où on allait parce que on devait encore ci, on devait encore là... malgré qu'on allait avec toute sa paye ! celle des enfants et du père.

Qu. — Pouvez-vous me dire aussi comment on était habillé ?

R. — Comment on s'habillait... Le dimanche, naturellement, on avait un petit costume... un costume, c'était pas fait par un tailleur ; c'était la couturière qui faisait le costume, et on avait une paire de chaussures, mais en semaine, c'était des sabots. On avait une culotte et on mettait ses chaussures jusqu'au moment où elles étaient trop petites ; à ce moment-là, on allait au cordonnier et on disait : « N'a nié moyé d'l-zè rallonger d'deux trois points... ? »

Et les culottes ? On les mettait toujours propres, naturellement, mais seulement, on était rapiécé ; quand il y avait un trou, on mettait une pièce. Ce n'est pas comme maintenant, qu'on jette ça au chiffonnier.

Qu. — Dans les conditions de vie telles que vous venez de nous les exposer, Monsieur Caufriez, comment les gens se portaient-ils ? Comment les gens se soignaient-ils ? Vivaient-ils vieux ? Ou mouraient-ils jeunes ? Est-ce que vous pouvez nous donner des éclaircissements à ce sujet ?

R. — Comment ils se soignaient... ? Ils se soignaient un peu avec des remèdes de vieille femme. On n'allait pas au docteur ; il n'y avait vraiment que dans les cas vraiment graves qu'on allait au docteur parce que une visite de docteur coûtait un franc à ce moment-là et un franc, c'était cher ! Un tiers d'une journée de travail ! Donc, on disait : il faut chercher à économiser, et on se servait de remèdes... de remèdes de vieille femme, tiens !

Qu. — Des tisanes, par exemple ?

R. — Des tisanes avec de la graine de lin, du sucre, des carottes et ainsi de suite.

Qu. — Est-ce que les gens vivaient vieux ?

R. — Ah... vivaient vieux ? On n'aurait pas su vivre vieux, à ce moment-là, puisque, comme je vous le dis, les soins de santé, on ne s'occupait pas de sa santé. Et puis, en grande partie, nous n'avions pas de loisirs comme maintenant. Le seul loisir, c'était d'aller jouer aux cartes dans les cafés et aller tirer à l'arc. Dans ces conditions, neuf fois sur dix, les hommes, ils buvaient et ils faisaient « des guin-ses » ; ils travaillaient au charbonnage, ils travaillaient dans la poussière ; la poussière aidant, l'alcool aidant, et, ainsi de suite, ils attrapaient des maladies. Maintenant, on dit : c'est la bronchite du mineur, mais seulement, à ce moment-là, au bout de quatre, cinq, six ans... dix ans à ce régime-là, ben, ils étaient partis !

Qu. — Quelle était la grave maladie de ce moment-là ?

R. — Ben, la grave maladie... J'ai connu... des cas de typhus, mais c'était... la maladie la plus courante, c'était la tuberculose. Aujourd'hui, on n'emploie plus le terme tuberculose, mais on dit en parlant

des mineurs : « c'est la maladie des mineurs », mais seulement, c'est la tuberculose puisqu'on dit : « la maladie du mineur au premier degré, au deuxième degré, au troisième degré et ainsi de suite » ⁽¹⁾

Qu. — En ce qui concerne votre père, est-ce que ce fut son cas ? Est-ce que c'est la maladie du mineur qui l'a emporté ?

R. — Mon père... a été blessé au charbonnage en 1905, je crois, donc il était pendant un bout de temps, cinq, six mois, il avait touché une petite indemnité, donc, de blessure comme blessé au charbonnage, parce que les accidents de travail, il y avait tout de même une indemnité pour les accidents de travail, mais au bout de cinq, six mois, le docteur du charbonnage, parce qu'à ce moment-là, il y avait un docteur de charbonnage, et on devait passer — ce n'est pas comme maintenant qu'on a l'assurance libre, qu'on peut aller à n'importe quel docteur, là, c'était le médecin du charbonnage, et il fallait se conformer — on lui a retiré sa pension et on l'a laissé sans rien du tout. Donc, au moment qu'il était blessé et qu'on lui a retiré sa pension, mon frère venait de descendre au charbonnage ; il gagnait un franc vingt par jour. Ma sœur travaillait dans un atelier de chaussures, elle avait quatorze ans ; donc, elle gagnait un franc par jour. Et j'ai dû, à ce moment-là, que j'étais âgé de six ans, à partir d'un peu plus de six ans, j'allais déjà faire des tours pour aller porter les journaux avec un type qui habitait près de chez nous. Quand j'ai eu connu la tournée, j'avais à peu près sept ans, puisque je me souviens que je portais les journaux à ce moment-là — j'ai vu une pièce de cinq centimes, — je me souviens très bien — une pièce de cinq centimes de 1906, une pièce de l'année. Donc, je me souviens très bien que je portais déjà les journaux à ce moment-là. Et je faisais tout Eugies ⁽²⁾ ; donc, je portais une centaine de journaux, ...cent... cent cinquante, je ne saurais pas dire exactement. On m'avait fait une petite carnassière pour porter les journaux ; et le dimanche, et le jeudi, donc en semaine... le jeudi, c'était congé après-midi, je portais les journaux. Le dimanche, je partais ; je prenais le tram au quart avant cinq heures pour aller à la gare de Pâturages, et là, nous triions tout... tous nos journaux pour faire une sélection, et je partais avec la partie qui me revenait, et l'autre était au patron. Et à ce moment-là, il me donnait, le jeudi, il me donnait 50 centimes pour faire ma tournée. Le dimanche, il me donnait un franc, et j'en avais jusqu'à 2, 3 heures de l'après-midi, et je partais à cinq heures du matin. En vacances, maintenant, les jours, quand c'était les moments de vacances, au lieu d'aller me promener et jouer comme tous les autres gamins, les jours de vacances, je partais tous les jours faire ma tournée, ce qui nous faisait 50 centimes, parce que, en semaine, je ne faisais que le petit tour — comme on dit — et le dimanche, je partais ; je prenais à la Serreuse, ici à Pâturages, près du chose, là, et je faisais tout... en descendant... Grand Bouillon, ainsi de suite ; donc, c'était le grand tour pour moi. Donc, je gagnais 4 francs pendant

(1) Il s'agit en fait, de la *Silicose* (N.D.L.R.).

(2) Village borain.

les vacances, je gagnais 4 francs. Quand on compte 1 franc 20 et un franc, ça fait deux francs... et 1 fr. 50, en général, que je gagnais, ça fait... 6 fois 1,20 franc et six francs, ça fait treize francs vingt... ; 13,20 francs et 1,50 franc, ça faisait pas loin de 15 francs pour cinq personnes... pour six personnes : mon Père, ma Mère et quatre enfants.

Qu. — ...dont votre Père qui demandait des soins ?

R. — Et mon Père qui demandait des soins !

Qu. — Et combien d'années est-il resté comme cela, blessé, sans recevoir d'indemnité ?

R. — Il est resté jusque 1910... presque cinq ans... quatre ans et des poussières...

Qu. — Vous avez parlé tantôt d'indemnité d'accident. Est-ce qu'on avait effectué des retenues sur son salaire ?

R. — Ah non ! A ce moment-là, on ne retirait pas de retenue... le salaire... le salaire tel qu'on le gagnait... on touchait... le salaire tel qu'on le gagnait. Nous n'avions pas d'assurances sociales, nous n'avions rien... ni... Et celui qui voulait être assuré, à ce moment-là, il existait déjà tout de même des mutuelles... puisque je me souviens — que j'avais une dizaine d'années — j'avais un oncle qui était dans la mutuelle des Francs-Mineurs à Pâturages ; je sais qu'il payait 1,25 franc par mois. Mais il n'y en avait pas tellement qui étaient assurés. Pour la plupart, ils n'étaient pas assurés.

Qu. — La vie que vous nous décrivez nous montre des gens qui doivent hélas, consacrer presque toute leur existence au travail et à assurer leurs besoins, leur subsistance. Que deviennent les loisirs, alors, dans une vie semblable ? Est-ce que le dimanche, les jours de fête — vous nous avez déjà parlé tout à l'heure du jeu de cartes et du cabaret — est-ce qu'il y avait d'autres genres de festivités et de distractions ?

R. — Ah des distractions ? Mais il y en avait... les vieux allaient tirer ; il y avait des tirs à la perche. Mais seulement, les jeunes, la seule distraction qu'on avait... on jouait à la balle dans la rue. Et on jouait au chose... avec des billes là... au biscayen qu'on disait à ce moment-là ; c'est tout ce qu'il y avait. Et... au chose... comment qu'on appelle ça ?... une espèce de... on lançait avec des palets là, pour abattre des sous... un centime, on mettait des pièces de deux centimes sur une bobine, sur un petit... ; c'est toute la distraction qu'on avait !

Qu. — Les conditions de vie et de travail surtout ont été très pénibles. Est-ce que vous pouvez nous dire si les travailleurs ont essayé de lutter contre ces conditions difficiles dans lesquelles ils vivaient et travaillaient ?

R. — Vous savez... il y a... à certains moments, les ouvriers ont voulu s'organiser. Mais seulement, ils ont été contrés par les propriétaires des charbonnages et ainsi de suite, et on a... ce n'est pas moi qui peut vous dire ça, mais vous savez d'après l'histoire que notre

Maroille, ici... il y a Defuisseaux qui a été obligé de se sauver en France. Maroille a été chassé ; il n'a plus été embauché parce que il était considéré comme meneur. Alphonse Brenez d'Hornu a eu la même blague, et ils ont dû se débrouiller dans la vie par la suite pour arriver à se créer une situation.

Qu. — Il y avait donc de graves dangers pour le travailleur d'essayer de s'opposer à son patron ?

R. — Naturellement, celui qui était considéré comme meneur... comme on disait à ce moment-là : « El ciè qu'a l'pus grande gueule... » eh ben, on le mettait sur le pavé, et il avait du mal de trouver un emploi.

Qu. — Donc, la principale sanction dans le fond, c'était la privation de son emploi ?

R. — C'était la privation de son emploi, voyez !

Qu. — Il y avait aussi, je crois, des peines de prison qui pouvaient être prévues contre les meneurs de grève, par exemple ?

R. — C'est-à-dire... contre les meneurs de grève... ce n'est pas le mot. Ceux qui empêchaient les ouvriers... ceux qui faisaient les grèves... qui empêchaient les ouvriers, d'autres ouvriers... alors, ils étaient considérés comme... on les empêchait... comment dire ? ... ils étaient punis par la loi 310 qu'on disait à ce moment-là.

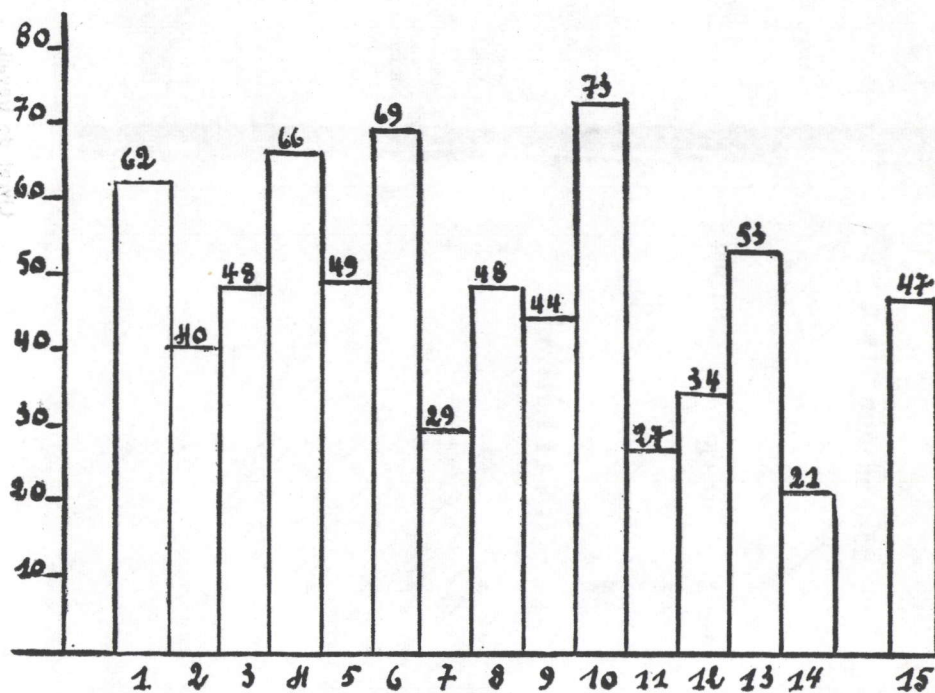
.....

La loi 310 qui punissait de peines de prison tous ceux qui attendaient à la liberté du travail.

Document Annexe n° 3.

Membres de la famille Caufriez

1. Prudent-Joseph Caufriez.
2. Adelle Bertiaux.
3. Albert Caufriez.
4. Rosalie Audin.
5. Achille Caufriez.
6. Domitilde-Virginie Caufriez.
7. Céline Caufriez.
8. Emile Albert Caufriez.
9. Albert-Aimable Caufriez.
10. Félicie Lheureux.
11. Virgile Caufriez.
12. Aristide Caufriez.
13. Alfred Caufriez.
14. Vital Caufriez.
15. Age moyen.



NOM DU PORTEUR :

Bongheer Albert
Quincke

Nom du Maître chez lequel il travaille :

Go Pavilian

SIGNALEMENT :

Né le *28 avril 1861*

à Scharroep (province de 20

provinces de l'ancien

Carte de *21* mètre

cheveux *bruns*

yeux *bleus*

louches *non*

front *large*

Marque particulière : *R*

Signature :

ARRÊTÉS RÉGLEMENTAIRES.

MINES, USINES, CARRIÈRES, USINES MINÉRALES

RÈGLEMENT DE POLICE.

LÉOPOLD, ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, salut :

Vu le vœu exprimé par le Conseil provincial du Hainaut, dans la séance du 8 juillet 1839, pour l'exécution des Lois et Réglements relatifs aux livrets d'ouvriers, notamment dans les exploitations des mines ;

Vu les réclamations d'un grand nombre d'exploitants tendantes aux mêmes fins ;

Volonté, en ce qui concerne les exploitations de mines, de mines, les usines et ateliers qui en dépendent, assurer par des dispositions particulières, l'exécution de ces mesures ;

Vu la loi du 23 septembre 1839, art. XI, notamment les articles suivants :

Art. 11. Tout individu employant des ouvriers ne pourra recevoir un apprenti sans congé d'acquit, sous peine de dommages-intérêts envers son maître.

Art. 12. Tout maître pourra, sous les mêmes peines, recevoir un ouvrier s'il n'est porteur d'un livret portant le certificat d'acquit de ses engagements, délivré par celui de chez qui il sort.

Livret de travail.

12

[illegible]

71

Document Annexe n° 5.

MISE AU TRAVAIL DES ENFANTS

Nous avons signalé que *Caufriez Albert-Aimable*, né le 28 avril 1866, était entré au charbonnage de Pâturages et Wasmès, le 17 mai 1877. Il a donc été mis au travail dès l'âge de 11 ans, alors que son livret, grâce à la falsification de sa date de naissance (le 28 avril 1865), lui donne 12 ans.

Voici, à titre comparatif, le relevé des dates de mise au travail d'autres mineurs dont nous possédons les livrets.

1. BOUVET Omer, né à Bapaume (Pas-de-Calais), le 5 juillet 1961 ; entré aux Mines de Lens, le 8 septembre 1871 ; Age : 10 ans.

N. B. - Cet ouvrier est venu, par la suite, travailler au charbonnage du Grand Hornu, où il a élu domicile.

2. BERTIAUX Désirée, née à Pâturages, le 3 octobre 1867 ; entrée à Grisœil à Pâturages, le 1er avril 1880 ; Age : 12 ans.

3. DELOR Malvina, née à Baudour, le 8 mars 1868 ; entrée comme journalière au rivage de la Société d'Hornu et Wasmès, le 2 août 1880 ; Age : 12 ans.

4. BLAIRON Léon, né à Frameries, le 6 février 1870 ; entré à l'A-grappe, le 9 janvier 1883 ; Age : 12 ans.

Document Annexe n° 6.

INSTABILITE DE L'EMPLOI

Du 17 mai 1877 au 12 mars 1902, le livret de *Caufriez, Albert-Aimable*, mentionne 40 entrées et sorties dans divers charbonnages du Borinage et même du Nord de la France. Sur cette période de 25 ans, nous le trouvons occupé dans 16 puits, dont voici le relevé :

Il a travaillé :

- 11 fois à Pâturages et Wasmès,
- 8 fois au Sud de Quaregnon,
- 3 fois à Bonne Veine (Quaregnon),
- 3 fois au Rieu du Cœur (Quaregnon),
- 2 fois à Belle et Bonne,
- 2 fois à l'Agrappe (Frameries),
- 2 fois au Borinage Central (Pâturages),
- 1 fois aux Mines de Liévin (Pas-de-Calais),
- 1 fois au Midi de Mons, à Ciply,
- 1 fois aux Mines de Lens (Pas-de-Calais),
- 1 fois au Grand Buisson à Wasmès,
- 1 fois à Hornu et Wasmès,

1 fois au puits n° 7 de l'Escouffiaux à Hornu,
1 fois au puits n° 8, de l'Escouffiaux à Wasmes,
1 fois aux Produits à Cuesmes.

Au cours de ces 25 années, il fait :

1 seul charbonnage en 1877, en 1878, en 1879, en 1880, en 1881, en 1882, en 1883 (soit les 7 premières années de sa carrière, de l'âge de 11 ans à l'âge de 17 ans), en 1888, en 1891, en 1895, en 1899, en 1901 ; soit pendant 12 années au total.

2 charbonnages en 1885, en 1886, en 1897, en 1902, soit pendant 4 années.

3 charbonnages en 1884, en 1887, en 1898 ; soit pendant 3 ans.

4 charbonnages en 1889, en 1890, en 1896, en 1900 ; soit pendant 4 années.

6 charbonnages en 1892, en 1893 ; soit pendant 2 années.

8 charbonnages en 1894 ; soit pendant 1 année.

Il est assez curieux de faire remarquer que la période « critique » de cette instabilité se situe entre les années 1889 et 1894 (où il fait 4, 6 et 8 charbonnages) — à l'exception de l'année 1891 (où il reste au travail dans le même charbonnage, à Pâturages et Wasmes) — années d'agitation sociale et de lutte pour arracher le suffrage universel, faut-il le rappeler ? Il est assez tentant, n'est-il pas vrai, de faire le rapprochement...

Document Annexe n° 7.

A. - Les extraits suivants révèlent particulièrement l'absence de liberté pour les mineurs au XIXe siècle.

Extraits du livret d'ouvrier pour mines, minières, carrières,
usines minéralurgiques
Province de Hainaut
Arrondissement de Mons

« ...

Vu le vœu exprimé par le Conseil provincial du Hainaut, dans la séance du 8 juillet 1839, pour l'exécution des Lois et Règlements relatifs aux livrets d'ouvriers, nommément dans les exploitations des mines ;

Vu les réclamations d'un grand nombre d'exploitants, tendantes aux mêmes fins ;

Voulant, en ce qui concerne les exploitations de mines, de minières, les usines et ateliers qui en dépendant, assurer par des dispositions particulières, l'exécution de ces mesures ;

*...Sur le rapport de notre Ministre des travaux publics,
Nous avons arrêté et arrêtons :*

Chapitre premier

Du contrôle des ouvriers

Art. 1er. Le registre de contrôle des ouvriers, dont la tenue est prescrite par l'art. 27 du décret impérial du 3 janvier 1813, sera conforme au modèle ci-annexé.

Art. 2. Ce registre sera tenu de manière à présenter en tout temps, l'état exact et détaillé des ouvriers occupés sur les différents points des travaux.

Chapitre II

Des livrets

Art. 3. Par dérogation à l'art. 11 de l'arrêté du 9 frimaire an XII, le premier livret d'un ouvrier voulant travailler dans les mines, minières, usines et ateliers en dépendant lui sera délivré de la manière suivante :

« ...Il fera attester, devant le collège des Bourgmestre et Echevins du lieu de sa résidence, par deux citoyens domiciliés, et dont l'un au moins sera patenté, qu'il est libre de tout engagement à raison de son travail. La déclaration des témoins... sera signée par les comparants ; il sera fait mention de leurs noms sur le livret ⁽¹⁾.

... Art. 6. Au cas où un délai se serait écoulé entre le jour de la sortie de l'ouvrier de l'atelier du dernier maître qui l'a employé, et celui où il requerrait un nouveau livret, le collège des Bourgmestre et Echevins sera tenu, avant d'expédier le livret, de s'assurer l'emploi du temps de cet ouvrier. A cet effet, ce dernier produira deux témoins domiciliés dont l'un au moins sera patenté...

...Donné à Bruxelles, le 30 décembre 1840.

Léopold.

Par le Roi :
Le Ministre des travaux publics,
Ch. Rogier.

ARRETE DU 9 FRIMAIRE AN XII.

Titre premier

Dispositions générales

« Art. 1er. A compter de la publication du présent arrêté, tout ouvrier travaillant en qualité de compagnon ou garçon devra se pourvoir d'un livret.

Art. 3. Indépendamment de l'exécution de la loi sur les passeports, l'ouvrier sera tenu de faire viser son dernier congé par le maire ou son adjoint, et de faire indiquer le lieu où il se propose de se rendre.

Tout ouvrier qui voyagerait sans être muni d'un livret ainsi visé sera réputé vagabond, et pourra être arrêté et puni comme tel ⁽²⁾. »

(1) En première page du livret de : « Delor Malvina demeurant à Baudour province de Hainaut sur l'attestation de J.-Bte Petitjean et de François Navez demeurant à Baudour, portant qu'elle est libre de tout engagement à raison de son travail. »

(2) Le premier feuillet du livret de Bouvet Omer porte la mention : « Vu pour se rendre à Paris chez ses parents, rue Saint-Jacques, 171. Lens, le 7 mai 1878.

Le Cre de police (s.) »

Sur le premier feuillet du livret de Caufrier Albert-Aimable (qui va partir travailler en France, à Liévin), nous lisons : « Vu à Pâturages, le 12 octobre 1886.

Le Comre de Police (s.) C. Deroeck.

B. - Les extraits qui suivent nous permettent de souligner *la gravité des dispositions pénales* prévues en cas de coalition des ouvriers, en cas de grève ou d'activités contre l'ordre établi.

Extrait du Code Pénal

« Art. 415. Toute coalition de la part des ouvriers pour faire cesser en même temps de travailler, interdire le travail dans un atelier, empêcher de s'y rendre et d'y rester avant ou après de certaines heures, et en général pour suspendre, empêcher, enchérir les travaux, s'il y a eu tentative ou commencement d'exécution, sera punie d'un emprisonnement d'un mois au moins et de trois mois au plus.

Les chefs ou moteurs seront punis d'un emprisonnement de deux à cinq ans.

Art. 416. Seront aussi punis de la même peine portée par l'article précédent et d'après les mêmes distinctions, les ouvriers qui auront prononcé des amendes, des défenses, des interdictions ou toutes proscriptions sous le nom de damnations, et sous quelque qualification que ce puisse être, soit contre les directeurs d'ateliers et entrepreneurs d'ouvrages, soit les uns contre les autres.

Dans le cas du présent article et dans celui du précédent, les chefs ou moteurs du délit pourront, après l'expiration de leur peine, être mis sous la surveillance de la haute police pendant deux ans au moins et cinq ans au plus. »

Extrait du décret impérial du 3 janvier 1813

« Art. 30. Tout ouvrier qui, par insubordination ou désobéissance envers le chef des travaux, contre l'ordre établi, aura compromis la sûreté des personnes ou des choses, sera poursuivi et puni selon la gravité des circonstances, conformément à la disposition de l'article 22 du présent décret. »

C. - Voici enfin plusieurs articles où apparaît le caractère anti-social de l'Etat bourgeois.

Arrêté royal du 30 décembre 1840

Chapitre II.

Des livrets.

« Art. 4. Chaque exploitant inscrira, dans un registre spécial, les indications consignées au livret de l'ouvrier qu'il emploie, et concernant :

1. L'autorité qui a expédié le livret et la date de la délivrance ;
2. Les nom, prénoms, date et lieu de naissance, domicile et profession de l'ouvrier ;
3. Le dernier maître chez lequel il a travaillé, avec la mention de l'acquit de ses engagements ou des dettes s'il en existe.

Ce registre sera visé par les ingénieurs lors de leurs tournées.

Art. 7. Il sera délivré à l'ouvrier par l'exploitant, contre la remise de son livret, un récépissé contenant la date de l'entrée chez le nouveau maître et la teneur des engagements qui auraient été inscrits au livret.

Art. 8. L'exploitant ne fera mention, en général, que des dates d'entrée et de sortie, des conditions de l'engagement, du congé d'acquit ou des dettes existantes. »

Arrêté du 9 Frimaire An XII

Titre II.

De l'inscription des congés sur le livret

« Art. 7. L'ouvrier qui aura reçu des avances sur son salaire ou contracté l'engagement de travailler un certain temps, ne pourra exiger la remise de son livret et la délivrance de son congé, qu'après avoir acquitté sa dette par son travail et rempli ses engagements, si son maître l'exige.

Art. 8. S'il arrive que l'ouvrier soit obligé de se retirer, parce qu'on lui refuse du travail ou son salaire, son livret et son congé lui seront remis, encore qu'il n'ait pas remboursé les avances qui lui ont été faites : seulement le créancier aura le droit de mentionner la dette sur le livret.

Art. 9. Dans le cas de l'article précédent, ceux qui emploieront ultérieurement l'ouvrier, feront jusqu'à entière libération, sur le produit de son travail, une retenue au profit du créancier. »

Titre III.

Des formalités à remplir pour se procurer le livret

« Art. 12. Lorsqu'un ouvrier voudra faire coter et parapher un nouveau livret, il représentera l'ancien. Le nouveau livret ne sera délivré qu'après qu'il aura été vérifié que l'ancien est rempli ou hors d'état de servir. Les mentions des dettes seront transportées de l'ancien livret sur le nouveau. »

Document Annexe n° 8.

L'HABITATION OUVRIERE

Extraits d'enquêtes parlementaires publiées par H. FAUVIEAU, *Le Borinage, monographie politique, économique et sociale*, pp. 28-30.

Enquête de 1885.

« Quel est l'état de ces habitations au point de vue sanitaire ?

Ont-elles une annexe ou dépendance pour le lessivage ?

Cet état laisse généralement à désirer. Les pièces ont trop peu d'élévation et sont, en général, trop petites. Ce sont presque toujours des habitations agglomérées, situées le long d'une ruelle, le plus souvent mal aérées et mal éclairées, dépourvues de jardin et même de

cour. L'annexe pour le lessivage est l'exception. En été, on lessive à la porte sur la voie publique. »

Enquête de 1896 relativement à la commune de Pâturages.

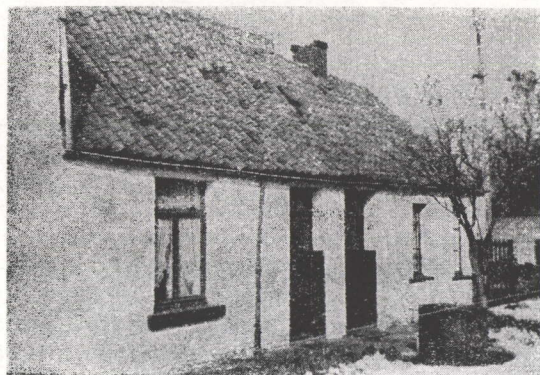
« Les habitations ouvrières de la partie haute du village... contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas les plus saines, surtout quand elles ont été construites en vue d'un placement d'argent, parce que, dans ce cas, le propriétaire a cherché à avoir le plus grand nombre de maisons — et par conséquent le plus grand revenu — pour un capital déterminé, et il en est résulté que les conditions de salubrité, d'hygiène et de confort y ont été fort négligées. En général, du reste, les habitations de cette catégorie sont exiguës, ne comprennent que deux places en bas et des mansardes, quand elles en ont... et surtout des plafonds excessivement bas. Le ménage se fait dans la première place, donnant directement sur la voie publique...

» Les lits, dont l'un se trouve assez souvent dans cette place, sont installés, pour le surplus, dans la seconde chambre, laquelle est toujours plus petite que la première et, souvent encore, plus basse.

» L'aération n'en est que très imparfaitement assurée la plupart du temps, par une lucarne. Le sol, comme souvent celui de la première place du reste, est en béton grossier, ou en cendrée, sillonné de nombreuses fissures. Dans les maisons les moins mal construites, il en est en carreau ou, tout au plus, en dalles polies par l'usage. Dans la plupart des cas, le nettoyage parfait en est difficile à cause des nombreux joints.

» Quant aux mansardes, quand il y en a, elles ne sont pas planchées ; elles n'ont pas de plafond et se trouvent directement sous la couverture en pannes de la maison. C'est peut-être moins malsain que la chambre à coucher du rez-de-chaussée, mais à coup sûr, il y fait horriblement froid en hiver. Ces habitations n'ont généralement pas de jardin ou n'en ont qu'un fort petit, un are au maximum.

» ...outre qu'en général, les habitations ouvrières laissent à désirer sous le rapport de la salubrité..., il y a eu cette grande cause, cette cause déterminante, de l'emploi des eaux contaminées des ruisseaux, lesquelles ont été le véhicule de la maladie et l'ont propagée sur tout leur parcours. »



**Types de maison
de houilleurs.**



Groupe de travailleurs du fond de fosse.

BUDGET DES MINEURS BORAINS

Rapports de l'*Enquête de la Commission du Travail*, en 1886, d'après FAUVIEAU, o. c., pp. 215-216.

Lors de cette enquête, à la question :

« *Quelle était pour l'année 1885, le budget des dépenses d'une ou de plusieurs familles ouvrières et les conditions de chacune d'elles, en énumérant les âges et professions du père, de la mère et des enfants ?* »

L'on a entendu ceci :

« *Le père est houilleur, ouvrier à veine, âgé de 33 ans ; la mère est âgée de 30 ans, elle va glaner sur le terril de la fosse pendant la journée et fait sa besogne de ménage pendant la nuit ; l'aînée des enfants, 9,5 ans ; la deuxième 7 ans ; la troisième 5 ans ; elles vont toutes trois à l'école des religieuses comme enfants d'indigents, c'est-à-dire payant 10 centimes par semaine et par enfant.*

« *Le père gagne en moyenne 2,70 frs par jour, en travaillant 5 jours par semaine, et en déduisant deux semaines pour grève et autres accidents qui surviennent continuellement, il reste 50 semaines de 5 jours, ce qui fait 250 journées de travail à 2,70 frs, total 675 frs l'an, et il lui faut pour vivre, sans aucune distraction, sans fréquenter du tout le cabaret, en moyenne 1.471,60 frs, suivant le détail ci-dessous. Il manque donc pour vivre 703 frs ; c'est un modèle d'homme, et la femme est courageuse.*

« *L'année dernière, l'homme a été malade pendant trois mois, deux enfants durant cinq semaines, ce qui les a obligés à demander l'aumône, puisque personne ne les aidait.*

« *Le père seul, en dehors du cas de maladie, peut gagner 675 frs par an.*

« *La mère peut, en tout, avec son glanage au terril, rapporter 100 frs par an en abandonnant sa maison.*

Dépenses, par semaine, d'un ménage de 5 personnes :

Location de maison	2,—
Effets et raccomodage	2,50
Fil, aiguilles, etc...	0,10
Couchage, paille	0,10
Chauffage	1,50
Eclairage	0,20
Blanchissage	0,70
Médicaments	0,20
Entretien de maison et mobilier	0,20
Pour l'instruction des enfants, école religieuse	0,50
Viande	1,50
Beurre	3,20
Pommes de terre	1,50
Légumes	0,70

Café	1,00
Bière	2,10
Lait	1,40
Eaux	0,30
Balai	0,10
Serpillère	0,10
Sucre par semaine	0,50
Chaussures, en sabots	0,50
Chaussures de cuir, en souliers, et raccommodage	0,50
Chaussettes de laine et raccommodage	0,30
Pain	0,60
	28,30

Je dis 28,30 frs par semaine pour une famille de 5 personnes.

« Le salaire étant de 15 frs, il y a déficit de 13,30 frs, c'est-à-dire que, pour faire face aux dépenses jugées nécessaires, le salaire est de plus de 47 % insuffisant. »

Lucas DESAEVRE et Léon GUILLAUME.

2,20	Location de maison
2,50	Électricité et raccommodage
0,70	Fi. d'ign. et etc.
0,10	Coût de la vie
1,50	Chauffage
0,20	Éclairage
0,50	Blanchissage
0,10	Entretien de maison et mobilier
0,10	Pour l'entretien des enfants, écoles, vêtements
1,00	Vêtements
0,20	Boissons
1,10	Épaves de la vie
0,10	Légumes

LEÇONS TYPES

LA PESTE NOIRE AU XIV^e SIECLE

CLASSE DE SIXIEME.

I. - Choix du sujet.

Depuis plusieurs années déjà, je consacre en 6^{me} une leçon à la Peste Noire. Je le fais avec succès : j'entends par là que cette leçon suscite un vif intérêt chez les élèves.

Il m'a semblé que si l'on veut donner au 14^e siècle une physionomie exacte, il est impossible de réduire la peste noire et celles qui ont suivi à un incident, auquel on fait une allusion rapide à propos de la guerre de Cent ans. La disparition d'au moins un tiers et peut-être de près de la moitié de la population de l'Europe occidentale ne peut être considérée comme un incident. Cette terrible dépopulation, sans aucun doute, porte une grosse part de responsabilité dans l'instabilité économique et les troubles sociaux de l'époque.

Cette leçon permet en outre de faire la liaison « passé-présent ». C'est l'occasion d'évoquer les tragiques situations actuelles des pays sous-développés auxquelles les élèves sont déjà sensibilisés grâce à la presse, la radio et la télévision.

REMARQUE. — Etant donné l'abondance de la matière, je n'ai pu aborder toutes les conséquences. Par exemple, en ce qui concerne la crise morale, le désordre des esprits (dévotions malsaines — obsession du macabre), j'ai reporté cette question dans le chapitre « Causes de la Réforme ».

II. - Bibliographie.

OUVRAGES DE BASE :

- CROUZET M., *Histoire générale des Civilisations*, T. III, *Le Moyen Age*, par Ed. PERROY, Paris, P.U.F., 1965.
- BLOCH R., *Les grandes civilisations, La civilisation de l'Occident médiéval*, par LE GOFF J., Paris, Arthaud, 1964.

OUVRAGES SPECIAUX :

- RUSSELL J.-C., *British medieval Population*, Albuquerque, 1948.
- MOLS R. *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIV^e au XVIII^e siècle*, Université de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4^{me} série, Fascicule 1, 1954.
- REINHARD M. et ARMENGAUD, *Histoire générale de la population mondiale*, Ed. Montchrestien, Paris, 1961.
- CARPENTIER E. et GLENISSON, *La Démographie française au XIV^e siècle, Annales*, Ed. Armand Colin, Janvier-février, 1962.

- DUBY G., *L'économie rurale et la vie dans les campagnes dans l'Occident médiéval*, Collection historique, Paris, Aubier, 1962.
- MC KISACK M., *The fourteenth Century, 1307 - 1399*, Oxford, Clarendon Press, 1959.
- COLNAT, *Les épidémies et l'Histoire*, Collection « Hippocrate », Paris, 1937.
- RENOUEAU Y., *La Peste Noire de 1348 à 1350*, dans *Revue de Paris*, mars 1950.
- RENOUEAU Y., *Conséquences et intérêt démographiques de 1348*, Revue « Population » de l'Institut National d'études démographiques, Paris, juillet 1948.
- CARPENTIER E., *Autour de la Peste Noire : famines et épidémies dans l'histoire du XIV^e siècle*, dans *Annales*, 1962, n° 6.
- CARPENTIER E., *Une ville devant la Peste : Orvieto et la Peste Noire ; Ecole Pratique des Hautes Etudes : Démographie et Sociétés*, Paris, 1962.
- POLLITZER E., *La Peste*, Organisation mondiale de la Santé, Genève, 1954.
- VILLEBŒUF J., *Aperçu historique sur le traitement de la Peste Noire au M.A.*, Faculté de Médecine de Paris, Paris, 1944.
- VERLINDEN C., *La Grande Peste de 1348 en Espagne*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*. T. XVII, Janvier-juin, 1938.
- VAN WERVEKE H., *De Zwarte Dood in de Zuidelijke Nederlanden (1349-1351)*. *Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie, Klasse der Letteren*, 1950 (29 avril).
- PERROY E., *A l'origine d'une économie contractée : Les crises du XIV^e siècle*, dans *Annales*, Avril-juin 1949.
- FREDERICQ P., *De Secten der Geeselaars en der Dansers in de Nederlanden tijdens de 14de eeuw*, *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, T. 53, 1896.
- BAEHREL R., *La haine de classe en temps d'épidémie*, dans *Annales*, t. VII, 1952, n° 2.
- SIEGFRIED A., *Itinéraires de contagion, Epidémies et Idéologies*, Paris, A. Colin, 1960.
- LACOSTE Y., *Géographie du sous-développement*, Paris, P.U.F., 1965.
- MENDE T., *L'Inde devant l'orage*, Collection « Esprit, Frontière ouverte », Ed. du Seuil, 1950.

MANUELS :

- LE GOFF J., *Le Moyen Age*, Collection Bordas, Paris, 1962.
- HAYT Fr., *Histoire universelle, Du Traité de Verdun à la fin du XVI^e siècle*, T. II, Collection Roland, Wesmael-Charlier, 1965.

III. - Matériel didactique.

DIAPOSITIVES.

1. Gravure allemande du XV^e siècle : incision d'un bubon ; extrait de POLLITZER, o.c.
2. Carte : la peste en Europe ; extrait de CARPENTIER E., *Annales*, 1962, o.c.
3. La peste de Tournai, Documentation française.
4. Un hôpital de pesteux à Vienne, en 1679 : extrait de POLLITZER, o.c.
5. Une miniature, Les Flagellants : extrait de FREDERICQ, o.c.
6. La Danse Macabre, fresque de l'église de la Chaise-Dieu.
7. Famine en Inde : extrait du *Courrier de l'UNESCO*, juillet-août 1962.
8. Un mouroir à Calcutta, *idem*.

N.B. - Les diapositives 5 et 6 n'ont pas été utilisées au cours de cette leçon, mais dans le chapitre « Causes de la Réforme ».

CARTES MURALES.

Une carte de l'Europe actuelle.

Planisphère Mantniek.

TEXTES STENCILS ET ENREGISTRES.

IV. - Documents.

N° 1.

Au mois de mai 1348 commença à Orvieto une grande mortalité qui s'aggrava de jour en jour et alla croissant jusqu'en juin et juillet au point qu'un jour il mourut cinq cents personnes : jeunes et vieux, hommes et femmes.

La mortalité était si grande que les gens mouraient subitement : un matin, ils étaient en bonne santé et le lendemain ils étaient morts. Toutes les boutiques des artisans étaient fermées. Cette mortalité dura jusqu'en septembre ; beaucoup de familles furent exterminées, et beaucoup de maisons restèrent inhabitées. On dit qu'il mourut les 9/10e de la population.

Les survivants restèrent malades et épouvantés et, avec une grande terreur, ils abandonnèrent les maisons de leurs morts.

Extrait d'une « Chronique d'Orvieto ».

N° 2.

Le signe de la maladie était le suivant : des grosseurs apparaissaient soit entre la cuisse et le corps, soit à l'aisselle, et la fièvre s'élevait brusquement ; quand le malade crachait, il crachait du sang mélangé avec de la salive, et, parmi ceux qui crachaient du sang, personne n'en réchappait.

Extrait d'une chronique de la ville de Florence.

N° 3 : MORTALITE.

Chiffres cités par les chroniqueurs.

50.000 morts à Londres en un an ;

100.000 à Florence ;

100.000 à Rouen ;

selon les uns 9.000, selon d'autres 80.000 à Lubeck en Allemagne.

Chiffres donnés par des registres de population ou de comptes.

Givry en Bourgogne : selon les registres paroissiaux : du 5 août au 19 novembre 1348 : 615 personnes meurent sur un total de 1.300 habitants.

Florence : sur 100 moines, il en meurt 78.

Montpellier (France) : sur 140 moines, il en survit 7.

A la cour du Pape en 1348 : sur un total de 450 personnes, il en meurt 94.

Dans des villages anglais : mort de 47 % ou de 57 % ou même de 70 % de la population.

Orvieto (Italie) : parmi les dirigeants de la ville : 6 morts sur 13 en deux mois.

N° 4.

Dès que la mortalité cessa, les hommes se trouvant peu nombreux et riches par suite des héritages qu'ils avaient faits se livrèrent à une vie désordonnée. Ils vivaient dans l'oisiveté et les festins ; les tavernes, le jeu, occupaient tous leurs instants. Ils voulaient se nourrir des viandes les plus chères. On croyait que par suite de la mort de tant de créatures humaines, on jouirait en abondance des produits de la terre, mais, au contraire, il y eut une disette fort longue de toutes les denrées et des objets de première nécessité.

Mateo VILLANI.

N° 5.

A la suite de la peste meurtrière, les paroisses de la campagne d'Orvieto sont dépeuplées, et la plupart des champs ne sont pas mis en valeur.

Extrait d'une « Chronique d'Orviéto ».

N° 6.

La peste ayant enlevé une grande partie du peuple et frappé surtout les ouvriers et les serviteurs, un certain nombre de gens ont profité du manque de bras pour exiger des salaires excessifs, préférant mendier plutôt que d'en accepter de moindres. Le Roi, en son conseil, a donc pris les décisions suivantes :

« Toute personne, homme ou femme, âgée de moins de 60 ans qui n'a aucune occupation particulière, aucune fortune particulière, aucune propriété, devra travailler quand elle en sera requise et accepter les gages en usage en 1346, sous peine de prison.

» Les selliers, les corroyeurs, les cordonniers, les charpentiers, les maçons, les tuiliers, les charretiers et tous les autres artisans ne doivent demander que les gages de 1346, sous peine de prison.

» Les bouchers, poissonniers, brasseurs, pâtisseries et tous les débiteurs de victuailles devront vendre sur la surveillance des municipalités, à un prix raisonnable et habituel.

» Quiconque fera l'aumône à un mendiant valide sera mis en prison.

Extrait d'une ordonnance royale de 1350, en Angleterre.

N° 7.

Je vais vous donner quelques exemples. En 1939, on a enregistré en Inde plus de 6 millions de décès. Près d'un million et demi d'individus sont morts de la malaria ; cinq autres millions étaient atteints plus ou moins de la même maladie. Actuellement, la tuberculose fait mourir environ 1.400 personnes par jour ; elle tue un Indien par minute. Les autres succombent au choléra, à la dysenterie, au typhus, à la peste et à toute une armée d'autres maladies.

Propos d'un haut fonctionnaire indien rapportés
par le journaliste TIBOR MENDE.

Si vous étiez né Indien... Imaginez un petit peu, ça ne coûte rien... Votre mère vous aurait mis au monde dans un coin de la cabane, allongée sur un tas de guenilles. A sept ans, votre mère vous ficelle un vieux torchon autour des hanches : finis les jeux insouciant ; on vous envoie aider votre père aux champs. Il n'y a pas d'école pour les petits paysans indiens : vous ne savez ni lire ni écrire... et encore heureux que vous soyez en vie : la moitié de vos petits copains d'enfance sont déjà dans l'autre monde.

A quinze ans, on vous marie avec une fille de treize, et vous voilà bientôt père de famille : vous l'aimez bien votre petit Profulla, vous en êtes fier, mais tant de maladies rôdent. Un jour, il reste allongé dans un coin de la hutte, et vous êtes là à vous morfondre, impuissant, ne sachant que faire. Pas de docteur, ni de médicaments... il crève là, sous vos yeux, on ne sait de quoi.

Et vous continuez à exister. Vêtu d'un simple pagne, miné par le paludisme, abruti de chaleur et de faim, vous grattez votre lopin de terre. Et si la pluie a tardé, votre unique repas disparaît. Dans votre tanière en torchis, vous avez faim, votre femme a faim, vos gosses ont faim, toute leur vie ils auront faim, et vous voyez mourir à petit feu les deux enfants qui restent des cinq ou six que votre femme a mis au monde.

Vous arrivez à vingt-sept ans. Vingt-sept ans ! Et c'est fini. Epuisé par la dysenterie et mille autres maux, vous cessez de souffrir.

Georges DOUART, Opération Amitié.

Quelques chiffres concernant les médecins et les hôpitaux à notre époque :

MEDECINS

U.R.S.S. : 1 médecin pour 600 personnes

Belgique : 1 médecin pour 700 personnes.

Etats-Unis : 1 médecin pour 760 personnes.

France : 1 médecin pour 800 personnes.

Brésil : 1 médecin pour 3.300 personnes.

Inde : 1 médecin pour 5.700 personnes.

Maroc : 1 médecin pour 8.900 personnes.

Vietnam : 1 médecin pour 61.000 personnes.

Ethiopie : 1 médecin pour 210.000 personnes.

HOPITAUX :

France : 1 lit pour 65 personnes.

Etats-Unis : 1 lit pour 100 personnes.

Mexique : 1 lit pour 875 personnes.

Inde : 1 lit pour 3.000 personnes.

Ethiopie : 1 lit pour 5.000 personnes.

V. - Déroulement de la leçon.

Cette leçon s'insère dans un chapitre intitulé « Le XIVe siècle : les Temps difficiles ».

Dans les leçons précédentes ont été étudiées :

- recrudescence des disettes et des famines,
 - les luttes sociales,
- avec évocation de la Guerre de Cent Ans.

Méthode inductive : Répondant aux questions posées par le professeur, les élèves dégagent des textes, et de l'examen des diapositives, des conclusions qui permettent d'aller du particulier au général.

Questionnaire d'introduction

Entre l'an 1000 et 1300, il y eut une augmentation continue de la population. Quelles en furent les multiples conséquences ?

Nous avons intitulé le XIVe siècle « les temps difficiles ». D'après ce que nous avons étudié jusqu'à présent, ce titre est-il déjà justifié ?

Première partie de la leçon : La Peste Noire.

1. Audition du texte n° 1.

Les élèves notent l'existence d'une *épidémie* à Orvieto (situation sur la carte), épidémie terrifiante par une mortalité rapide et élevée (précision du sens de « mortalité »).

2. Audition du texte n° 2.

Caractéristiques de la maladie et justification de l'appellation « peste noire ».

Ce texte est complété par l'observation de la diapositive n° 1.

3. D'après les extraits entendus : l'épidémie a ravagé l'Italie.

Projection de la diapositive n° 2. Sur cette carte figurent des courbes accompagnées de dates renseignant sur la progression de la maladie.

Questionnaire :

- En regardant l'ensemble des courbes, quelle constatation pouvez-vous faire concernant l'ampleur de l'épidémie ?
- D'où vient-elle ?
- Quelle est la partie de l'Europe la première atteinte ?

En observant la progression de l'épidémie de l'Asie vers les pays méditerranéens, les élèves trouvent la façon dont elle fut amenée en Europe. Le professeur souligne le fait que les épidémies suivent les grandes voies commerciales tout comme les idées et demande en ce qui concerne celles-ci un exemple étudié (le christianisme).

4. Bilan de l'épidémie.

Etude des chiffres figurant sur le stencil.

L'examen de ceux fournis par les chroniqueurs montre qu'on ne peut se fier à leurs dires (chiffres contradictoires — Florence et Rouen n'avaient pas une population de 100.000 personnes : d'anciens plans

de ces villes le prouvent). Des conclusions sont tirées de documents administratifs : mortalité variable selon les régions, mais élevée ; caractère fragmentaire des renseignements. Les historiens estiment qu'un tiers au moins de la population disparut en Europe occidentale.

5. Causes d'une aussi grande mortalité.

Les leçons précédentes (les villes au M.A. — recrudescence des famines au XIV^e siècle) permettent aux élèves de trouver :

- famines affaiblissantes,
- manque d'hygiène.

Médecine impuissante, se bornant à de simples conseils inefficaces ou même mauvais (quelques exemples sont donnés aux élèves, notamment par la projection de la diapositive n° 3 : se vêtir le plus possible. Projection de la diapositive n° 4 : grange plutôt qu'hôpital — conditions déplorables dans lesquelles sont soignés les malades : les conditions ne devaient pas être meilleures au XIV^e siècle.

6. Le professeur informe les élèves que la Peste Noire ne fut pas au XIV^e siècle un phénomène isolé, que la peste réapparaît fréquemment au cours de ce siècle et aux siècles suivants et qu'il faut attendre le XIX^e siècle pour la voir disparaître d'Europe.

L'épidémie devient une endémie (précision du sens de ce mot par rapport au sens d'épidémie).

Deuxième partie de la leçon : Les Conséquences.

1. Audition du texte n° 4.

- Après la Peste Noire, comment vit une partie de la population ?
- Pourquoi après l'épidémie, y a-t-il une recherche des plaisirs ?
- Quelle autre conséquence pouvons-nous extraire de ce texte ? Disette.
- A quoi est due cette disette ? La réponse est facilitée par la lecture du texte 5.

Une des conséquences de la peste est donc la diminution considérable de la main-d'œuvre.

2. Audition du texte n° 6.

- Quels sont les deux buts poursuivis dans les décisions que vous venez d'entendre ?
- Cherchez dans le texte les décisions prises pour remédier au manque de main-d'œuvre.
- Pourquoi les salaires ont-ils augmenté ?
- De quoi pouvait se plaindre une ménagère du XIV^e siècle en faisant ses achats ?

Le professeur mentionne que des mesures semblables ont été prises dans d'autres pays.

Il fait remarquer le cycle tragique : disette, peste, disette, peste...

- Quelle catégorie de la population en souffre le plus ? (Retour texte 4).

— Comment les ouvriers ont-ils certainement accueilli les mesures gouvernementales ?

Les pestes ont donc contribué à déclencher les luttes sociales étudiées précédemment.

Troisième partie de la leçon : Epidémies et endémies à notre époque.

N.B. - Cette troisième partie sert de clôture non seulement au chapitre « Peste Noire », mais aussi à tout le chapitre « Les Temps difficiles ».

1. Audition du texte n° 7.

Les élèves notent qu'en Inde, la peste existe encore et que d'autres maladies font d'effrayants ravages.

2. Audition du texte n° 8.

— Dans cette description infiniment triste, mais réaliste des paysans indiens, qu'est-ce qui vous a le plus ému ?

— Pourquoi ces enfants meurent-ils si jeunes et si nombreux ?

— la sous-alimentation qui ressort de la lecture du texte est appuyée par la projection de la dia n° 7,

— la dia n° 8 montre un « mouroir » où l'on recueille les gens tombés d'inanition dans la rue,

— l'insuffisance de la médecine est confirmée par l'examen de chiffres que les élèves peuvent lire sur leur stencil.

3. Le professeur fait remarquer que l'Inde a été prise à titre d'exemple et que beaucoup de pays sont dans ce cas : tous les pays pauvres ou sous-développés. Il désigne sur un planisphère les parties du monde où on les trouve.

Dans ces pays, si de grandes épidémies sont en recul (exemple : la peste, chiffres au tableau), il persiste de grandes endémies. Le professeur note au tableau le nombre de paludéens dans le monde.

En reprenant les causes de ces endémies, les élèves remarquent qu'elles sont les mêmes que celles des pestes du XIV^e siècle.

Conclusions.

De quoi souffre une grande partie de l'humanité ? Faim et état maladif continu. Cette partie de l'humanité, nous pouvons l'évaluer aux 2/3.

Les 2/3 des hommes de la terre sont donc malheureux.

Autre conséquence : le professeur met au tableau des chiffres montrant des pertes que les endémies font subir à l'économie.

VI. - Au tableau.

UNE GRANDE DEPOPULATION

I. *La Peste Noire ravage l'Europe.*

Origine ?

Mortalité élevée. Pourquoi ?

Elle devient une endémie.

II. *Conséquences.*

1. Diminution de la main-d'œuvre ; disette.

2. L'épidémie a favorisé les luttes sociales.

III. *Epidémies et endémies à notre époque.*

Grandes épidémies : disparition ou grand recul.

Endémies nombreuses dans les pays sous-développés.

Pourquoi ?

IV. *Conclusions.*

Les 2/3 des hommes ont faim et mal, donc malheureux, retard dans le développement de leurs pays.

Peste en Inde :

1898 - 1948 : 13 millions de décès pour 50 ans.

1939 - 1952 : 236.000 décès, soit 944.000 pour 50 ans.

Paludisme :

1 milliard 250 millions d'h.

Paludéens de l'Inde :

Perte 25 milliards de francs.

Paludéens en Grèce :

Guérison de 2 millions ; récupération de 60 millions de journées de travail.

VII. - Résumé stencilé et distribué aux élèves.

UNE GRANDE DEPOPULATION

I. *Une épidémie ravagea l'Europe : la Peste Noire.*

1. *Elle venait d'Orient* et pénétra en Europe par la Méditerranée. Tout comme les idées (rappelez-vous le christianisme) les épidémies suivent les grands axes commerciaux (relations, contacts).

2. *La mortalité fut élevée.*

On estime que l'Europe occidentale perdit au moins le 1/3 de sa population. Pourquoi ?

— les gens étaient affaiblis par les famines,

— le manque d'hygiène favorisait la propagation d'épidémies,

— la médecine de l'époque était impuissante.

3. *La Peste devint une endémie.*

Elle réapparut fréquemment et assez régulièrement au XIV^e siècle et se manifesta en Europe jusqu'au XIX^e siècle.

II. Les conséquences.

Les pestes du XIV^e siècle ont eu des conséquences économiques et sociales importantes.

1. Diminution de la main-d'œuvre.

Il en résulta :

1. la rareté et la cherté des produits agricoles et artisanaux sensibles aux pestes successives,
2. la hausse des salaires que les gouvernements s'efforcèrent de bloquer.

2. Elles ont contribué à déclencher les luttes sociales.

- Mécontentement des ouvriers devant l'attitude des gouvernements.
- La maladie frappa plus les pauvres ; elle laissa les survivants pauvres plus pauvres et les survivants riches plus riches.

III. Epidémies et endémies à notre époque.

1. Avec la médecine moderne, les *grandes épidémies* (peste, choléra, typhus) ont disparu d'Europe.

Dans les autres continents, elles sont en grand recul grâce à l'aide de pays développés (pays d'Europe, Etats-Unis). C'était l'intérêt de ceux-ci, car, étant donné la rapidité des transports mondiaux, une épidémie peut être un danger pour la terre entière.

2. Mais il persiste de *grandes endémies* très épuisantes (par exemple : le paludisme ou malaria, la tuberculose, la dysenterie) dans les pays sous-développés (Extrême-Orient, Inde, Afrique, Amérique du Sud).

Elles persistent à cause :

- de la sous-alimentation,
- du manque d'hygiène,
- de l'insuffisance de médecins et d'hôpitaux.

IV. Conclusions.

En cette seconde moitié du XX^e siècle, les 2/3 des hommes souffrent de la faim et d'un état maladif continu. Beaucoup parmi eux meurent jeunes.

Cet état de choses est un obstacle majeur à leur bonheur personnel, à la prospérité et au progrès de leurs pays.

Vocabulaire.

Epidémie et endémie : tandis qu'une *épidémie* est l'attaque soudaine d'une maladie, une *endémie* est une maladie particulière à un pays dans lequel elle sévit d'une façon continue ou revient à époques fixes. Caractéristique commune : atteignent une grande masse de gens.

Mortalité : quantité d'individus qui meurent en une période donnée.

Paludisme ou malaria : maladie parasitaire provoquée par des piqûres de moustique.

Choléra : maladie microbienne se manifestant par des vomissements, des coliques.

Dysenterie : maladie microbienne ou parasitaire avec inflammation de l'intestin, coliques violentes et diarrhées sanglantes.

Municipalité : administration communale.

Corroyeur : celui qui prépare le cuir pour le rendre utilisable par les cordonniers, les maroquiniers, les selliers.

Sellier : celui qui fait ou vend des selles ou tous autres objets servant à harnacher les chevaux.

Surpopulation : excès de population.

Sous-alimentation : alimentation en dessous de la normale.

Pays sous-développé : pays où :

- l'agriculture est insuffisante,
- l'industrie est peu développée,
- l'instruction est peu répandue,
- la majorité des gens gagnent misérablement leur vie.

VIII. - Questions d'examen.

Questionnaire sur des textes analysés en classe. Par exemple : j'ai fourni aux élèves le texte n° 6 un peu écourté et j'ai posé les questions suivantes :

1. Citez les conséquences des pestes du XIV^e siècle que nous pouvons déduire de cette ordonnance.
2. Qu'est-ce qu'une endémie ? Où persiste-t-il de grandes endémies dans le monde ?

Quelles conditions semblables expliquent l'existence de ces endémies et des pestes du Moyen Age.

Marcelle MAES - COLLARD.

LE NAZISME (1920-1945)

PREMIERE LECON : LA MONTEE VERS LE POUVOIR (1920 - 1933)

CLASSE DE CINQUIEME

Dans les classes de PREMIERE DES HUMANITES, deux autres leçons devront être consacrées à l'étude de ce problème.

Deuxième leçon : LE NAZISME AU POUVOIR (1933 - 1939).

Troisième leçon : LE NAZISME ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1939 - 1945).

I. - Choix du sujet.

Le NAZISME est le régime le plus représentatif de toutes les formes de fascisme.

C'est lui qui a employé les moyens les plus extraordinaires et les plus frappants pour porter le système à son point culminant de puissance et de développement.

Ces leçons doivent tout mettre en œuvre pour :

faire comprendre le crime atroce qui a été commis contre l'humanité ; ouvrir les yeux et l'esprit sur les possibilités de récidive, sous toutes ses formes et n'importe où dans le monde ; provoquer l'émotion.

En bref, il faut que la jeunesse comprenne et qu'elle se sente concernée.

Pour atteindre ces buts, il faut :

tenter d'éclairer toutes les faces du problème : face économique, face sociale, face politique ;

jeter la lumière sur les erreurs majeures qui ont été commises d'où qu'elles aient pu venir ;

examiner le problème en profondeur ;

montrer les choses dans toute leur horreur ;

faire le rapprochement avec l'actualité ;

être néanmoins suffisamment concis pour soutenir l'attention d'un jeune public.

Ce n'est guère chose facile.

Mais le problème le plus délicat est sans doute de ne pas substituer une haine aveugle au désir de justice et de vérité.

II. - Bibliographie.

Elle est limitée principalement aux ouvrages utilisés au cours de l'exposé de la leçon.

A. RECUEILS DE TEXTES.

- DOCUMENTS D'HISTOIRE VIVANTE, Cahier 7, 1917 - 1945, Paris, Editions Sociales, 1962.
- GROSSER Alfred, *Hitler, la presse et la naissance d'une dictature*, coll. « Klosque », Paris, A. Colin, 1960.
- HEUMANN Hans, *Demokratie und diktatur*, 1919 - 1945, *Quellentexte zur Zeitgeschichte*, Frankfurt-am-Main, Hirschgraben, 1961.
- HOFER Walther, *Le National-Socialisme par les textes*, Paris, Plon, 1963.
- MANNSCHATZ Gerhard, *Quellen und materialien für den Geschichtsunterricht*, Berlin, Atelier Volk und Wissen, 1963.
- POLIAKOV Léon, *Auschwitz*, Coll. « Archives », Paris, R. Julliard, 1964.
- SEILER A., *Zeitgeschichte und wir, Berichte, Dokumente, Bilder zur jüngsten Vergangenheit*, Munchen, Frankfurt, Berlin, Hamburg, P. List, 1962.

B. OUVRAGES GENERAUX.

- BAUMONT Maurice, *La faillite de la paix, 1918-1939*, coll. « Peuples et civilisations », Paris, P.U.F., 1951.
- CROUZET Maurice, *L'époque contemporaine*, Coll. « Histoire générale des civilisations », Paris, P.U.F., 1957.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Coll. « Nouvelle Clio », Paris, P.U.F., 1964.

C. OUVRAGES PARTICULIERS.

- BADIA Gilbert, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, Paris, Editions Sociales, 1962.
- BLOCH Jules, *Les Tziganes*, Coll. « Que Sais-je », Paris, P.U.F., 1953.
- BULLOCK Alan, *Hitler ou les mécanismes de la tyrannie*, Coll. « Marabout », Université, Verviers, Gérard et Co, 1963.
- KLEIN Fritz, *Les origines du fascisme*, dans *Recherches Internationales*, Cahier I, Nouvelle édition, mai-juin 1958.
- LEVITTE Georges et CATARIVAS David, *Les Juifs*, Coll. « Encyclopédie essentielle », Série Histoire, Paris, R. Delpire, 1964.
- POLIAKOV Léon et WULF Joseph, *Le troisième Reich et les Juifs*, Paris, Gallimard, 1959.
- SHIRER William, *Le troisième Reich, Des origines à la chute*, Paris, Stock, 1962.

D. MANUELS.

- BEUTEL Fritz und REMUS Heinz, *Geschichtsbilder aus alter und neuer Zeit*, Bochum, F. Kamp, 1958.
- EBELING Hans, *Die Reise in die Vergangenheit*, B. IV, Braunschweig, Berlin, Hamburg, Munchen, Kiel, Darmstadt, G. Westerman, 1962.
- HAGENER Caesar, *Geschichte unserer Welt*, B. III, Braunschweig, Berlin, Hamburg, Munchen, Kiel, Darmstadt, G. Westermann, 1962.

- HEUMANN Hans, *Unser Weg durch die Geschichte*, Frankfurt-am-Main, Hirschgraben, 1962.
- LASIUS Rolf und RECKER Hubert, *Geschichte*, B. III, *Das Zeitalter der Weltmächte und Weltkriege*, Weinheim, J. Beltz, 1963.
- *Nationalstaat und moderne Welt*, B. IV, Stuttgart, E. Klett, 1953.
- *Um Volksstaat und Volkergemeinschaft*, B. IV, Stuttgart, E. Klett, 1953.
- VOGT Hannah, *Schuld oder Verhängnis ?*, Frankfurt am Main, Berlin, Bonn, M. Diesterweg, 1961.
- WURTENBERG Gustav, *Die Neuzeit*, 2, *Vom Wiener Kongress bis zur Bundesrepublik*, Düsseldorf, Schwann, 1959.

III. - Matériel didactique.

A. CARTES.

L'Afrique en 1914 et en 1919.

L'Europe en 1914 et en 1919.

B. DIAPOSITIVES. Dans l'ordre d'utilisation.

1. Le médecin S.S. Klein à Bergen-Belsen, d'après :
LEVITTE Georges et CATARIVAS David, *Les Juifs*, Coll. « Encyclopédie essentielle », série histoire, Paris, R. Delpire, 1964, p. 129.
2. Carte des principaux camps de concentration.
3. Stuttgart en 1945, d'après : SEILER A., *Zeitgeschichte und wir*, München, Frankfurt, Berlin, Hamburg. P. List, 1948, pp. 81 et 109.

C. ENREGISTREMENTS. Dans l'ordre d'utilisation.

1. Disque. FERRAT Jean, *Nuit et brouillard*, 45 tours, n° 70613, Barclay, couplets 1 à 5.
2. HOFER Walther, *Le national-socialisme par les textes*, Paris, Plon, 1963, pp. 30-33, les 25 points du programme du N.S.D.A.P.
3. Disque. SIMMAT W.E., *Adolf Hitler, Ein Porträt aus Tondokumente*, Ariola, Athena. Prêt de la bibliothèque provinciale de Liège.
4. HOFER Walther, *op. cit.*, p. 41, *Extrait d'un discours d'Adolf Hitler*, 1928.
- 5 et 6. HOFER, *op. cit.*, p. 177, *Extraits de Mein Kampf d'Adolf Hitler*, 1923-24.
7. BADIA Gilbert, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, Paris, Editions sociales, 1962, T. I., p. 112 *Hindenburg s'adresse à tous les chefs d'armée*, 12 novembre 1918.
8. DOCUMENTS D'HISTOIRE VIVANTE, Cahier 7, 1917-1945, Paris, Editions sociales, 1962, fiche 7.
Extrait du « Munchener Augsburger Abendzeitung » citant le Général Ludendorff, 26 janvier 1923.
9. BADIA Gilbert, *op. cit.*, T. I., p. 187, *Extrait d'une brochure officielle du bourgmestre de Berlin sur l'état sanitaire de la population scolaire.*
10. BADIA Gilbert, *op. cit.*, T. I., p. 225, *Extrait d'une lettre de Hindenburg au général Groener*, 25 mai 1920.
11. SHIRER William, *Le troisième Reich, Des origines à la chute*, T. I., pp. 137 et 184. A propos des sections d'assaut.

12. GROSSER Alfred, *Hitler, la presse et la naissance d'une dictature*, Coll. « Kiosque », Paris, A. Colin, 1960, pp. 109-110. Extrait du « *Chicago Daily Tribune* », 12 janvier 1933.
 13. KLEIN Fritz, *Les origines du fascisme*, dans *Recherches Internationales*, Cahier I, Nouvelle édition, mai-juin 1958, p. 110. *Déclaration de Fritz Thyssen*, 1941.
 14. KLEIN Fritz, *op. cit.*, pp. 111-112. *Déclaration de l'industriel Schroeder au procès Krupp*.
 15. POLIAKOV Léon et WULF Joseph, *Le troisième Reich et les Juifs*, Paris, Gallimard, 1959, pp. 43-45, *Déposition d'Alfred Krupp v. Bohlen und Halbach au procès de Nuremberg*.
 16. DOCUMENTS D'HISTOIRE VIVANTE, *op. cit.*, Cahier 7, Fiche 15. *Déclaration de Lord Rothermeere au « Daily Mail »*, 24 septembre 1930.
 17. BADIA Gilbert, *op. cit.*, T. I, p. 320. *Déclaration du chef d'Etat-Major Von Hammerstein*.
 18. Disque. FERRAT JEAN, *op. cit.*, couplets 6 à 9.
- D. EPISCOPÉ (projection à l'). Dans l'ordre d'utilisation.
1. *Portrait d'Adolf Hitler*, dans LASIUS Rolf et RECKER Hubert, *Geschichte*, B. III, *Das Zeitalter der Weltmächte und Weltkriege*, Weinheim, J. J. Beltz, 1963, p. 72.
 2. *Adolf Hitler et ses compagnons emprisonnés à Landsberg*, dans BADIA Gilbert, *op. cit.*, T. I, p. 193.
 3. *Défilé de S.A., le 22 janvier 1933 devant le siège du parti communiste à Berlin*, dans BADIA Gilbert, *op. cit.*, T. I, p. 320.
- E. TABLEAUX DIDACTIQUES (en annexe). Dans l'ordre d'utilisation.
1. Qui sont les morts des camps de concentration ?
 2. Le traité de Versailles de 1919.
 3. Assassinats politiques en Allemagne de 1919 à 1922.
 4. Inflation : Mark allemand et Dollar E.U., de 1919 à 1923.
 5. Le Reichstag : 1919 - 1933.
 6. Parti Nazi et Parti Communiste : 1920 - 1933.
 7. Le chômage en Allemagne de 1928 à 1933.

IV. - Marche de la leçon.

INTRODUCTION.

DIAPOSITIVE 1.

UTILISATION :

QUESTION : Que représente cette diapositive ?

REPOSE : Un monceau de cadavres.

EXPLICATIONS : Vous voyez ici un des charniers du camp de Bergen-Belsen. Le personnage debout sur le tas de cadavres est le Dr S. S. Klein, un des médecins du camp. Il injectait de la benzine dans les veines des prisonniers au nom de prétendues expériences scientifiques.

QUESTION : Qu'est-ce qu'un camp de concentration ? Où se trouve Bergen-Belsen ?

DIAPOSITIVE 2.

UTILISATION : Localiser le camp de Bergen-Belsen (entre Weser et Elbe) sur la carte des principaux camps de concentration.

QUESTION : Qui sont les morts des camps de concentration ?

EXPLICATION :

ENREGISTREMENT 1.

*« Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers,
Nus et maigres, tremblants dans ces wagons plombés,
Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants,
Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent.*

*Ils se croyaient des hommes, n'étaient plus que des ombres,
Depuis longtemps leurs dés avaient été jetés,
Dès que la main retombe, il ne reste qu'une ombre,
Ils ne devaient jamais plus revoir un été.*

*La fuite monotone et sans hâte du temps,
Survivre encore un jour, une heure, obstinément,
Combien de tours de roues, d'arrêts et de départs,
Qui n'en finissent pas de distiller l'espoir.*

*Ils s'appelaient Jean-Pierre, Natacha ou Samuel,
Certains priaient Jésus, Jehovah ou Vichnou,
D'autres ne priaient pas, mais qu'importe le ciel,
Ils voulaient simplement ne plus vivre à genoux.*

*Ils n'arrivaient pas tous à la fin du voyage,
Ceux qui sont revenus peuvent-ils être heureux,
Ils essayent d'oublier, étonnés qu'à leur âge
Les veines de leurs bras soient devenues si bleues. »*

TABLEAU DIDACTIQUE 1.

EXPLICATIONS : Entre 1933 et 1945, l'Allemagne nazie a exterminé principalement dans les camps de concentration, mais aussi par mise à mort en masse sur place, près de 16 millions d'êtres humains (hommes, femmes et enfants).

Si les Juifs ont perdu plus de 6 millions des leurs, soit 72 %, les non-Juifs représentent plus de 9 millions de personnes, soit 3,3 % de la population des pays occupés ; 12 % des tziganes d'Europe, soit environ 500.000 personnes ont aussi perdu la vie dans les camps.

Il faudrait ajouter à ce nombre les Allemands opposés au régime, que les statistiques allemandes utilisées ici ne mentionnent généralement pas ; on ne cite habituellement que les 80.000 victimes de l'euthanasie.

Vocabulaire à expliquer au cours de l'exposé : nazi, S.S., benzine, nuit et brouillard, euthanasie.

COMMENT L'ALLEMAGNE EN EST-ELLE ARRIVÉE LA ?

Pour essayer de comprendre, il faut tenter de répondre à 3 questions.

1. Qu'est-ce que le nazisme ?
2. Dans quel contexte s'est-il développé ?
3. Quelles sont les forces qui l'ont porté au pouvoir ?

1. - QU'EST-CE QUE LE NAZISME ?

ENREGISTREMENT 2.

- « 1. Nous demandons la constitution d'une grande Allemagne, réunissant tous les Allemands.
 2. Nous demandons l'abrogation du Traité de Versailles.
 3. Nous demandons de la terre et des colonies.
 4. Seuls les citoyens bénéficient des droits civiques.
 Pour être citoyen, il faut être de sang allemand... Aucun Juif ne peut être citoyen.
 7. Nous demandons que l'Etat s'engage à procurer à tous des moyens d'existence.
 22. Nous demandons la création d'une armée nationale.
 24. Le parti combat l'esprit judéo-matérialiste.
 25. Nous demandons la création d'un pouvoir central puissant. »

UTILISATION :

QUESTION : Quelles sont les idées essentielles qui se dégagent de la doctrine du parti national-socialiste ?

Groupons d'une part les idées nationalistes et d'autre part les idées socialistes.

REPONSE : Impérialisme

Abrogation du traité de Versailles.

Colonialisme.

Racisme et antisémitisme.

Militarisme.

Antimarxisme.

Dictature.

Droit au travail

QUESTION : Qu'est-ce qu'une dictature ?

REPONSE : Régime où le pouvoir est exercé par un seul homme, un chef, en allemand : ein *Führer*.

EPISCOPE 1. Voici le *Führer* de l'Allemagne : Adolf Hitler. Qui est cet homme ? Il est né en Autriche en 1889. Jeune homme, il refuse l'école et le travail ; il se croit une vocation d'artiste que le monde ne lui reconnaît pas. Il vit en vagabond à Vienne où il travaille occasionnellement comme manœuvre.

Lorsqu'éclate la première guerre mondiale, il s'engage dans l'armée bavaroise, car il est nationaliste allemand.

La guerre sera la meilleure période de sa vie. La défaite le trouve désargenté et en convalescence à Stettin (montrer sur la carte). Bientôt, il regagne Munich (montrer sur la carte). Ses discours d'agitateur politique enflamment ses auditeurs.

Ecoutez cette voix :

ENREGISTREMENT 3. (traduction).

« Compagnons et compagnes de notre peuple allemand, vous avez tous le sentiment d'être à la veille d'une grande décision historique.

Pendant treize ans, nous avons été aux yeux du monde une nation sans valeur ; treize ans durant, nous avons été un peuple qu'on pouvait bafouer comme on le voulait ; il ne pouvait en être autrement lorsque vous songez au déchirement où le système avait jeté la nation allemande.

Jamais, le sort n'a fait don du bonheur à un peuple, mais il a donné à chaque peuple la possibilité de pouvoir combattre pour son bonheur.

Aujourd'hui, cette possibilité est devant nous, saisissez-vous-en et faites votre devoir.

Si, pour une fois, vous oubliez votre vocation ; si, pour une fois, vous oubliez votre situation ; si, pour une fois, vous oubliez votre origine ; si, pour une fois, vous oubliez votre croyance, songez une fois que ce qui était avant vous, doit être après vous ; songez à l'Allemagne... » « Heil, Heil, Heil... »

ENREGISTREMENTS 4, 5, 6.

« Nous arracherons notre peuple à l'insanité du parlementarisme... en libérant le peuple de sa pitoyable croyance... en la réconciliation des peuples, (en) la paix du monde... nous détruirons ces idées. »

« Si nous parlons aujourd'hui de nouvelles terres en Europe, nous ne saurions penser d'abord qu'à la Russie. »

« Il faut qu'on se rende enfin clairement compte de ce fait : l'ennemi mortel... du peuple allemand est et reste la France. »

UTILISATION :

QUESTION : Ces trois textes nous permettent de préciser la doctrine et le programme. Quelles sont les idées essentielles que nous y trouvons ?

REPONSE : Antiparlementarisme.

Guerre contre la Russie et la France.

Vocabulaire à expliquer au cours de l'exposé : esprit judéo-matérialiste, antisémitisme, *Heil*.

Plan de la première partie au tableau (voir le plan complet à la fin de la leçon).

2. - DANS QUEL CONTEXTE, LE NAZISME S'EST-IL DEVELOPPE ?

Il convient donc d'expliquer la situation de l'Allemagne entre 1918 et 1933.

A. 1918 - 1923.

En 1918, l'Allemagne a perdu la guerre ; les Alliés lui imposent le traité de Versailles.

QUESTION : Quelle est la position des nazis envers le traité de Versailles ?

REPONSE : Ils en réclament la suppression.

Voyons les grandes lignes de ce traité.

TABLEAU DIDACTIQUE 2.

UTILISATION :

QUESTION : Quelles sont les charges qui pèseront sur l'Allemagne en raison de ses pertes humaines au cours de la guerre ?

REPONSE : Pensions aux veuves, orphelins, mutilés.

QUESTION : Quelles sont les pertes subies par l'Allemagne à la suite du traité de Versailles au point de vue territoire, population, ressources agricoles et industrielles, flotte marchande, colonies ?

REPONSE : Faire lire les diverses données du tableau 2. Utiliser les cartes d'Europe et d'Afrique.

QUESTION : Que va entraîner cette situation sur le plan de l'activité économique du pays ?

REPONSE : L'activité économique du pays sera fortement réduite au point de vue de l'industrie lourde et du commerce.

QUESTION : Quelle sera la situation de l'armée dont le contingent s'élevait en 1914 à 800.000 hommes et au cours de la guerre à 6 ou 7.000.000 ?

REPONSE : L'armée est réduite au chômage.

QUESTION : Quelle charge matérielle le traité de Versailles impose-t-il à l'Allemagne vaincue ?

REPONSE : Faire lire sur le tableau 2.

QUESTION : Quelles seront, pour l'Allemagne, les conséquences matérielles, morales, sentimentales du traité de Versailles ?

REPONSE : Au point de vue matériel, ce sera un appauvrissement considérable, la misère ; au point de vue moral et sentimental, ce sera l'exaspération du sentiment national.

Que va-t-il en résulter ?

TABLEAU DIDACTIQUE 3.

UTILISATION :

QUESTION : Quelle est l'atmosphère générale qui règne alors en Allemagne ?

REPONSE : L'atmosphère est très troublée, explosive.

QUESTION : Quels sont les partis politiques qui recourent le plus souvent à l'assassinat ?

REPONSE : Ce sont les partis de droite qui y recourent le plus.

QUESTION : Qu'appelle-t-on partis de droite et de gauche ?

REPONSE : On peut appeler « partis de droite » ceux qui désirent maintenir le pouvoir réel et les avantages économiques des classes possédantes ; ils s'opposent à la promotion des travailleurs ; ce sont des réactionnaires, des conservateurs. On peut appeler « partis de gauche », ceux qui désirent soit un mieux-être pour les classes laborieuses par un progrès continu, soit le renversement du régime capitaliste par une révolution qui donnerait le pouvoir aux masses populaires. Ce sont donc des progressistes ou des révolutionnaires.

QUESTION : En faveur de quels partis, la justice penche-t-elle ?

REPONSE : La justice penche en faveur des partis de droite.

Voyons pourquoi la justice adopte cette position ?

ENREGISTREMENT 7.

Le 12 novembre 1918, Hindenburg, Commandant suprême de l'armée allemande, annonce à tous les chefs d'armée : « *On peut faire savoir que le Haut Commandement de l'armée est disposé à agir avec Ebert pour empêcher l'extension du bolchevisme en Allemagne.* »

UTILISATION :

QUESTION : Que semble-t-on craindre dans les milieux dirigeants d'Allemagne ?

REPONSE : On craint l'extension du bolchevisme.

EXPLICATIONS : Le 9 novembre 1918, Ebert, un social-démocrate devient chancelier de la République allemande qui vient d'être proclamée.

A ce moment, une révolution des masses prolétariennes, la révolution spartakiste, gronde et gagne de proche en proche ; le 9 novembre, Berlin connaît l'insurrection.

Ebert réprimera la révolution dans le sang avec l'appui de l'armée. En 1919, il deviendra président de la République.

QUESTION : Où le bolchevisme ou communisme a-t-il triomphé à cette époque ?

REPONSE : Le bolchevisme vient de s'emparer du pouvoir en Russie.

QUESTION : Qui voyons-nous s'unir contre le bolchevisme ?

REPONSE : Nous voyons s'unir la social-démocratie et l'armée.

B. 1923 - 1930.

ENREGISTREMENT 8.

Le 26 janvier 1923, le « Muncher Augsburger Abendzeitung », citant le Général Ludendorff, écrit : « *L'invasion de la Ruhr a ranimé l'esprit national et fait reculer les marxistes. Nous devons nous en réjouir.* »

UTILISATION :

QUESTION : Quelle est la tendance politique du général Ludendorff ?

REPONSE : Le général Ludendorff est un homme de droite.

EXPLICATIONS :

En 1923, la Ruhr (carte), riche bassin minier, est occupée par les troupes franco-belges, car l'Allemagne refuse de payer les réparations, en raison de l'inflation du mark.

TABLEAU DIDACTIQUE 4.

UTILISATION : Montrer l'allure dramatique de la chute de la valeur de la monnaie.

QUESTION : Quelles sont les conséquences de cette dévaluation du papier-monnaie ?

REPONSE : On assiste à une hausse du coût de la vie et à une baisse du salaire réel.

ENREGISTREMENT 9.

Fin 1922 : « *dans le quartier de Schöneberg (Berlin), le nombre d'enfants tuberculeux est passé de 8% en 1913 à 15%* ». Extrait de la brochure officielle du bourgmestre de Berlin sur l'état sanitaire de la population scolaire.

UTILISATION :

QUESTION : Quelles sont donc, pour le peuple allemand, les conséquences économiques et politiques de l'inflation ?

REPONSE : Grande misère. Exaspération du sentiment national. Crainte du communisme.

QUESTION : Le parti nazi a-t-il un programme susceptible de capter la foule ? Répond-il aux besoins du moment ? Par quels points de son programme ?

REPONSE : Le parti nazi est opposé au communisme ; il est nationaliste, il réclame l'abolition du traité de Versailles.

Voyons comment le parti nazi va agir à ce moment.

EPISCOPE 2.

UTILISATION :

EXPLICATIONS : Nous voyons ici Hitler et quelques compagnons emprisonnés à Landsberg après le putsch raté de Munich le 5 novembre 1923. Hitler est condamné à 5 ans de prison, mais il est relâché dès 1925, tandis que Ludendorff est acquitté. La répression est donc insignifiante.

QUESTION : Quelle sanction devait-on logiquement prendre contre Hitler ?

REPONSE : Comme il était étranger, on aurait dû normalement l'expulser.

QUESTION : Quelle union voyons-nous s'esquisser ici ?

REPONSE : Nous voyons les premiers pas d'une union entre le parti nazi et les milieux de l'armée.

Le coup de force a donc échoué. Le parti nazi va, dès lors, essayer de s'emparer du pouvoir par la voie légale : les élections.

TABLEAUX DIDACTIQUES 5 et 6.

EXPLICATIONS : En 1919, lorsqu'il n'y a, en Allemagne, ni parti communiste ni parti nazi représentés au Reichstag, le pays est dirigé par un gouvernement de centre gauche. Le président de la République est le social-démocrate Ebert.

QUESTION : Quelle est la caractéristique des élections de 1924, après la grande inflation ?

REPONSE : Nous constatons, en mai 1924, une forte poussée à l'extrême-droite et à l'extrême-gauche ; dès les élections anticipées de décembre 1924, cette poussée s'atténue.

En 1925, les élections présidentielles portent Hindenburg au pouvoir.

ENREGISTREMENT 10.

Lettre de Hindenburg au général Groener, 25 mai 1920 : « *Je suis un monarchiste trop invétéré pour ne pas préférer ce régime à la meilleure des républiques.* »

UTILISATION :

QUESTION : Quel est donc le régime politique que le nouveau président de la République préfère ?

REPONSE : Il préfère la monarchie.

TABLEAUX DIDACTIQUES 5 et 6.

EXPLICATIONS : En 1928, la situation s'est très nettement améliorée en Allemagne ; nous avons un gouvernement de large union nationale ; le parti communiste reste important, mais le nazisme est en très net recul.

UTILISATION :

QUESTION : Quels sont les caractéristiques des élections de 1930 ?

REPONSE : Il s'agit d'élections anticipées ; nous constatons une poussée à l'extrême-gauche, mais un formidable bond en avant du parti nazi qui passe de 12 à 107 sièges.

Essayons de dégager les causes de ce phénomène.

C. 1930 - 1933. La grande crise sévit sur le monde.

TABLEAU DIDACTIQUE 7.

UTILISATION : Analyse de la courbe du chômage en Allemagne entre 1928 et 1930.

QUESTION : Combien de millions de chômeurs l'Allemagne compte-t-elle à l'époque des élections de 1930 ?

REPONSE : Elle compte environ 4 millions de chômeurs.

QUESTION : En partant des chiffres du tableau, voyez vers quel parti va se tourner la classe laborieuse qui vit dans la misère et le désarroi ?

REPONSE : La classe laborieuse se tourne vers le communisme.

QUESTION : Vers quel parti vont se tourner, par réaction, par crainte du communisme, les classes possédantes, les hauts fonctionnaires, les milieux de l'armée, les petits commerçants ?

REPONSE : Ils vont se tourner vers le parti nazi.

Sur le plan international, autre problème : l'Allemagne est incapable, économiquement, de faire face à la charge des réparations de guerre.

TABLEAU DIDACTIQUE 2.

EXPLICATIONS : Les Alliés imposent à l'Allemagne le plan Young. Le paiement des réparations s'échelonne jusqu'en 1988 : trois générations d'Allemands paieront les dettes de guerre.

UTILISATION :

QUESTION : Quel est le sentiment que le plan Young va renforcer en Allemagne ?

REPONSE : Le nouveau plan renforce le sentiment nationaliste.

QUESTION : Quel est le parti politique qui va en tirer profit ?

REPONSE : C'est le parti nazi qui va en tirer profit.

TABLEAUX DIDACTIQUES 5 et 6.

UTILISATION :

QUESTION : A quoi peut-on attribuer la répétition des élections ? 5 recours au corps électoral entre 1928 et 1933.

REPONSE : La répétition des élections est due à l'instabilité de la situation.

En juin 1932, Von Papen, un pro-nazi, appuyé par ce parti forme un gouvernement de droite, ne réunissant pas une majorité parlementaire. Néanmoins, les nazis ne participent pas à ce gouvernement.

QUESTION : Que constatons-nous aux élections de juillet 1932 ?

REPONSE : Nous constatons une formidable poussée nazie ; un renforcement du parti communiste.

QUESTION : Que voyons-nous se produire aux élections de novembre 1932 ?

REPONSE : Nous voyons que les nazis sont en net recul.

On peut attribuer cette défaite électorale à la déception des partisans du nazisme : la victoire de juillet ne leur a pas donné le pouvoir. En décembre 1932, c'est un général, Von Schleicher qui devient chancelier ; c'est le maréchal Hindenburg qui est président de la république.

C'est donc l'armée au pouvoir ; comment va agir ce gouvernement qui ne s'appuie que sur une petite minorité.

Malgré le recul de novembre 1932, Hindenburg se laisse convaincre et le 31 janvier 1933, il appelle Hitler à la chancellerie.

Le 5 mars 1933 : 17.277.180 Allemands, soit 43,9 % de la population, accordent leur suffrage à Hitler.

La croix gammée a triomphé.

Vocabulaire à expliquer au cours de l'exposé : inflation, putsch, Reichstag.

Plan de la deuxième partie au tableau. (Voir le plan complet à la fin de la leçon.)

3. - QUELLES SONT LES FORCES QUI ONT PORTE HITLER AU POUVOIR.

ENREGISTREMENT 11. - EPISCOPÉ 4.

« Les sections d'assaut (S.A.) envahissent les rues, cherchant la bagarre et trouvant à qui parler, surtout chez les communistes... Les S.A. furent réorganisées en une force armée de plusieurs centaines de milliers d'hommes ayant pour mission de protéger les réunions nazies, d'empêcher les meetings adverses et, en général, de terroriser ceux qui s'opposaient à Hitler. »

UTILISATION :

QUESTION : De quel instrument le parti nazi dispose-t-il ?

REPONSE : Il dispose d'une véritable armée.

QUESTION : Dans quel but le parti nazi a-t-il organisé cette force ?

REPONSE : Dans le but de terroriser l'opposition.

QUESTION : Quels sont les éléments de la population qui ont pu s'engager dans les S.A. ?

REPONSE : Il est vraisemblable que les S.A. se sont recrutés parmi les membres de l'armée dissoute par le traité de Versailles.

QUESTION : Mais que faut-il avoir pour entretenir une armée ?

REPONSE : Il faut avoir de l'argent.

Essayons donc de voir d'où vient l'argent.

ENREGISTREMENTS 12, 13, 14, 15.

Le 12 janvier 1933, le « Chicago Daily Tribune » écrit : « Les supporters d'Hitler qui sont des industriels de Rhénanie et de la Ruhr ont accepté par l'intermédiaire de Von Papen de sortir Hitler de ses difficultés financières. »

L'industriel Fritz Thyssen écrit en 1941 : « Pendant les dix années qui ont précédé sa prise de pouvoir, j'ai versé des subventions à Hitler ; un nombre important de fortes contributions affluaient dans les caisses du parti national-socialiste en provenance de l'industrie lourde. »

Déclaration de Schröder au procès Krupp au cours de son interrogatoire par des fonctionnaires alliés chargés de l'enquête : « *La tendance essentielle des industriels à cette époque était de voir accéder au pouvoir en Allemagne un homme politique fort, capable de former un gouvernement qui se maintienne longtemps. Lorsque le 6 novembre 1932, le parti national-socialiste subit sa première défaite électorale, l'aide de l'industrie lourde allemande devint particulièrement nécessaire.* »

Déposition d'Alfred Krupp v. Bohlen und Hallbach au procès de Nuremberg : « *Nous autres (de la firme), Krupp, avons l'impression que Hitler nous donnerait la possibilité d'un développement sain... Il l'a fait... J'ai dit que j'ignorais tout de l'extermination des Juifs... Si l'on achète un bon cheval, on n'y regarde pas à quelques défauts.* »

UTILISATION :

QUESTION : Quelle conclusion pouvons-nous tirer de ces quatre textes ?

REPONSE : Le capitalisme allemand et tout particulièrement l'industrie lourde a soutenu Hitler financièrement et l'a aidé à monter vers le pouvoir.

ENREGISTREMENT 16.

Le 24 septembre 1930, le capitaliste anglais, Lord Rothermeere écrit dans le « Daily Mail » : « *Si nous examinons de plus près la question de la transmission du pouvoir politique aux nationaux-socialistes, nous verrons que celle-ci offre des avantages multiples et notamment qu'elle crée un barrage solide contre le bolchevisme.* »

UTILISATION :

QUESTION : Est-ce seulement le capitalisme allemand qui soutient Hitler ?

REPONSE : Le capitalisme étranger est, lui aussi, partisan de Hitler.

QUESTION : Quelle est la raison essentielle de l'appui qu'il lui accorde ?

REPONSE : La crainte du communisme.

ENREGISTREMENT 17.

« *S'il (Hitler) arrive au pouvoir légalement, moi, je veux bien.* » Déclaration du chef d'Etat-Major Von Hammerstein.

UTILISATION :

QUESTION : Qui voyons-nous encore accorder son appui à Hitler ?

REPONSE : Nous voyons l'armée soutenir Hitler.

Plan de la troisième partie au tableau. (Voir le plan complet à la fin de la leçon).

QUESTION : Le nazisme a-t-il donné au peuple allemand le bonheur dont Hitler parlait dans son discours ?

DIAPOSITIVE 3.

EXPLICATION : Vous voyez ici la ville de Stuttgart en 1945 ; elle est réduite en cendres.

ENREGISTREMENT 18.

*« Les Allemands guettaient du haut des miradors,
La lune se taisait comme vous vous taisiez,
En regardant au loin, en regardant l'aurore,
Votre chair était tendre à leurs chiens policiers.
Vous me dites à présent que ces mots n'ont plus cours,
Qu'il vaut mieux ne chanter que des chansons d'amour,
Que le sang sèche vite en entrant dans l'histoire,
Et qu'il ne sert à rien de prendre une guitare.
Mais qui donc est de taille à pouvoir m'arrêter,
L'aube s'est faite humaine, aujourd'hui c'est l'été,
Je twisterais les mots s'il fallait les twister,
Pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez.
Vous étiez vingt et cent, vous étiez des milliers,
Nus et maigres, tremblants dans ces wagons plombés,
Qui déchiriez la nuit de vos ongles battants,
Vous étiez des milliers, vous étiez vingt et cent. »*

Les élèves sont invité(e)s à examiner l'EXPOSITION qui leur offre une abondante documentation sur les manifestations du fascisme et du racisme, partout dans le monde, à l'heure actuelle.

V. - Bilan de la leçon au tableau.

LE NAZISME 1920 - 1945

PREMIERE LEÇON : LA MONTEE VERS LE POUVOIR : 1920 - 1933.

1. - QU'EST-CE QUE LE NAZISME ?

Doctrines-programmes.

- a) Impérialisme.
- b) Abrogation du traité de Versailles.
- c) Colonialisme.
- d) Racisme et antisémitisme.
- e) Droit au travail, aux moyens d'existence.
- f) Militarisme.
- g) Antimarxisme.
- h) Dictature. Un chef : le *Führer* Adolf Hitler.
- i) Antiparlementarisme.
- j) Guerre contre la Russie, la France.

2. - DANS QUEL CONTEXTE LE NAZISME S'EST-IL DEVELOPPE ?

1918 - 1923 *La défaite et le traité de Versailles* *Conséquences*

Pertes humaines.
Amputations territoriales.
Pertes de ressources industrielles, agricoles.
Perte de la flotte marchande.
Perte de toutes les colonies.
Très forte réduction de l'armée.
1923 - 1930 - *Inflation*
Occupation de la Ruhr

Diminution du potentiel économique
Misère.
Exaspération du sentiment nationaliste.
Troubles.
Crainte du communisme.
Grande misère.
Crainte du communisme.
Poussée à droite et à gauche.
Exaspération du nationalisme.
Echec.
Régression des partis extrémistes.
Chômage.
Misère... poussée à l'extrême-gauche. Exaspération du sentiment national. Crainte du communisme.
Poussée à l'extrême-droite.

Putsch de Munich

Stabilisation

1930 - 1933 - *La grande crise*
Chômage en progression constante. Plan Young.

3. - QUELLES SONT LES FORCES QUI ONT PORTE HITLER AU POUVOIR ?

Le capitalisme allemand.
Le capitalisme étranger.
L'armée allemande.

1933 : *Prise du pouvoir.*

VI. - Vocabulaire.

Antisémitisme : doctrine qui prône la haine des Juifs et leur exclusion de la société.

Benzine : hydrocarbure cyclique, C^6H^6 , carburant.

Esprit judéo-matérialiste : Les nazis présentaient les Juifs comme particulièrement attachés aux biens matériels du fait que beaucoup d'entr'eux s'adonnaient aux affaires : commerce et banque. Mais on omettait d'expliquer les raisons de cet état de choses : pendant des siècles, les Juifs, enfermés dans des quartiers spéciaux appelés « Ghettos », s'étaient vus exclus par les lois de toutes les autres activités. En outre, la philosophie matérialiste est étroitement liée au nom de Karl Marx, auteur du « Capital », allemand d'origine juive.

Euthanasie : littéralement mort sans souffrance. Nom donné à une théorie suivant laquelle il serait permis d'abréger la vie des incurables afin de leur éviter la souffrance de l'agonie. En Allemagne, sous le

régime nazi, 80.000 personnes environ, aliénées pour la plupart, ont été mises à mort, sur l'ordre du « gouvernement » dans les institutions auxquelles leurs familles les avaient confiées. Ces « incurables » étaient considérés comme en surnombre dans l'économie nationale.

Heil : salut. Cri de ralliement des nazis, accompagné du salut fasciste.

Inflation : émission exagérée de papier monnaie.

Nazi : abréviation de National Sozialist Deutscher Arbeiter Partei (N.S.D.A.P.), c'est-à-dire Parti National Socialiste des travailleurs allemands.

Nuit et Brouillard : sous le régime nazi, on désignait par les lettres N.N., en allemand « Nacht und Nebel », c'est-à-dire « Nuit et Brouillard » les prisonniers politiques condamnés à disparaître sans laisser de trace.

Putsch : nom allemand signifiant soulèvement.

Reichstag : de *Reich* : empire et *Tag* : diète (Chambre des députés en Allemagne).

S.S. : sigle sous lequel on désignait les « Schutzstaffeln », les sections de protection de Hitler, sorte de garde prétorienne, développée surtout à partir de 1927.

VII. - Questionnaire de revision et d'examen.

1. Quels sont les points essentiels de la doctrine national-socialiste ?

2. Quels sont les facteurs qui ont contribué au développement de ce parti : facteurs de politique intérieure et facteurs de politique extérieure ?

3. Dans quels milieux le parti nazi a-t-il trouvé des appuis ? Pourquoi ces milieux ont-ils favorisé le nazisme ?

4. Quels sont les éléments de la population qui se sont enrôlés dans les S.A. ? Dans quel but, Hitler a-t-il constitué cette force armée ?

VIII. - Applications.

1. En vous basant sur la doctrine nazie, voyez, si, actuellement, de telles idées se manifestent encore dans le monde ? Pensez-vous qu'il faille encore craindre le fascisme, sous une forme quelconque ?

2. Que pensez-vous de la pièce de HOCHHUT, *Le Vicaire* ? (pour les classes supérieures).

Si vous voulez vous faire une idée aussi exacte que possible de ce problème, lisez :

— HOCHHUTH Rolf, *Le Vicaire*, Paris, Editions du Seuil, 1963.

— CURVERS Alexis, *Pie XII, le pape outragé*, Paris, Laffont, 1964.

— FRIEDLANDER Saul, *Pie XII et le Troisième Reich*, Documents, Paris, Ed. du Seuil, 1964.

— NOBECOURT Jacques, *Le Vicaire et l'Histoire*, Paris, Ed. du Seuil, 1963.

IX. - Coordination avec d'autres disciplines.

Géographie.

Comparaison entre l'économie allemande en 1914 et 1919.
La transformation du paysage géographique de l'Allemagne dans la première moitié du XXe siècle.

Latin.

— TACITE, *De Germania*, ch. IV et V (pour les classes supérieures).

Morale.

Du respect de la vie humaine en Allemagne de 1919 à 1933.

X. - Annexes. Tableaux didactiques.

1. QUI SONT LES MORTS DES CAMPS DE CONCENTRATION ?

NOMBRE APPROXIMATIF.

POPULATION CIVILE :

A. DANS LES PAYS OCCUPES PAR L'ALLEMAGNE.

	Non-juifs	Juifs	Tsiganes
U.R.S.S.	5.500.000	1.500.000	
Pologne	1.400.000	2.800.000	
Yougo-Slavie	1.345.000	55.000	
France	380.000	90.000	
Tchéco-Slovaquie	215.000	260.000	
Hollande	108.000	90.000	
Grèce	80.000	60.000	
Belgique	36.000	40.000	
	9.064.000	4.895.000	

D'après :

— BEUTEL Fritz und REMUS Heintz, *Geschichtsbilder aus alter und neuer Zeit*, pp. 121 - 122.

— VOGT Hannah, *Schuld oder Verhängnis*, p. 192.

B. DANS LE REICH ET SES SATELLITES

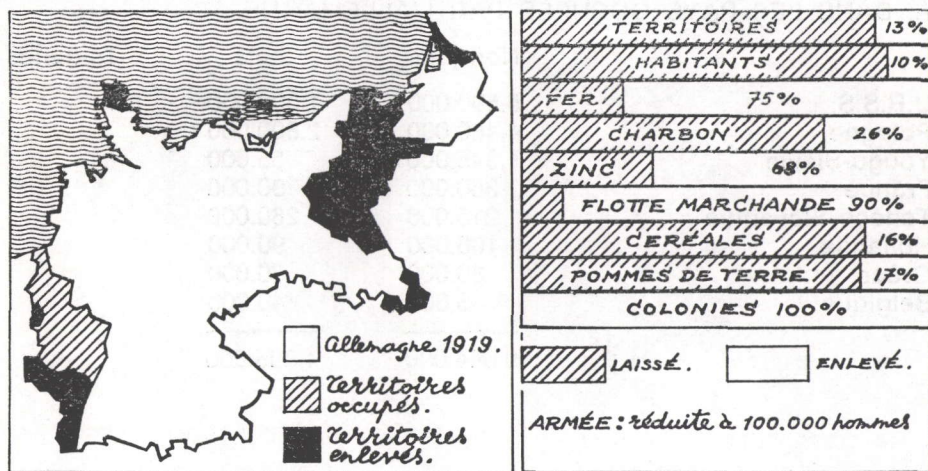
Allemagne	80.000	170.000	
Roumanie		425.000	
Hongrie		200.000	
Lithuanie		135.000	
Lettonie		85.000	
Autriche		40.000	
Italie		15.000	
Bulgarie		7.000	
Divers		6.000	
	9.144.000	5.978.000	500.000
Sur une populat. totale de : 300.000.000		8.301.000	4.000.000
Soit environ	3,3 %	72 %	12 %

Entre 1933 et 1945, l'Allemagne nazie a exterminé près de 16 millions d'êtres humains : hommes, femmes et enfants.

2. CONSEQUENCES DE 1914 - 1918.

GUERRE 1914 - 1918 : Morts : 1.808.000,
Blessés : 4.247.000.

TRAITE DE VERSAILLES 1919



D'après :

- BADIA Gilbert, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, T. I, p. 262.
- HAGENER Caesar, *Geschichte unserer Welt*, B. III, p. 76.
- SEILER A., *Zeitgeschichte und wir*, p. 48.
- Um Volksstaat und Volkergemeinschaft*, B. VI., p. 121.
- WURTEMBERG Gustav, *Die Neuzeit*, 2, p. 145.

REPARATIONS : 132 milliards de Marks Or.

PLAN YOUNG : Paiements à effectuer par l'Allemagne :

1929 - 1930 : 677 millions.

1930 - 1931 : 1.641 millions.

- 1967 : 1.685 - 2.428 millions.

- 1988 : 1.600 - 1.700 millions.

3. - ASSASSINATS POLITIQUES.

DE JANVIER 1919 A JUILLET 1922

Nombre d'assassinats par des personnes se réclamant :

	de gauche : 22	de droite : 354
Personnes condamnées	de gauche : 38	de droite : 24
Personnes condamnées à MORT	de gauche : 10	de droite : 0
Durée moyenne des peines (en mois de prison)	de gauche : 180	de droite : 4

Cité par :

— BADIA Gilbert, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, T. I, p. 184.

4. - INFLATION.

VALEUR DU DOLLAR E.U. EN MARKS ALLEMANDS.

1919 - 1923

	Cours en dollar				
MOIS	1919	1920	1921	1922	1923
Janvier	8	83	60	201	49.122
Février	9	100	62	227	22.756
Mars	11	72	62	305	21.027
Avril	12	57	66	283	29.874
Mai	13	37	63	277	69.326
Juin	12	38	75	374	154.113
Juillet	17	42	80	670	1.097.250
Août	21	49	86	1727	10.274.250
Septembre	23	62	115	1652	159.600.000
Octobre	31	76	180	4511	72.319.000.000
Novembre	43	70	245	7669	600.000.000.000
Décembre	48	73	184	7368	4.200.000.000.000

PRIX DU PAIN

1917 : 0,54 Mark

1920 : 2,50 Marks

1921 : 5,25 Marks

1922 : 210 Marks

1923 : 400 Marks (janvier)

1923 : 540 Marks (novembre)

BAISSE DU SALAIRE REEL

30 à 62 %

D'après :

— BADIA Gilbert, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, T. I, p. 187.

— SEILER, A., *Zeitgeschichte und wir*, p. 48.

5. - LE REICHSTAG : 1919-1933.

— — — — — coalitions gouvernementales
 — — — — — soutien au gouvernement.
 - - - - - présidence de la République.

	Nationaux socialistes	Nationaux allemands	Populistes	Petits partis	Centre	Démocrates	Sociaux démocrates	Socialistes indépendants	Communistes
1919		44	19		91	75	165	22	
1920		71	65		85	39	102	84	4
Mai 1924	32	96	45	44	65	28	100		62
Déc. 1924	14	103	51	48	69	32	131		45
1928	12	73	45	51	78	25	153		54
1930	107	41	30	72	87	20	143		77
Juillet 1932	230	37	7	11	97	4	133		89
Nov. 1932	196	52	11	12	90	2	121		100
31-1-33 5 mars 1933	Hitler : chancelier 288	52	2	7	92	5	120		81

1 siège = 60.000 voix.

REPARTITION SOCIALE DES PARTIS

Nationaux allemands (monarchistes) : grands propriétaires fonciers - hauts fonctionnaires - officiers - industriels - commerçants - intellectuels.

Populiste : milieux de la haute finance - de l'industrie lourde - intellectuels.

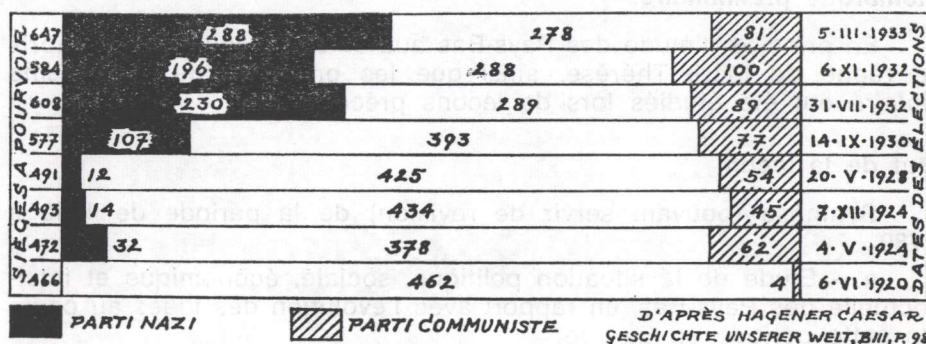
Centre (parti catholique) : ouvriers - petits paysans dans le nord - bourgeois dans le sud - intellectuels.

Démocrates : bourgeoisie libérale - petite bourgeoisie - intellectuels.

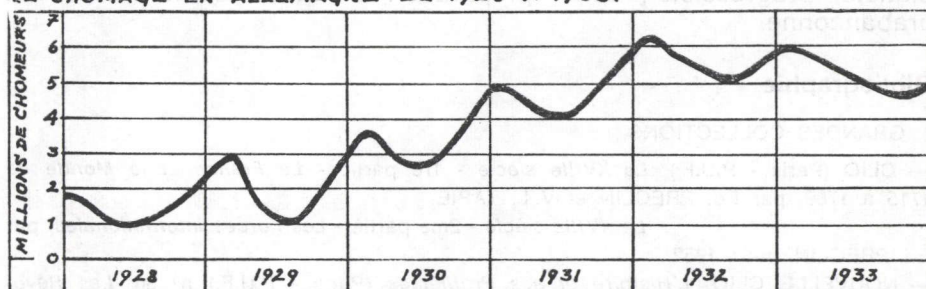
Sociaux démocrates : salariés : ouvriers - intellectuels.

Socialistes indépendants : salariés : ouvriers - intellectuels.

Communistes : salariés : ouvriers - intellectuels.



LE CHOMAGE EN ALLEMAGNE DE 1928 A 1933.



D'APRÈS : NATIONALSTAAT UND MODERNE WELT, B. IV, P. 168

D'après :

- BADIA Gilbert, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, T. I et II, passim.
- EBELING Hans, *Die Reise in die Vergangenheit*, IV, p. 196.

Minna AJZENBERG - KARNY.

EVOLUTION DES PAYS-BAS AUTRICHIENS A LA FIN DE L'ANCIEN REGIME

DEGRE SUPERIEUR. — CLASSE DE SECONDE.

Remarque préliminaire.

En principe, l'étude des Pays-Bas autrichiens jusqu'à et y compris le règne de Marie-Thérèse, ainsi que les principes du *despotisme éclairé* ont été étudiés lors de leçons précédentes.

But de la leçon

Synthèse (pouvant servir de revision) de la période de 1740 à 1789.

a. - Etude de la situation politique, sociale, économique et intellectuelle des Pays-Bas, en rapport avec l'évolution des idées au cours de cette période en Europe.

b. - Etude de l'évolution de la mentalité et origine des deux partis : statiste, progressiste ; donc, préparation à l'étude de la Révolution brabançonne.

Bibliographie

1. GRANDES COLLECTIONS.

— CLIO (Paris - P.U.F.), *Le XVIII^e siècle - 1^{re} partie - La France et le Monde de 1715 à 1789*, par Ed. PRECLIN et V. L. TAPIE.

Le XVIII^e siècle - 2^{me} partie - Les Forces internationales, par Ed. PRECLIN, in-8°, 1952.

— NOUVELLE CLIO, *L'Histoire et ses Problèmes* (Paris - P.U.F.) n° 36, *Les Révolutions* par J. GODECHOT, in 8°, 1963.

2. OUVRAGES SPECIAUX.

— BONENFANT (P.), *Le Problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime*, Bruxelles, 1934.

— CARTON DE WIART (H.), *Nény et la vie belge au XVIII^e siècle* (Collection nationale), Bruxelles, Office de Publicité, 1943.

— DERIVAL, *Le voyageur dans les Pays-Bas autrichiens*, 3 vol., Amsterdam, 1782.

- HUBERT (E.), *Le voyage de l'Empereur Joseph II dans les Pays-Bas (31 mai 1781 - 27 juillet 1781)*.
- *Etude d'Histoire politique et diplomatique*, Bruxelles, Lebègue, 1900.
- HARSIN (P.) *La Révolution liégeoise de 1789* (Collection Notre passé) Bruxelles, la Renaissance du Livre, 1954.
- PIRENNE (H.), *Histoire de Belgique*, t. V. Bruxelles, Lamertin, 1926.
- PUTTEMANS (A.) *La Censure dans les Pays-Bas autrichiens* (Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique), Bruxelles, 1935.
- TASSIER (S.), *Les Démocrates belges en 1789*, Bruxelles, Lamertin, 1930.
- TASSIER (S.) *Figures révolutionnaires (XVIII^e siècle)* (Collection Notre passé) Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1954.
- TASSIER (S.), *Idées et Profils du XVIII^e siècle* (Collection nationale), Bruxelles, Office de Publicité, 1944.

Matériel didactique

DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

Enregistrements (textes annexés)

Musique de Grétry : Céphale et Procris.

Diapositives :

La cour des ducs de Brabant
 La place Saint-Michel
 La place royale
 Le parc et le Conseil de Brabant

} Musée communal
 de Bruxelles

Marie-Thérèse
 Joseph II
 Charles de Lorraine
 Le prince de Liège
 Le parc et la rue de la Loi

} H. PIRENNE : *Histoire de Belgique illustrée*.

Carte : Europe en 1713 et les Pays-Bas autrichiens.

Tableau noir.

Diascope et magnétophone.

Tableau synoptique de l'Europe vers 1750.

Diagrammes.

METHODE.

Rappel des notions vues dans les leçons précédentes par interrogation des élèves.

Lecture des documents et projection de diapositives permettant de faire dégager par les élèves les éléments, les comparaisons, les conséquences qui découlent de leur étude.

Ces différents points feront l'objet d'un résumé mis au tableau noir.

Déroulement de la leçon

I. - POINT DE DEPART DE LA LEÇON.

La bataille de Jemappes permet aux troupes françaises de pénétrer aux Pays-Bas. Quelle était la situation de ces derniers ?

Rappel du traité d'Utrecht qui cède les Pays-Bas à la Maison de Habsbourg.

II. - EXAMEN DE LA SITUATION DES PAYS-BAS AUTRICHIENS VERS 1730.

Exemple : Bruxelles et le Brabant.

<i>Dias</i>	<i>Textes</i>	<i>Commentaires</i>
1. - GOUVERNEMENT Cour des Ducs de Brabant		Qui sont les ducs de Brabant ? Le souverain est-il présent à Bruxelles ? Gouvernement gouvernante : Marie-Elisabeth Etats provinciaux. Conseils.
2. - MOEURS ET SOCIÉTÉ Tableau du dés-équilibre des fortunes (fig. 1).	<i>Derival.</i> <i>id.</i> , 6, 7, 8, 9, 10, 11.	Caractère des Belges. Mœurs patriarcales. Inégalité : charges réservées aux nobles (très recherchées), richesse du clergé, pas de circulation monétaire,
3. - VIE ÉCONOMIQUE		terres mal cultivées paupérisme - chômage.
4. - SITUATION INTELLECTUELLE	<i>Voltaire</i> , 2, 3, 4	

III. - ÉTUDE D'UN TABLEAU ÉVOQUANT L'EUROPE VERS 1750.

Tableau mural.

Transformations générales.

IV. - LES PAYS-BAS À LA MORT DE CHARLES VI.

Difficultés de Marie-Thérèse.

Guerre de Succession d'Autriche (rappel).

Situation après le Traité d'Aix-la-Chapelle.

But de Marie-Thérèse.

Despotisme
éclairé

unification administrative
développement des ressources.

V. - LES PAYS-BAS ET LEUR GOUVERNEUR CHARLES DE LORRAINE

1. - Place royale Place St-Michel	<i>Derival, 1.</i>	TRAVAUX D'URBANISME architectes français
Parc : plan aquarelle	<i>Id., 3</i>	Riches maisons d'abbayes circulation monétaire
Palais des Etats Généraux Parlement	<i>Id., 3</i>	ROLE DES ASSEMBLEES
2. - Palais de Charles de Lorraine	texte du <i>Prince de Ligne</i>	Gouverneur : CHARLES DE LORRAINE. Vie de cour. Opposition avec l'austérité de la période précédente. Personnalités.
	<i>Shaw, 2 et 2 bis</i>	INFLUENCE FRANÇAISE (Charles et occupation française)
	<i>Derival, 4</i>	DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE : l'imprimerie, la presse (connaissance des événements extérieurs) Académie, Collèges impériaux. Goût du théâtre et musique (Grétry).
Fond musical Grétry.	<i>Derival, 5 Id., 6</i>	POLITIQUE ANTICLERICALE de M.-Th., Censure royale remplace censure ecclésiastique. Suppression des Jésuites. Ecrits des philosophes favorisés
3. -	« rapporteur professionnel de ce qu'il voit et de ce qu'il entend. »	CHARLES DE LORRAINE NE GOUVERNE PAS. Rôle du ministre plénipotentiai- re. Frein : Etats des provinces Conseils - par ex. Conseil Pri- vé : fonctionnaires, bourgeois cultivés.

4. -

TRANSFORMATIONS SOCIALES

a) bourgeoisie cultivée disciple
des philosophes
fonctionnaires
négociants
banquiers

b) ambition des petits proprié-
taires pour leurs enfants :

clergé
magistrature
rivalité difficile
mécontentement,

donc adhésion au parti favora-
ble aux idées des philosophes.

Opposition :

au despotisme
à l'inégalité sociale.

c) clergé-noblesse menacés par
l'esprit nouveau dirigé contre
leurs privilèges.

5. -

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

favorisé par la paix

agriculture :

plantes nouvelles
procédés nouveaux

commerce :

nouvelles voies de comm.

industrie :

luxe

Tableau mural.

Bonenfant,
8, 9

Tableau de
population
(fig. II)

Remarque :

malgré un développement
économique, nombre crois-
sant d'indigents

causes :

accroissement de la popula-
tion plus fort que développe-
ment des industries, pas d'ex-
portations, salaires bas.

6. - VOYAGE DE
JOSEPH II

Portrait.

Texte du Pr.
de Ligne.

1781 *Contrôle personnel aux
Pays-Bas.* Réaction de la popu-
lation.

Pétitions :

métiers
rivalité des provinces
écoles
justice
mendicité
religion
cimetières.

1786-87-88, mauvaises récoltes
misère.

Réformes de J. II indisposent le
clergé et la noblesse.

Censure d'Etat favorise les
adeptes des philosophes.
Evénements français enthousiasment le parti nouveau.
Donc, résistance nationale.

CONCLUSION : Les Pays-Bas étaient préparés à une révolte :

- a. privilégiés ;
- b. peuple craint les nouveautés, il est travaillé par les privilégiés (statistes) qui utilisent la foi du peuple (crainte de la Révolution française) ;
- c. partisans des réformes craignent le despotisme de l'Empereur.

SCHEMA DE LA LEÇON.

EVOLUTION DES PAYS-BAS AUTRICHIENS
A LA FIN DE L'ANCIEN REGIME

I. *Charles VI :*

- a. Gouvernement.
- b. Société : inégalité.
- c. Situation économique : faiblesse.
- d. Situation intellectuelle : médiocrité.

II. *Marie-Thérèse - 1740.*

Difficultés - Guerre de Succession.

Paix d'Aix-la-Chapelle 1748.

- a. Gouvernement de Charles de Lorraine
influence française,
importance du ministre plénipotentiaire.
- b. Transformations sociales :
 - 1. bourgeoisie plus cultivée adepte des philosophes.
 - 2. petite bourgeoisie dans :
 - le clergé,
 - la magistrature ;
 - opposition au despotisme et à l'inégalité sociale.

3. clergé - noblesse menacée par :
l'esprit nouveau,
le despotisme,
la suppression des Jésuites.
- c. Développement économique favorisé par la paix
remarque :
— insuffisance de la production,
— salaire bas,
— manque de formation professionnelle,
— accroissement de la population excessif,
donc, nombre croissant d'indigents.
- d. Développement intellectuel :
— presse - culture (académie - collèges impériaux),
— rôle du prince de Ligne.
- e. Politique anticléricale de Marie-Thérèse :
— censure royale favorise les écrits des philosophes.

III. Voyage de Joseph II.

Caractère de l'Empereur.

Voyage.

Pétitions acceptées et utilisées par l'Empereur.

IV. 1786 - 1788 - crise - misère.

V. Réformes mécontentent certaines couches de la population.

VI. Événements français 1789 influencent le parti nouveau. Donc, résistance nationale.

DOCUMENTS — 1re partie.

1. DERIVAL, I, p. 11.

« ...En parcourant les campagnes des environs de Bruxelles avec un de mes amis, j'ai trouvé chez un de leurs habitants... non le vernis du monde, mais la bonhomie et l'hospitalité ; une table servie sans profusion, de bons mets, sans être délicats... »

Le père de famille était au haut bout de la table, il pria au commencement et après le repas ; mais ce qui me frappa le plus, ce fut de voir à la table du maître... le berger, le valet de charrue, la servante de basse-cour..., le maître leur parler et les traiter... comme faisant partie de la famille... »

2. VOLTAIRE (1739) *Oeuvres*, t. XXV (cité par PIRENNE (H.), t. V, p. 306.)

« Une vie douce et retirée y est le partage de presque tous les particuliers, mais cette vie douce ressemble si fort à l'ennui, qu'on s'y méprend aisément... »

3. Id. *Oeuvres*. t. XXXV, p. 299 (Paris - Garnier, 1880)
1749.

Je suis actuellement dans un château où il n'y a jamais eu de livres que ceux que Mme du Châtelet et moi avons apportés...

« ...Bruxelles est le séjour de l'ignorance ; il n'y a pas un bon imprimeur, pas un graveur, pas un homme de lettres... »

4. Voyage littéraire de deux Bénédictins, II, p. 113 (cité par S. TASSIER, *Idées et Profils du XVIIIe siècle*, p. 10).

« ...il n'y avait personne de lettrés à Bruxelles, parce que tous ceux qui étudiaient et qui menaient une vie un peu plus réglée que les autres passaient pour jansénistes et que personne ne voulait avoir cette réputation. »

5. DERIVAL, I, p. 39.

« Le préjugé, Monsieur, est encore tel dans ce pays, qu'il y a des négociants ou banquiers, qui, parce qu'ils ont acheté le droit de pouvoir prendre le titre d'écuyer se trouvent humiliés quand on les qualifie de négociants ou de banquiers... »

6. Id., p. 32.

« Il est ici une sorte de magistrature qui ne peut être exercée que par des nobles... elle donne de la considération, on la recherche, et c'est au dépens du commerce... »

7. Id., p. 43.

« Les capitalistes de ces pays, sont de deux espèces les uns sont ceux qui jouissent d'un revenu qui excède considérablement leurs dépenses, les autres sont les abbayes et les maisons religieuses riches. »
(Pas d'investissements dans le commerce.)

8. DERIVAL, III, p. 232.

« Les Pays-Bas autrichiens, Monsieur, n'ont pas encore toute la richesse qu'ils pourraient avoir ; il serait très aisé d'y introduire de nouvelles cultures et surtout d'y augmenter le nombre et la quantité de terres productrices. »

9. FIERLANT. Notes sur le plan d'une maison forte à Gand C. P. liasse 1281 a, cité par P. BONENFANT, *Paupérisme en Belgique*, p. 32.

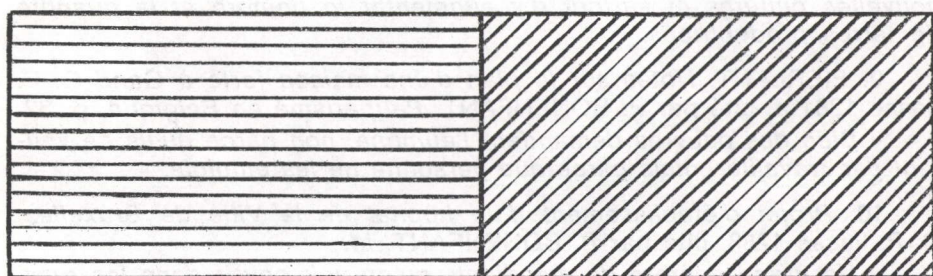
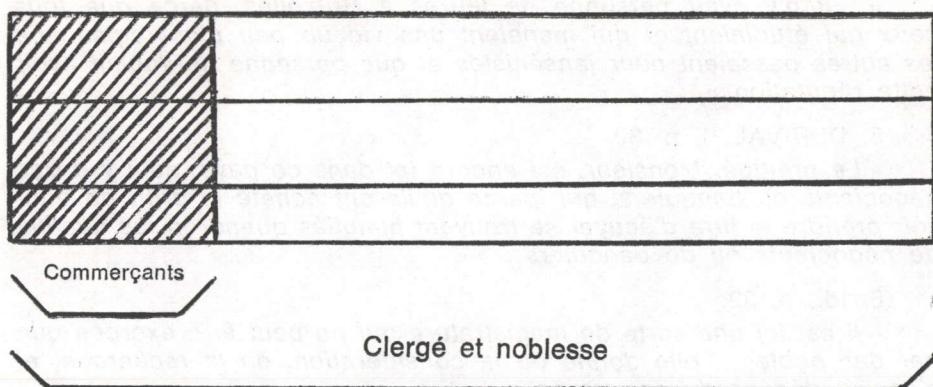
« Bien des pauvres demandent l'aumône, non parce qu'ils ne veulent pas travailler, mais parce que personne ne les emploie. »

10. Projet d'établissement d'un hôpital de la Ville de Bruxelles, C. P. liasse 1283, cité par P. BONENFANT, *id.*

« Un grand nombre de mendiants qu'on voit courir dans les rues, qui cy-devant vivaient de leur travail, quand l'ouvrage a diminué ou leur a manqué totalement, ils sont devenus mendiants par nécessité et ont continué à l'être par goût... »

11. DERIVAL, IV, p. 315.

« Dans la Flandre comme dans le Brabant, les capitalistes contiennent difficilement leur argent aux commerçants... Une grande partie du numéraire des Pays-Bas autrichiens reste dans l'inaction et est mort pour le commerce. »



Biens de ④ abbeyes = Biens de ⑩ tous les bourgeois

Figure 1.

POPULATION DE L'EUROPE

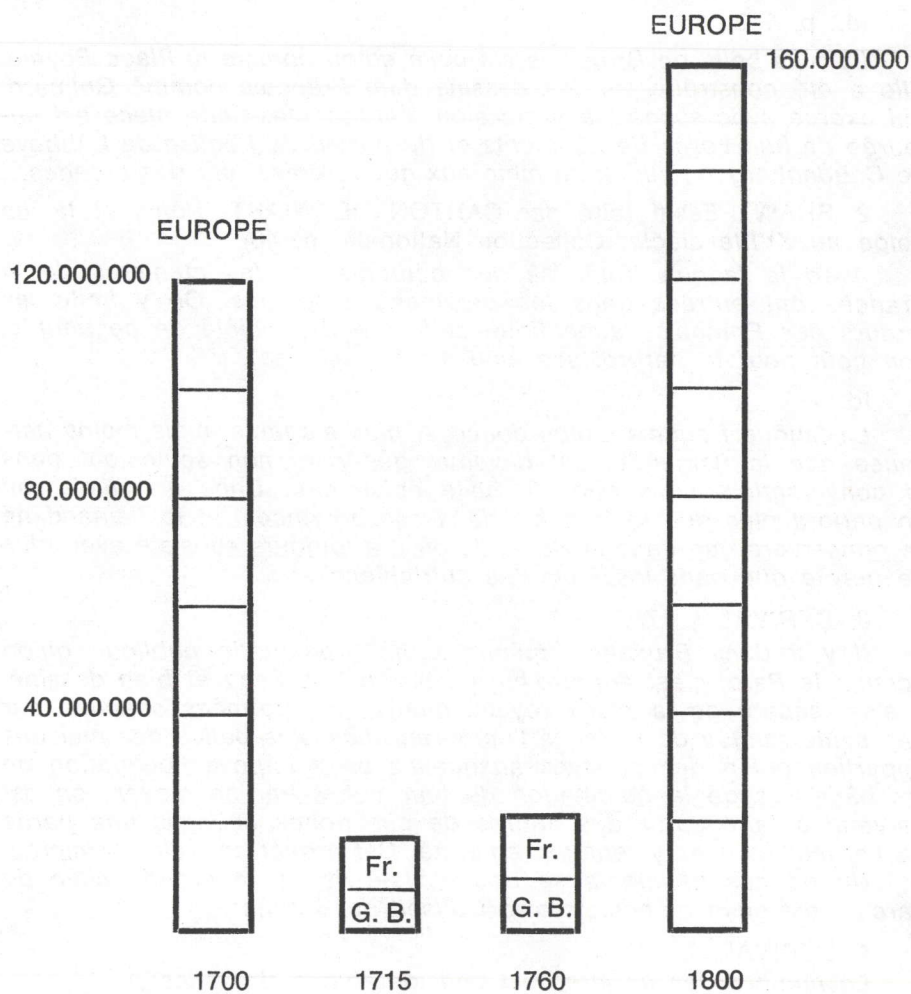


Figure II.

DOCUMENTS, 2e partie.

1. DERIVAL, I, 130.

Cette ville peut être mise au rang des belles villes d'Europe... Plus d'un tiers de la ville a été, depuis 20 ans, rebâti à neuf...

Quatre places méritent d'être vues : l'une est la grande place ; l'autre, la place royale ; la troisième, la place Saint-Michel, et la quatrième, la place du Grand Sablon.

Id., p. 140.

La plus belle de Bruxelles est celle qu'on nomme la Place Royale. Elle a été construite sur les dessins d'un Français nommé Guimard, qui exerce avec succès la profession d'architecte. Cette place est entourée de huit corps de bâtiments et du portail de l'Eglise de l'Abbaye de Caudenberg... ; elle se termine aux quatre coins, par des arcades...

2. SHAW : Essai (cité par CARTON DE WIART, Nény, et la vie belge au XVIIIe siècle, Collection Nationale, p. 46).

Avec la langue française, les coutumes et les manières de la France sont entrées dans les provinces Belges. On y imite les mœurs des Français, la politique et le ton de société de ce peuple, son goût pour la parure, ses amusements mêmes...

Id.

La langue française, plus douce et plus élégante, mais moins nerveuse que la flamande, est devenue générale, non seulement dans la conversation, mais dans le style épistolaire. Dans un siècle, on ne parlera plus que le français dans ces provinces, et le flamand ne se conservera que dans la Hollande où il a toujours subsisté avec plus de pureté que dans les Pays-Bas autrichiens.

3. DERIVAL I, 175.

Il y a dans Bruxelles, qu'une seule promenade publique qu'on nomme le Parc, c'est aujourd'hui un jardin très beau et bien dessiné. Il s'est séparé de la place royale, quatre rues formées chacune par une seule rangée de maisons l'entourent. Les plus belles des maisons appartiennent à des abbayes auxquelles on a imposé l'obligation de les bâtir lors de la nomination de leur abbé. Par ce moyen, on est parvenu à faire sortir des coffres de ces riches abbayes une partie de l'argent qu'elles y tenaient enfermé. Cet argent sert au commerce.

Un de ces bâtiments se trouve vis-à-vis de la grande allée du parc ; c'est celui qu'occupera le Conseil de Brabant.

4. DERIVAL, I, 225.

Le nombre des libraires est considérable à Bruxelles.

5. Id., I, 193.

Bruxelles a une académie un peu jeune encore ; elle n'aura que 10 ans en décembre prochain.

En 1771, elle prit le nom de Académie des Sciences et Belles Lettres. Les membres peuvent écrire en latin, français ou flamand.

6. Id., I, 364.

La salle de spectacles de Bruxelles est sur une place où se trouve l'hôtel de la Monnaie... Il est peu de théâtre en Europe mieux monté et plus riche. Quant à l'orchestre, son mérite est universellement reconnu... Peu d'auteurs ici travaillent pour le théâtre. Le prince de Ligne a fait jouer, il y a quelques années, un petit opéra.

Id. I, 369.

Le petit rien, la jolie petite créature qu'on nomme Manneken-Pis est la figure d'un enfant qui pisse en effet de très bonne eau et qui fait la décoration d'une des fontaines de Bruxelles ; cette petite figure a été modelée par le célèbre Duquesnoi.

7. Pourcentage d'indigents (1755) : exemple donné par P. BONENFANT, *Le paupérisme*, p. 25.

de 20 à 30 % dans 63 communes

de 40 à 50 % dans 66 communes

de 50 à 60 % dans 47 communes

de 70 à 80 % dans 12 communes.

8. LEWINSKI, *L'évolution industrielle de la Belgique*, pp. 87 et sq. (cité par BONENFANT, *Le paupérisme*, p. 26).

1772. Rapport des députés de Hainaut constatant
« que les fabricateurs d'étoffes du pays, qui sont en fort petit nombre, tous de pauvres gens qui à peine, peuvent trouver de quoi payer les ouvriers qu'ils emploient pendant quelques mois de l'année seulement, étant eux-mêmes dans le cas de travailler seuls pendant une bonne partie d'icelle, tant qu'ils ne trouvent pas à débiter dans les provinces mêmes leurs marchandises qui ne passent pas à l'étranger, que parce qu'ils ne sont pas en état de se comparer les matières nécessaires pour en faire des magasins... »

9. P. BONENFANT, *Le paupérisme*, p. 41, cite un mémoire de Vilain XIII, de 1775 p. 259.

L'ouvrier « surchargé d'une nombreuse famille... n'a d'autres ressources que d'obliger ses enfants à grossir le nombre des mendiants ».

p. 42, statistique du nombre d'enfants trouvés ou abandonnés à Bruxelles : 1771, 671 ; 1785, 2.570.

10. Portrait de Joseph II par le Prince de Ligne (cité par GILBERT O.P., *Vie du Prince de Ligne*, Paris, 1922, p. 122.)

...S'il suffisait pour obtenir le nom de grand, d'être incapable de petites choses, on pourrait dire Joseph le Grand ; mais je sens qu'il faut plus que cela pour mériter ce titre ; il faut un règne glorieux, éclatant, heureux...

Il ne put pas être un grand homme, mais il fut un grand prince et le premier parmi les premiers... il se fit sévère malgré lui, en croyant n'être qu'exact... Il exigea plus de noblesse de la part de la noblesse

et la méprisait plus qu'une autre classe quand elle n'en avait pas... Il voulait la plus grande autorité pour que d'autres n'eussent pas le droit de faire du mal. Il se privait de tous les agréments de la vie pour engager les autres au travail : ce qu'il détestait le plus au monde, c'était les oisifs...

Il savait faire le souverain et tenait bien sa cour quand il le fallait absolument ; il donnait alors à cette cour qui avait l'air d'un couvent ou d'une caserne toute l'année, la pompe et la dignité du Palais de Marie-Thérèse... Il ne savait ni boire, ni manger, ni s'amuser, ni lire autre chose que des papiers d'affaires. Il gouvernait trop et ne régnait pas assez... Il se promenait depuis huit heures jusqu'à midi dans les chancelleries ; il dictait, écrivait, corrigeait tout lui-même.

...Il se moquait du mal qu'on disait de lui ; ...Il n'achevait ni ne produisait aucun de ses ouvrages, et son seul tort a été de tout esquisser, le bien comme le mal.

QUESTIONS DE REVISION.

1. Quelle comparaison peut-on faire entre la situation intellectuelle sous le règne de Charles VI et la situation intellectuelle sous celui de Marie-Thérèse ?

2. Malgré le développement économique, pendant le règne de Marie-Thérèse, la situation sociale est encore précaire (v. tableau 7 et texte 9).

Expliquez cette anomalie.

3. Expliquez l'inquiétude inspirée aux classes privilégiées par la politique de Marie-Thérèse.

QUESTION D'EXAMEN.

Montrez l'évolution sociale et intellectuelle aux Pays-Bas, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et expliquez ainsi l'origine de la double opposition (statiste et progressiste) à Joseph II, en vous servant des documents cités ci-dessus ou d'autres puisés dans la bibliographie.

Suzanne BARTIER-DRAPIER.

ACTUALITES

ACTUALITES

SEMINAIRES « D'ACTUALITE » : **EXPERIENCE FAITE EN 4^e NORMALE PRIMAIRE** **EXPERIMENTALE EN 1965-1966.**

Afin de donner aux élèves qui vont entrer dans la carrière de l'enseignement quelques mois plus tard, une information sur le monde dans lequel elles vont assumer la charge d'éduquer des générations successives d'enfants ; afin de créer en elles le besoin d'une formation toujours renouvelée ; afin de les entraîner à l'esprit critique vis-à-vis de moyens d'information de plus en plus accessibles à la masse, le conseil des professeurs a proposé la création de groupes d'études. Ceux-ci ne sont sanctionnés par aucun examen ; ils constituent un travail d'équipe où chacune apporte sa part, riche ou pauvre, et bénéficie de l'échange général des idées.

Quatre séminaires sont proposés ; les élèves en choisissent deux à suivre pendant toute l'année scolaire à raison d'une heure semaine :

- littérature contemporaine
- actualité historique
- actualité scientifique
- géographie humaine.

Aucun groupe ne se compose de plus de douze participantes. L'expérience décrite ci-dessous concerne exclusivement le séminaire d'histoire.

Les élèves en 3^e Normale (rhétorique) ont étudié l'histoire contemporaine jusqu'à la 2^e guerre mondiale ; entre cette date et 1965, leurs connaissances sont disparates, fractionnaires, imprécises. Elles constatent que la compréhension d'événements « actuels » leur échappe par manque d'information de base.

Le premier but du séminaire a donc été de combler cette lacune. Le second — tout aussi important — d'apprendre à utiliser les sources d'information : T.V., radio, presse journalière, hebdomadaire et périodique ; de découvrir leur valeur et tendances, de développer à leur propos l'esprit critique.

Le résultat est atteint si au bout de l'année, les participantes ont pris goût à la lecture des informations politiques et économiques des journaux ; si l'on a fait naître en elles l'intérêt pour les problèmes du monde qui les entoure et l'idée que ces problèmes les concernent ;

si l'on a suscité le besoin de se tenir au courant, d'être informé pour comprendre, juger, agir.

Au cours de la leçon d'introduction, le professeur expose l'objectif du séminaire, précise les diverses sources d'information dont on dispose, apporte journaux belges et étrangers de langue française donne les caractéristiques de chacun d'eux et les fait circuler parmi les élèves du séminaire pour permettre une prise de contact « matérielle » avec ces journaux. On constate que dans certains foyers le journal n'entre pas régulièrement et que, d'autre part, il faut se familiariser avec un journal pour prendre goût à sa lecture.

On répartit les charges : chaque participante s'engage à apporter tel journal ou revue, régulièrement au cours de l'année, et l'on constitue ainsi la bibliothèque du séminaire. Elle est complétée par des ouvrages généraux d'histoire contemporaine. (ex. « *Le Monde contemporain* » de la Collection d'Histoire L. Girard ; *L'Epoque contemporaine* de M. Crouzet dans l'*Histoire générale des civilisations*, etc...). On a aussi très souvent recours à la bibliothèque du séminaire de géographie économique.

Le nombre de sujets traités en une année est évidemment restreint, et le choix de ces sujets est fonction de l'actualité immédiate, de l'intérêt des élèves, des souhaits émis au cours des premières leçons.

En septembre 1965, « le problème grec » est le premier sujet traité. Pourquoi ce choix : parce qu'un voyage en Grèce avait eu lieu dans le courant de juillet, réunissant la plupart des élèves participant au séminaire ainsi que le professeur et que toutes avaient assisté « de visu » aux premières émeutes populaires d'Athènes. Derrière les émeutes, la crise gouvernementale et les critiques adressées à la monarchie, nous voulions découvrir la situation économique, sociale, politique du pays.

A partir des informations de la presse belge et surtout française (*Le Monde*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur* furent nos sources les plus importantes), nous avons remonté le cours du temps jusqu'à la guerre civile et nous avons débouché sur l'affrontement du monde occidental et du monde communiste au moment même où la guerre mondiale se terminait. A partir d'un événement en apparence limité dans le temps et l'espace, nous avons touché à un problème très général et parfaitement actuel.

Notre enquête n'a pas abouti à des conclusions définitives ; bien entendu, le « dossier grec » a été fermé, mais pas clôturé. Il en sera de même pour tous les autres sujets qui peuvent d'une année à l'autre être repris et poursuivis.

Plusieurs méthodes de travail collectif ont été envisagées et pratiquées :

— le professeur fait l'introduction historique (allant approximativement de 1945 à 1965) et donne ainsi le cadre général du problème

mis à l'étude. Une ou plusieurs élèves (cela dépend de l'importance de la matière) exposent le problème actuel en faisant le plus souvent référence directe à leur source d'information, en lisant des articles, en analysant des avis contradictoires, des interprétations divergentes. Les compagnes écoutent, prennent note, posent des questions, discutent, complètent par leurs informations personnelles, car toutes sont chargées de s'informer préalablement sur le sujet choisi.

La synthèse est consignée sur fiche.

- Après quelques mois de rodage, les élèves, elles-mêmes, à partir d'ouvrages de base, font l'introduction historique et ensuite l'exposé de la situation actuelle ; ce fut le procédé utilisé dans nos études consacrées au Vietnam, à l'Indonésie et aux relations Inde-Pakistan.
- Une troisième technique enfin permet de partir du vif de l'actualité et de remonter le cours des événements en répartissant les tâches entre diverses étudiantes (technique appliquée à l'étude du problème grec, décrit plus haut).

Parmi les sujets d'actualité citons :

- en novembre, les élections en Allemagne fédérale ;
- en décembre, la campagne électorale française ;
- en janvier, l'affaire Ben Barka — exemple le plus typique de question d'actualité traitée par les différents moyens d'information de masse ; les élèves s'y sont intéressées vivement.

Avec l'aide des journaux qui firent dans le courant de janvier et février de nombreuses mises au point avec rappel d'événements antérieurs, nous avons ensemble tenté de voir clair — (ce ne fut pas toujours possible) — dans cette affaire politico-policière où des intérêts importants semblent être en jeu.

Indépendamment de sujets précis de l'actualité étudiés en détail et pendant plusieurs leçons, à tour de rôle, chaque participante fait en début de séminaire le « reportage » politique de la semaine : elle rappelle les événements marquants des 8 jours écoulés que l'on consigne sur fiche (une fiche par rubrique, c'est-à-dire par pays généralement).

Au bout de quelques semaines, on voit se dessiner une évolution ; le problème sera peut-être intéressant à étudier en détail ou bien la question est « gelée » : on ne l'approfondira pas.

Ces notes furent particulièrement suivies pour l'étude des problèmes belges et elles furent le point de départ d'un séminaire consacré aux problèmes linguistiques et sociaux après les événements de Zwartberg ⁽¹⁾.

(1) Emeute sanglante provoquée par la menace de fermeture de charbonnages dans le Limbourg belge.

Etant donné l'intérêt et le succès de cette expérience, le séminaire est maintenu en 1966-1967.

M. VAN SLYPE-JAUQUET,
Professeur d'histoire à l'Ecole Normale Emile André.

MUSEES - EXPOSITIONS

TRESORS INCONNUS DU MUSEE DE MARIEMONT.

7 MAI - 31 OCTOBRE 1966.

La nuit de Noël 1960, le Musée de Mariemont, installé dans les salles du château Warocqué, était la proie des flammes. Les collections et la bibliothèque furent sauvées. En vue de garder le contact avec le public et en attendant la reconstruction de bâtiments modernes, Madame Faider-Feytmans, conservateur du Musée de Mariemont, a mis sur pied, dans un pavillon provisoire, une série d'expositions temporaires dont le titre est prometteur : *Trésors inconnus du Musée de Mariemont*. Cette solution transitoire permettra donc de rendre accessibles au public de nombreuses pièces.

Le thème de cette première exposition est consacré à Rome, ses origines et son empire. Les collections présentées sont intéressantes à plus d'un égard ; d'abord, par la conception et l'intelligence pédagogique du sujet ; ensuite, parce que les pièces exposées concrétisent en les valorisant les connaissances historiques de cette période de notre civilisation. Divers moyens audio-visuels agrémentent la visite (musique, jeux de lumière, commentaires enregistrés sur bande magnétique, etc...)

Les objets présentés proviennent essentiellement du Fonds Warocqué, de la collection Brassines et d'acquisitions récentes ou de dons. Les documents, au nombre de 250, retracent l'évolution de Rome, modeste bourgade du IX^e siècle qui dominera les rives de la mer Méditerranée et toute l'Europe occidentale, pendant les premiers siècles de notre ère. Les différents aspects de la civilisation romaine sont évoqués. Les conquêtes sont schématisées au moyen de sept cartes couvrant la période du IX^e siècle avant notre ère au VI^e siècle après J.-C. Regrettons, en passant, que les cartes en noir et blanc reproduites dans le catalogue soient beaucoup moins suggestives. La vie artistique et religieuse est illustrée aussi bien du point de vue technique qu'esthétique. L'art primitif de Rome se situe au carrefour des civilisations étrusque et grecque coloniale. Une place est réservée aux peuples italiques, non assimilés par Rome (Vénètes, etc.)

Pendant la période des grandes crises de la fin de la République, l'art romain est surtout sous l'influence de l'art hellénistique d'Alexan-

drie. Notons aussi la belle qualité des objets provenant de Boscoreale (bijoux, mosaïques, monnaies, etc.). L'exposition se devait de réserver une place importante aux provinces occidentales : Espagne, et surtout aux Gaules (Lyonnaise, Belgique et Narbonnaise) ainsi qu'à la Germanie supérieure, à l'Afrique et aux provinces orientales (Achaïe, Thrace, Illyrie, Bithynie) et aux régions non assimilées par Rome (Empire parthe).

Le catalogue, dû à la plume de Mme Faider et de M. G. Donnay, comprend d'excellentes notices ; les photos en couleur sont de belle qualité ; celles en noir et blanc sont moins réussies. Regrettons l'absence de reproduction de certains documents peut-être moins beaux, mais fort intéressants (par ex. la scène d'affranchissement).

P. BRIEGLER.

CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

VESTIGES ROMAINS. 16 minutes. Ministère de l'Education Nationale. Réalisateur G. GRANDRY. Scénario Raymond Germaine.

Le film nous montre les fouilles de Bavay (1942). Des cartes montrant des routes romaines et des différentes provinces ainsi que les villes les plus importantes, entrecoupent les prises de vues. Des maquettes de tombeaux, de murs, de tumulus, de fours aident à reconstituer la vie gallo-romaine.

La caméra nous promène dans Bavay, Tongres, Arlon, Trèves, Izel.

Les procédés sont bons, le commentaire est sobre, les images sont belles. Ce film a une réelle valeur didactique et peut être utilisé en 6e et peut-être en 4e d'Athénée.

1848. noir et blanc. 17 minutes. Ministère de l'Education Nationale, réalisé par la Coopérative nationale du film français. Commentaire d'Albert SOBOUL dit par Pierre COURTADE. A travers des estampes, le réalisateur nous montre les petits métiers de Paris et la vie de tous les jours, le début du machinisme, le travail des enfants, la condition ouvrière, les ateliers, les fêtes, les banquets de Paris en 1848. La caméra anime alors des portraits et d'autres estampes accompagnés de bruitages, de chansons d'époque, elle nous retrace la révolte du Faubourg Saint-Antoine et les journées de juin 1848 jusqu'à la déportation vers l'Algérie.

Ce film réalisé à l'aide de documents authentiques a une réelle valeur didactique et peut servir de synthèse pour un cours de fin de seconde ou début de 1re d'Athénée ou de Lycée.

LA CAGE DE VERRE. Réalisation Philippe ARTHUYS et J. L. LEVI-ALVAREZ. Israël 1964, durée 85 minutes. Un Israélite, ancien déporté, est convoqué pour aller témoigner au procès Eichman, et cet appel déclenche une grande crise. Elle l'oblige à se souvenir, alors que toute sa vie est tendue vers l'oubli. Elle l'oblige à mesurer la difficulté, voire l'impossibilité de communiquer à autrui une expérience aussi tragique que celle de la déportation ; elle l'amène à dire que cette justice tardive ne le concerne plus, qu'elle ne peut en rien lui restituer ce que la déportation lui a à jamais confisqué : une certaine forme de dignité. Fortement sensibilisé aux problèmes contemporains, fils d'un résistant mort en déportation, Philippe Arthuys porte en lui et vit intimement l'une des questions majeures de notre époque : comment peut vivre et être heureux le contemporain des camps de déportations, de la torture en Algérie et de la bombe atomique. Il est certain qu'il s'agit d'un film de fiction, mais aussi d'un film engagé ; les auteurs renoncent

à la fois aux facilités du didactisme, du dirigisme, de la complaisance ; ils maintiennent en face du spectateur quelques questions sur le racisme et l'oubli, la haine, la complicité victime du bourreau, etc...

Dans une interview, Philippe Arthuys dit « ce film est un hommage que nous avons rendu librement, nous, un groupe d'individus juifs et non juifs, à propos d'un phénomène qui bien sûr contient tout le racisme du monde, mais qui est aussi pour nous un phénomène actuel. »

Cette réalisation ne peut pas servir au cours d'histoire, mais devrait être vue par les professeurs d'histoire, toujours intéressés par les problèmes contemporains.

FEZ, VILLE IMPERIALE *M.E.N.* Couleurs. 20 m. Réalisation : *M. Halot.*

Ce film, un peu long, est riche en informations concernant la vie quotidienne au Maroc. Certaines séquences concernant le métier des tanneurs sont particulièrement intéressantes et montrent les conditions de travail difficiles dans ce Maroc qui brille à côté de cela d'un éclat incomparable. Des images des souks, des mosquées, du Palais royal, d'objets usuels, d'objets de luxe, nous mettent en contact avec cette civilisation.

Cependant, pour l'emploi de ce film, il faudrait pouvoir refaire le commentaire « genre touristique » qui l'accompagne.

Fez, ville impériale, fera l'objet d'une fiche détaillée pour faciliter la tâche des professeurs qui n'auraient pas la possibilité soit de visionner plusieurs fois cette réalisation, soit de trouver tous les renseignements nécessaires pour l'explication à donner aux élèves. Film de motivation, création d'ambiance.

Classes de 6e, 4e et 3e.

NUIT ET BROUILLARD. Réalisateur : *A. Resnais*, 1956. Couleurs. 32 minutes. *Ambassade de France* et *M.E.N. Bruxelles.*

Le film d'A. Resnais et de J. Cayrol fut exécuté sur une commande du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale à Paris, dirigé par M.R.H. Michel.

Mme O. Wormser fut consultée comme historienne de la Déportation. Cette œuvre retrace de façon extraordinaire un événement localisé dans l'espace et dans le temps, en lui donnant à la fois sa signification universelle et son caractère d'avertissement.

Il y a un parfait accord entre les images et le commentaire de Cayrol : « Il y a tous ceux qui n'y croyaient pas, ou seulement de temps en temps. Il y a nous qui regardons sincèrement des ruines comme si le vieux monde concentrationnaire était mort sous les décombres, qui feignons de reprendre espoir devant cette image qui s'éloigne, comme si on guérissait de la peste concentrationnaire, nous qui feignons de

croire que tout cela est d'un seul temps et d'un seul pays et qui ne pensons pas à regarder autour de nous et qui n'entendons pas qu'on crie sans fin. »

Les images sont assemblées selon une dialectique soutenue et témoignent d'une volonté de faire réfléchir.

Le nazisme apparaît bien à travers ces images comme ayant voulu dissoudre avec une rage froide tout un monde dans l'incohérence et le néant.

Resnais, se refusant à toute « valorisation » de l'horrible, a su atteindre à cette « douceur terrible » : l'objet devient matière pure de cruauté ; la potence, la salle de douche, les fours, la table d'opération, le dortoir... et tout cela dans une admirable campagne bleue. Les morts pèsent sur ces planchers nus, derrière ces barbelés déserts. Le ton mesuré du commentaire, la fluidité du découpage et des mouvements d'appareils maintiennent une méditation. La douceur de l'expression souligne l'horreur profanatrice.

Film pouvant servir de synthèse à des leçons sur le Nazisme, en classes de 1re.

OCTOBRE. *Eisenstein* et *Alexandrov*. Supervisé par une commission historique présidée par *Podsovsky*.

Première pour le X^{me} anniversaire de la révolution de 1917. La version anglaise intitulée « 10 jours qui ébranlèrent le monde » est très différente de celle qui vient d'être présentée à Paris en 1966 et qui est la version soviétique.

La version soviétique expose clairement les origines et le triomphe de la révolution ; la version anglaise est presque incompréhensible. Eisenstein a disposé de moyens sans limite. Il fut maître pendant plusieurs mois du Palais d'hiver et quand il eut besoin d'électricité, Léninegrad dut se passer de lumière. Refusant tout acteur professionnel, il exigea un rigoureux « typage ». Son assistant Strauch découvrit dans les usines, les rues, les bureaux, les centres de chômage, des individus d'où il tira des aristocrates, des bourgeois, des ouvriers, des soldats, des mencheviks. Beaucoup avaient participé aux événements et l'aiderent dans certaines reconstitutions. Il a pu voir tous les films et toutes les photos prises à l'époque et les a utilisés.

Il est certain que ce film est trop long et trop difficile à comprendre pour être utilisé en classe, mais il pourrait être montré en Ciné-Club à des élèves des classes supérieures et des écoles normales. Pour terminer, je reprendrai une partie de la critique de G. Sadoul : « Si vous voulez goûter pleinement le film, le sentir et non pas le comprendre comme on comprend le « Discours de la méthode » amis spectateurs, laissez-vous transporter par ce grand discours lyrique, par cette épopée « baroque » (au sens d'Eisenstein et non « snob » du mot), par les souffles unis d'une révolution et d'un poète génial.

Parce que vous aimerez alors ce film ; instinctivement vous comprendrez le sens profond du film, car peut-on connaître sans aimer ? Après quoi deux ou trois visions vous expliqueront, si vous le désirez, le pourquoi et le comment de votre enthousiasme. Mais commencez par le commencement. Voyez ce film comme on écoute une symphonie héroïque. »

Josette DEBACKER.

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DE L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG.

A. - BIBLIOGRAPHIES LUXEMBOURGEOISES (1).

KELLEN T., *Die Luxemburgische Geschichtsschreibung*, dans *Joughémecht*, t. 7, pp. 97-203, 1933 et t. 11, pp. 117-168, 1937. Complément indispensable de la bibliographie de H. Pirenne.

HURY C., *Luxemburgensia. Eine Bibliographie der Bibliographien*, in-8°, Lux., 1964.

HURY C., *Bibliographie zur Geschichte Luxemburgs*, dans *Hémecht*. Recension annuelle.

GUEUNING L., *Bibliographie du folklore luxembourgeois*, dans B.I.A.L., t. 1, n° 2, pp. 1-45.

DOURET J.-B., *Bibliographie bouillonnaise*, dans A.I.A.L., t. 15, pp. 19-27, 1883.

HURY C., *Bibliographie zur Ardennoffensive*, 1944-1945, dans *Hémecht*, t. 16, pp. 443-451, 1964.

Bibliographie de l'histoire de Belgique, publiée annuellement par la R.B.P.H., avec le concours de M. A. PETIT pour la partie luxembourgeoise.

Tables méthodiques des A.I.A.L., t. 1-42, 1851-1907, par J. VANNERUS ? dans A.I.A.L., 1908 ; t. 43-53, 1908-1922, par J. VANNERUS, dans A.I.A.L., 1923 ; t. 54-73, 1923-1942, par J. VANNERUS, dans B.I.A.L., 1943 ; t. 74-91, 1943-1960, par L. LEFEBVRE, dans B.I.A.L., 1964.

Tables méthodiques des B.I.A.L., t. 1-18, 1925-1942, par J. VANNERUS, dans B.I.A.L., 1943 ; t. 19-36, 1943-1960, par L. LEFEBVRE, dans B.I.A.L., 1964.

(1) Monsieur M. Bourguignon, Conservateur des Archives de l'Etat à Arlon, a eu la bienveillance de lire ce répertoire sommaire et de nous conseiller. Qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements.

B. - INVENTAIRES ET QUELQUES PUBLICATIONS DE TEXTES.

DELESCLOSE A., *Chartes inédites de l'abbaye d'Orval, 1162-1361*, C.R.H., in-4°, Brux., 1896.

DELESCLOSE A. et HANQUET K., *Nouvelles chartes inédites de l'abbaye d'Orval, 1199-1384*, C.R.H., in-4°, Brux., 1900.

DE LEUZE A., *Fiefs du comté de Laroche*, dans A.I.A.L., t. 40-43, 1905-1908.

GOFFINET H., *Cartulaire de l'abbaye d'Orval, 1029-1366*, C.R.H., in-4°, Brux., 1879.

GROB J. et VANNERUS J., *Dénombrements des duchés de Luxembourg et comté de Chiny*, C.R.H., in-4°, Brux., 1921.

GROB J., *Recueil d'actes et documents concernant les Frères mineurs de l'ancien duché de Luxembourg et comté de Chiny, précédé d'une notice historique, 1262-1793*, Publ. de l'Institut de Luxembourg, t. 54 et 56, 1907-1909.

HARDT, *Luxemburger Weisthümer*, in-8°, Lux., 1868.

LECLERCQ M. et LAURENT C., *Coutumes des pays et duché de Luxembourg et comté de Chiny*, 4 vol. in-4°, Brux., 1867-1887.

Napoléon et Le département des Forêts : exposition organisée par la société des Amis de l'Histoire du Luxembourg, avec le concours des Archives du Gouvernement..., in-8°, Lux., 1954, polygr.

SPRUNCK A., *Les derniers temps de l'ancien régime dans le Luxembourg wallon*, dans A.I.A.L., t. 83, pp. 187-320, 1952.

VANNERUS J., *Documents relatifs à la seigneurie de Houffalize, 1417-1778*, dans A.I.A.L., t. 40, pp. 245-266, 1905.

VAN WERVEKE N., *Etude sur les chartes luxembourgeoises du moyen âge*, Publ.

de l'Institut de Lux., t. 41, in-8°, Lux., 1889.

VERKOOREN A., *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, 5 vol., in-8°, Brux., 1914-1922.

WAMPACH C., *Urkunden und Quellenbuch zur Geschichte der Altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, 7 vol. in-8°, Lux., 1935-1949, jusqu'à 1313.

WURTH-PAQUET F.-G., *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien duché de Luxembourg et comté de Chiny, 1196-1506*, Publ. de l'Institut de Lux., t. 14 à 37, 1867-1882. VAN WERVEKE a revu la *Table* pour les années 1196-1346, Publ. de l'Institut de Lux., t. 52, 1903.

WURTH-PAQUET F.-X., et VAN WERVEKE N., *Cartulaire de la ville de Luxembourg, 1244-1795*, in-8°, Lux., 1881.

C. - GEOGRAPHIE HUMAINE.

Aménagement du Sud-Luxembourg (L'), Aperçu des synthèses et conclusions de l'enquête préparatoire, publ. du Ministère des Travaux publics, Adm. de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, in-8°, Brux., 1965.

DARGENT J.-L., *Bibliographie des thèses et mémoires géographiques belges, 1904-1953*, in-8°, Brux., 1953. *Bibliographia Belgica*, n° 3.

DUMONT J.-L. et DESMET L., *Aardrijkskunde bibliographie van België*, t. 1, Séminaire de Géographie, Gand, 1954, *Bibliographia Belgica*, n° 14.

HOYOIS G., *L'Ardenne et l'Ardennais. L'évolution économique et sociale d'une région*, 2e éd., 2 vol. in-8°, Paris, 1958. important.

MERENNE E., *Bibliographie des articles parus dans les revues belges de géographie concernant l'Ardenne, la Fagne-Famenne et la Lorraine belge jusqu'en 1963 inclus*, dans *Ardenne et Famenne*, t. 7, 1964, pp. 42-60.

Programme du développement et de l'aménagement du sud-est..., in-4°, Liège, Adm. de l'Urbanisme, 1964, polyc.

Sud-Luxembourg (Le), Enquête préparatoire et plan d'aménagement et de développement, publ. du Ministère des Travaux Publics, Adm. de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, in-8°, Brux., 1963.

WANTHOZ V., *L'Ardenne, Paysages forestiers d'autrefois, d'aujourd'hui, de demain*, dans l'*Annuaire adm. de la prov. de Lux.*, 1952, pp. 558-572.

D. - DICTIONNAIRES ET BIOGRAPHIES.

TANDEL E., *Les Communes luxembourgeoises*, 7 vol. in-8°, Arlon, 1889-1894.

VANDERMAELEN P., *Dictionnaire géographique du Luxembourg*, in-8°, Brux., 1838.

DASNOY J.-B., *Dictionnaire wallon-français à l'usage des habitants de la province de Luxembourg et des contrées voisines*, in-12, Neufchâteau, 1856.

LIEGEOIS E., *Lexique du patois gaumet*, dans le *Bull. de la Soc. de Littérature wallonne*, t. 37, pp. 201-379, 1897. Complément, *ibidem*, t. 41, pp. 99-231, 1900-1901. LEJEUNE E., *Nouveau complément...*; *ibidem* t. 44, pp. 243-261, 1912.

Biographie nationale, 28 vol. et 2 t. de suppl., in-8°, Brux., 1866-1944 et 1956-1959.

Biographie nationale du pays de Luxembourg depuis les origines jusqu'à nos jours, 13 fasc. in-8°, 1947-1964.

NEYEN A., *Biographie luxembourgeoise*, 2 vol. in-8°, Lux., 1860-1861. Supplément, in-8°, Lux., 1876.

ROUSSEAU F., *Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, 1136-1196*, in-8°, Liège, 1921.

VANNERUS J., *Les avoués de Luxembourg et de Chiny*, dans *A.I.A.L.*, t. 44, pp. 1-58, 1909.

VANNERUS J., *Les comtes de Salm-en-Ardenne, 1029-1415*, dans *A.I.A.L.*, t. 50, pp. 1-112 et t. 52, pp. 52-222, 1919 et 1921.

VAN WERVEKE N., *Jean l'Aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg*, in-8°, Lux., 1904.

E. - TRAVAUX GENERAUX.

1. A l'échelon régional.

BREUER J., *La Belgique romaine*, coll. *Notre Passé*, in-16, Brux., 1946, bibliogr. et carte.

BREUER J., VANNERUS J., BERTRANG A., DUBOIS C., FOUSS E., MERTENS J., ROOSENS H., *Le Luxembourg gallo-romain*, dans *Parcs Nationaux*, t. 8, pp. 71-105, 1953.

MARIEN M.-E., *La sculpture à l'époque romaine*, in-8°, Anvers, 1945, bibliogr., pl.

MERTENS J., *Le Luxembourg méridional au Bas-Empire, documents anciens et nouveaux*, dans le *Mémorial A. Bertrang*, pp. 191-202, in-8°, Arlon, 1964.

BERNAYS E. et VANNERUS J., *Histoire numismatique du comté, puis duché de Luxembourg et de ses fiefs*, Mém. Acad., 2 vol. in-4°, Brux. 1910-1934.

BERTHOLET J., *Histoire du duché de Luxembourg*, 8 vol. in-4°, Lux. 1741-1743, textes.

CALMET A., *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, 7 vol. in-fol., Nancy, 1747-1757.

GOEDERT J., *La formation territoriale du pays de Luxembourg depuis ses origines jusqu'au milieu du XVe siècle. Exposition organisée par les Archives de l'Etat*, in-8°, Lux., 1963, pl.

GOFFINET M., *Les comtes de Chiny*, in-8°, Arlon, 1880.

EWIG E., *Les Ardennes au haut moyen âge*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'états*, t. 28, pp. 3-38, carte.

HARDENBERG H., *Les divisions politiques des Ardennes et des pays d'Outre-Meuse avant 1200*, dans les *Mélanges Félix Rousseau*, pp. 357-376, in-8°, Brux., 1958.

LEFEBVRE L., *Le comté d'Ardenne ou de Bastogne au Xe siècle*, dans A.I.A.L., t. 83, pp. 151-185, 1952, carte.

LEFORT A., *La maison souveraine de Luxembourg*, in-8°, Reims, 1902. Aux XIIIe et XIVe siècles.

MARGUE P., *Die Grenze des Luxemburger Landes*, dans *Hémécht*, t. 16, pp. 95-98, 1964, carte de la frontière orientale au Xe siècle.

ROUSSEAU F., *Les Carolingiens et l'Ardenne*, dans *Bull. Acad.*, 5e série, t. 48, pp. 187-221, 1962.

LEFORT A., *Histoire du département des forêts*, in-8°, Lux., 1905.

VERHAEGEN P., *La Belgique sous la domination française*, 5 vol. in-8°, Brux., 1922-1929.

MULLENDORF P., *Das Grossherzogtum Luxemburg unter Wilhelm I, 1815-1840*, in-8°, Lux., 1921.

CALMES A., *Le Grand-Duché de Luxembourg dans le Royaume des Pays-Bas, 1815-1830*, in-8°, Brux., 1932.

CALMES A., *Le Grand-Duché de Luxembourg dans la Révolution belge, 1830-1839*, in-8°, Brux., 1939.

2. A l'échelon local.

AIMOND C., *Histoire de Marville, terre commune aux duchés de Luxembourg et de Bar-Lorraine*, Publ. de la Sect. hist. de l'Inst. Grand-Ducal de Lux., t. 76, pp. 7-96, 1958, carte.

BERTRANG A., *Histoire d'Arlon*, 2e éd., in-8°, Arlon, 1953.

DE LEUZE A., *Laroche et Durbuy*, in-8°, Arlon, 1883.

FOUSS E.-P., *Regards sur Meix-devant-Virton*, dans le *Pays gaumais*, t. 13, pp. 13-57, 1952.

GEUBEL A. et GOURDET L., *Histoire du Pays de Neufchâteau. La ville. La seigneurie. Le ban Mellier*, in-8°, Gembloux, 1956.

JANSENS J., *Rochehaut, Frahan, Histoire et Folklore*, in-8°, Rochehaut, 1959.

KUMPS L., *Bohan, Terre ardennaise*, 2e éd. in-8°, Mont-St-Guibert, 1956, plans.

HECTOR L., *Histoire de la Paroisse Saint-Gilles à Saint-Hubert*, dans A.I.A.L., t. 87, pp. 1-253, 1956.

LENOIR J.-N., *Histoire de la Commune de Géronville*, in-8°, Namur, 1905.

LENOIR J.-N., *Histoire de la Prévôté d'Etalle et de la Seigneurie de Sainte-Marie*, in-8°, Namur, 1909.

LIEGEOIS E., *Monographie de la Commune de Tintigny*, dans A.I.A.L., 51, pp. 133-174, t. 53, pp. 27-222, t. 55, pp. 5-69, 1920, 1922, 1924.

Luxembourg - Histoire d'une ville millénaire. Exposition de 1963, in-8°, Lux., 1963, pl.

MASSONNET J., *Histoire de Chassepierre*, dans A.I.A.L., t. 84, pp. 3-381.

MASSONNET J., *Histoire de Vance*, dans A.I.A.L., t. 90, pp. 3-382, 1959, carte, ill.

MERTENS J., *Mussy-la-Ville. Sa terre, ses habitants, son histoire, sa paroisse*, in 4°, Mussy-la-Ville, 1962, polygr.

WEYEN A., *Histoire de la ville de Bastogne*, in 8°, Arlon, 1868.

NOEL R., *Localités Gaumaises à la fin du moyen âge*, dans le *Pays Gaumais*, t. 24-25, pp. 262-325, 1963-1964, pl.

OZERAY M.-J., *Histoire du pays, château et ville de Bouillon*, 2e éd., 2 vol in-8°, Brux., 1864-1865.

PRAT G.-F., *Histoire d'Arlon*, 2 vol. in-8°, Arlon, 1872-1874.

REUTER P., *Histoire de Hautfays*, in-8°, Arlon, 1958.

F. - VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE.

- BOURGUIGNON M., *La sidérurgie, industrie commune des Pays d'Entre-Meuse-et-Rhin*, dans *Anciens pays et Assemblées d'états*, t. 28, pp. 81-120.
- BOURGUIGNON M., *Les usines du bassin de la Rulles*, Dans A.I.A.L., t. 57, pp. 1-84, t. 58, pp. 41-172, 1926-1927.
- BOURGUIGNON M., *La forge Roussel*, dans *Le Pays gaumais*, t. 24-25, pp. 326-345, 1963-1964, fig.
- BOURGUIGNON M., *Les usines de Buzenol-Montauban*, dans *Le Pays gaumais*, t. 19, pp. 137-152, 1958.
- DEFRAE L., *La permanence des exploitations familiales en pays gaumais*, in 8°, Virton, s. d.
- DUCARME G., *Une grande famille seigneuriale de maîtres de forge: les Polchet*, dans les *Publ. de la Soc. d'hist. régionale de la Rance*, t. 2, pp. 137-145, 1957.
- ENGEL R., *Le partage des biens communaux dans le duché de Luxembourg depuis Marie-Thérèse jusqu'à la fin de la domination autrichienne au Luxembourg*, dans *Hémecht*, t. 9, pp. 32-55, 178-205, t. 11, pp. 72-89; 1956-1958.
- EVARD R., *Forges anciennes*, in-8°, Liège, 1956, ill.
- FOUSS E.-P., *Le «vallus» ou la moissonneuse des Trévires*, dans *Le Pays gaumais*, t. 19, pp. 125-136, 1958, ill.
- HARPES J., *La peste au pays de Luxembourg? Essai historique et médical*, in-8°, Lux., 1955.
- GUILLAIN C., *Les Epioux*, in-4°, Liège, 1959, ill.
- HELIN E., *Le marché luxembourgeois des céréales*, dans les *Cahiers d'histoire des prix*, t. 3, pp. 182-194, 1958.
- HELIN E., *La leçon d'expériences révo-lues. Progr. du dév. et d'aménagement du Sud-Est...*, Liv. I, in-4°, Adm. de l'Urbanisme, Liège, pp. M.-R., 1964. - Esquisse de l'histoire économique de l'Ardenne.
- Histoire de la chasse. Exposition d'archives organisée à Saint-Hubert...* Catalogue, in-8°, Brux., Arch. générales du Royaume, 1963, pl.
- JECKO N., *L'abbaye de Saint-Hubert et la rivalité politique et économique entre la France et la Maison d'Autriche, 1697-1740*, dans A.I.A.L., t. 45, pp. 97-102, 1964, pl.
- MERSCH J., *Les Metz, la dynastie de fer*, dans *Biogr. nation. du pays de Lux.*, fasc. 12, pp. 311-590.

- MERTENS J., *La chaussée romaine de Reims à Trèves*, dans *Le Pays gaumais*, t. 17, pp. 91-115, 1956, pl. et dépl.
- MICHEL J., *Histoire économique du Luxembourg au XIXe siècle*, in-8°, Arlon, 1953.
- MOUREAUX P., *La sidérurgie belge et luxembourgeoise d'Ancien Régime*, dans la *Revue d'histoire de la Sidérurgie*, t. 5, pp. 139-151, 1964.
- PETIT E., *Foires et marchés à Saint-Hubert du IXe au XVIIe siècle*, dans A.I.A.L., t. 95, pp. 257-389, 1964, pl. et carte.
- REMONT J., *La population de Florenville sous l'Ancien Régime, d'après les registres paroissiaux et les dénombrements*, dans *Le Pays gaumais*, t. 15, pp. 43-68, 1954.
- RENARD M., *Technique et agriculture en pays trévire et rémois*, dans la coll. *Latomus*, t. 38, in-8°, Brux., 1959, pl. et fig.
- SPRUNCK A., *Etudes sur la vie économique et sociale dans le Luxembourg au XVIIIe siècle. Les classes rurales*, 2 vol. in-8°, Lux., 1956-1964.
- SPRUNCK A., *Quelques pages de l'histoire de l'industrie métallurgique luxembourgeoise sous le régime autrichien*, dans la *Revue technique luxembourgeoise*, t. 44, pp. 228-239, 1952.
- SPRUNCK A., *Le Chef-lieu du Département des Forêts vu par des Français*, dans les *Cahiers luxembourgeois*, 1954, pp. 125-139.
- VANNERUS J., *Les Lombards dans l'ancien pays de Luxembourg*, dans le *Bull. de l'Institut historique belge de Rome*, t. 27, pp. 415-450, 1952.
- WASNER J., *La sidérurgie luxembourgeoise avant la découverte du gisement des minettes*, in-8°, Diekirch, 1921.
- WASNER J., *De la forgerie luxembourgeoise à la sidérurgie du bassin minier*, dans le *Livre du cinquantenaire de la ville d'Esch-sur-Alzette*, pp. 75-117, Esch-sur-Alzette, 1956.

G. - LES INSTITUTIONS, LE DROIT ; LES EVENEMENTS POLITIQUES ET MILITAIRES.

- DE SOHET D.-F., *Instituts de droit ou sommaire de jurisprudence canonique, civile, féodale et criminelle pour les pays de... Luxembourg...* in-4°, Bouillon, 1772.

- LECLERCQ M., *Coutumes des Pays des Duché de Luxembourg et Comté de Chiny*, 2 vol., et un suppl. in-4°, Brux., 1867-1878. 2e suppl. par C. LAURENT, in-4°, Brux. 1887.
- LEFEBVRE L., *Les droits d'usage dans la forêt d'Ardenne*, in-8°, Arlon, 1942.
- MAJERUS N., *Histoire du droit dans le Grand-Duché de Luxembourg*, 2 vol. in-8°, Lux., 1949.
- TANDEL E., *Usages, coutumes et légendes du pays de Luxembourg*, in-8°, Arlon, 1897.
- LEFEBVRE L., *Les Francs-Hommes du Luxembourg, du XIIe à la fin du XIIIe siècle*, dans A.I.A.L., t. 86, pp. 3-113, 1955.
- VAN WERVEKE N., *Rapport confidentiel du président Wiltheim sur les Etats du duché de Luxembourg, précédé d'une courte notice sur l'histoire des Etats, Mélanges historiques*, in-8°, Lux., 1903.
- VAN WERVEKE N., *Les villes luxembourgeoises et leurs affranchissements*, in-4°, Lux., 1908.
- MOHR M., *Die Finanzverwaltung der Grafschaft Luxemburg in Belgien des XIVe Jahrhunderts*, in-8°, Iena, 1892.
- VAN WERVEKE N., *Le Conseil provincial de Luxembourg avant sa réorganisation par Charles Quint*. Publ. de l'Inst. de Lux., in-8°, Lux., 1889.
- WARLOMONT R., *Le Conseil provincial de justice de Luxembourg de 1531 à 1795, dans Anciens pays et Assemblées d'Etats*, t. 15, pp. 108-124, 1958.
- BODART P., *La répression de la sorcellerie dans le duché de Bouillon aux XVIe, XVIIe siècles*, dans le *Mémorial A. Bertrang*, pp. 31-42, in-8°, Arlon, 1964.
- SPRUNCK A., *Les Etats du Luxembourg et le Gouvernement de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse*, dans A.I.A.L., t. 89, pp. 3-226, 1958.
- VERMER A., *La justice à Saint-Hubert sous le régime français*, dans le *Mémorial A. Bertrang*, pp. 31-42, Arlon, 1964.
- GILISSEN J., *Le régime représentatif avant 1790 en Belgique*, coll. *Notre Passé*, in-12, Brux., 1952.
- JOSET C.-J., *Les Villes au pays de Luxembourg*, in-8°, Louvain, 1940, carte.
- MAAS W., *Loi de Beaumont und Jus Theutonicum*, dans la *Vierteljahrsschrift für Social und Wirtschaftsgeschichte*, t. 32, pp. 209-227, 1939.
- VERRIEST L., *A qui ont bénéficié les chartes-lois du moyen âge*, dans la *Revue d'hist. du droit*, t. 5, pp. 432-444, 1923.
- Waelraet M., *Les chartes-lois de Prisches, 1158, et de Beaumont-en-Argonne, 1182*, dans la R.B.P.H., t. 23, pp. 126-162, 1944.
- MERTENS J., *Le refuge antique de Montauban-sous-Buzenol*, dans *Le Pays gaumais*, 1954, pp. 3-32, cartes, ill.
- LEFORT A., *La maison impériale de Luxembourg et la Cour de France*, in-4°, Lux., 1901.
- VAN WERVEKE N., *Die Erwerbung des Luxemburger Landes durch Anton von Burgund, 1409-1415*, in-4°, Lux., 1891.
- VAN WERVEKE N., *Definitive Erwerbung des Luxemburger Landes durch Philipp Herzog von Burgund, 1458-1462*, in-8°, Lux., 1896.
- LEFEBVRE L., *Bastogne, cité militaire du XVIIe siècle*, dans A.I.A.L. t. 85, pp. 275-380, 1954.
- Louis XIV et le Luxembourg - Exposition organisée par les Archives du Gouvernement*, Lux., 1954, polygr.
- MULLER J., *Plans anciens du génie militaire français. Arlon, Bastogne, Laroche, Marche, 1681-1696*, dans A.I.A.L., t. 85, pp. 261-274, 1954.
- SPRUNCK A., *La levée de recrues pour la guerre de Sept Ans dans le Luxembourg wallon*, dans B.I.A.L., t. 32, pp. 65-74, 1956.
- SPRUNCK A., *Le duché de Luxembourg et la révolution brabançonne*, Publ. de l'Inst. de Lux., 2 vol. in-8°, Lux., 1954-1955.
- TRAUSCH G., *Les soulèvements paysans de 1798 dans la région de Neuchâteau et leurs répercussions dans le département des forêts*, Publ. de l'Inst. de Lux., t. 79, pp. 63-135, 1962.
- DISCAILLES E., *Trois dates de l'histoire du Luxembourg, 1839, 1851, 1867*, dans le *Bull. de l'Acad. Brux.*, 1907, pp. 298-337.
- FOX., *La percée des Ardennes*, dans la *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, t. 3, pp. 77-118, 1953.
- NOBECOURT J., *Le dernier coup de dés de Hitler. La bataille des Ardennes, déc. 1944*, coll. *L'histoire que nous vivons*, in-8°, Paris, 1962.
- TOLAND J., *Bastogne. La dernière offensive d'Hitler*, trad. de R. Mehl, in-8°, Paris, 1962.

H. - VIE RELIGIEUSE.

- BAIX F., *Saint Hubert, sa mort, sa cano-
nisation, ses reliques...*, dans les *Mé-
langes Félix Rousseau*, pp. 71-80, in-8°,
Brux., 1958.
- BAIX F., *Saint-Hubert*, dans *Terre Wallon-
ne*, t. 16-17.
- BAIX F., *Saint Remacle et le Luxembourg*,
dans *Folklore Stavelot-Malmédy*, t. 17,
pp. 5-32, 1953, souvenirs laissés par son
culte.
- BOURGUIGNON M., *Catalogue de l'expo-
sition de documents relatifs à l'abbaye
de Saint-Hubert*, Archives de l'Etat à
Arlon, in-8°, Brux., 1961.
- CAUCHIE A., *La querelle des investitures
dans les diocèses de Liège et de Cam-
brai, 1073-1107*, 2 vol. in-8°, Louvain,
1890-1891.
- FREDERICHES J., *De inquisitie in het her-
togdom Luxemburg voor en tijdens de
XVIe eeuw*, in-8°, Gand, 1897.
- GUILLAUME E., *Le clergé dans la clan-
destinité sous l'occupation française en
Ardenne et en Famenne*, dans *Ardenne
et Famenne*, t. 1, pp. 140-152, t. 2, pp.
2-14, 1958-1959, stévenisme.
- HUBERT E., *Notes et documents sur l'his-
toire du protestantisme dans le duché
de Luxembourg au XVIIIe siècle*, dans
Mém. Acad., in-4°, Brux., 1920.
- KURTH G., *Les premiers siècles de l'ab-
baye de Saint-Hubert*, C.R.H., 5e série,
t. 8., 1898.
- KUNTZIGER J., *Febronius et le Fébronian-
isme. Etude historique sur l'origine des
réformes religieuses de Joseph II*, *Mém.
Acad.*, in-8°, Brux., 1891, (Mgr de Hon-
theim, pseud. Fébronius, seigneur de
Montquintin, canton de Virton).
- ZILLICH J., *Fébronius*, in-8°, Halle, 1906.

I. - VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE, L'ENSEIGNEMENT ET LA PRESSE.

- BOURGUIGNON M. et PETIT R., *L'impri-
merie dans la province de Luxembourg*,
in-8°, Arlon, 1954.
- Histoire de l'instruction publique dans le
Grand-Duché de Luxembourg...* in-8°,
Lux., 1904.
- HOUDREMONT A., *Histoire de la langue
française comme langue administrative
du pays de Luxembourg*, in-4°, Lux.,
1897.
- HUSTN A., *Parler et coutumes de la Lor-
raine belge*, in-16, Brux., 1963.
- Journal (Le) et la société typographique.
Exposition en hommage à P. Rousseau*,
1716-1785, et C.-A. de Weissenbruch,
1744-1826, in-8°, Bouillon, s. d.
- PIERRET P., *L'art religieux d'Ardenne*, in-
8°, Brux., s. d.
- REDOUTE P.-J., *1759-1840. Exposition, St-
Hubert*, 1964, in-8°, Arlon, 1964.
- SPRUNCK A., *La censure et la surveillan-
ce des libraires à Luxembourg pendant
la révolution brabançonne. Le Journal
philosophique et chrétien de l'abbé
Brosius*, Publ. de la Sect. hist. de l'Ins-
titut de Lux., t. 72, pp. 137-172, Lux.,
1951.
- SPRUNCK A., *Le journal historique et po-
litique avant la suppression. Les tribu-
lations de l'abbé Brosius après la révo-
lution brabançonne*, ibidem, pp. 173-195.
- TRAUSCH G., *Presse et problèmes poli-
tiques au département des Forêts, 1795-
1799*, dans *Hémecht*, t. 16, pp. 251-274,
1964, fac.-sim. de journaux.
- WOLFF E., *Un humaniste luxembourgeois
au XVIe siècle. Barthélemy Latomus
d'Arlon, 1498-1570. Sa vie et son œuvre*,
d'après des documents inédits, in-4°,
Lux., 1902.

Pierre SJRMONT.

NOTES ET GLANURES.

A LA DECOUVERTE

DU PAYS D'ATH, dans
RENCONTRES, *Cahiers de l'Institut Provincial de l'Education et des Loisirs*, La Louvière, n° 2-3 avril-septembre 1966, 218 pages.

Il s'agit d'une revue dans laquelle sont consignés les causeries faites dans le cadre des journées «A la découverte du pays d'Ath». Ces communications très nombreuses (dix-sept en tout) concernent des domaines différents, mais présentent toutes un intérêt certain.

Tout d'abord, M. l'abbé A. DELCOURT nous fait un rapport sommaire mais très précis sur la géologie du pays d'Ath ; le texte est très heureusement agrémenté de croquis très clairs et se termine par quelques indications bibliographiques.

L'aspect géographique du terroir est abordé par M. R. SEVRIN, Docteur en sciences géographiques (U.Lg.). Il délimite le pays d'Ath (62 communes, superficie : 528 km², population : 80.000 habitants) et se penche sur le problème de la dépopulation ; les causes en sont : la dénatalité, le vieillissement de la population et le mouvement migratoire de la population active. L'auteur traite ensuite de l'activité agricole, des transports (eau, fer, route) et de la géographie industrielle et urbaine. L'aspect historique est évoqué par M. J. DUGNOILLE, Archiviste et Professeur d'histoire. Pour la connaissance historique d'Ath, l'auteur nous cite les travaux de L. VERRIEST et de M. ARNOULD. M. DUGNOILLE déplore les lacunes dans ce domaine (il n'y a aucune étude sur l'agriculture et les classes paysannes, le commerce, les métiers..., l'histoire contemporaine a été négligée...) alors que ni les documents archéologiques ni les archives ne manquent. Le rôle de la région d'Ath dans la production agricole des Pays-Bas fut très important sous l'Ancien

Régime, au point que Ath vendait des céréales à des pays étrangers en proie à la disette. Dans le domaine industriel, la draperie et surtout la toilerie furent florissantes. Par contre, ce ne fut pas le cas du développement commercial, de gros efforts furent entrepris pour assurer l'essor commercial du pays (aménagement de la Dendre et développement du réseau routier sous le règne de Marie-Thérèse).

M. DUGNOILLE traite ensuite le problème archéologique et rappelle que la nécropole gallo-romaine de Blicquy (375 tombes) est la plus importante de Belgique. L'accent est mis sur l'importance de Chièvres au moyen âge (centre féodal, seigneurial, militaire et communal), puis c'est l'évocation agrémentée de documents iconographiques de la ferme seigneuriale d'Irchonwelz (XIII^e siècle), du bastionnet d'Huissignies (XVI^e siècle), du château d'Ath (la tour de Burbant), de la ferme de la Grande Rosière et du château d'Attre. Ici, on peut déplorer l'absence d'une carte sur laquelle auraient été mentionnés ces différents sites archéologiques.

M. J.-P. BOUGARD, Assistant au Centre Universitaire de l'Etat à Mons, analyse la situation démographique actuelle et envisage des prévisions sur la population jusqu'en 1980 et la population active en 1970. Il montre l'interdépendance entre la démographie et l'économie. Il préconise quelques solutions ; la réduction des émigrations définitives, la diminution des migrations alternantes et la création d'un équipement social valable. Ce vaste problème est concrétisé par des tableaux très évocateurs. M. DEMAREZ, Directeur général des Ecoles Techniques Agricoles d'Ath, envisage avec optimisme l'avenir agricole du pays d'Ath grâce à la création d'institutions d'enseignement agricole (l'Institut Ménager Agricole d'Irchonwelz

pour les filles et l'Institut Agricole du Hainaut à Mons pour les garçons).

M. N. GADENNE, Directeur de l'Intercommunale SIDEHO, se penche sur le problème des Cinq Cantons à l'heure du développement régional. Il explique les problèmes régionaux, la passivité de l'Etat due à son esprit centralisateur non orienté vers une politique régionale et à l'antagonisme Wallonie-Flandre. Devant cette carence, différents regroupements régionaux se sont effectués. «Trois régions problèmes» ont été constituées :

- Hainaut Oriental (Charleroi)
- Hainaut Central (Centre - Borinage)
- Hainaut Occidental.

Ces «trois régions problèmes» ont engendré «trois régions d'action» qui ont donné naissance à trois Intercommunales de développement économique : l'IDEA (Hainaut Central) - l'ADEC (Hainaut Oriental) - la SIDEHO (Hainaut Occidental). La zone d'Ath a très peu bénéficié des aides financières dans le cadre des lois de juillet 1959.

La seule option raisonnable pour les Cinq Cantons réside dans une industrialisation de la région (implantation de nouvelles entreprises), dans l'implantation de quartiers industriels et dans l'amélioration de l'habitat.

M. Y. ASTIAUX, Architecte-urbaniste, introduit le sujet relatif à l'urbanisme. Selon M. J.-P. DEGEYTER, Architecte SLT, Urbaniste ARMs, Ath devrait faire figure de capitale régionale en étant le rassemblement de l'Administration. L'auteur développe les grandes lignes de l'aménagement qui s'appuierait sur les quatre points de LE CORBUSIER (habiter, circuler, travailler, cultiver le corps et l'esprit) ; il met l'accent sur l'importance d'Ath des points de vue enseignement, industriel, commercial, sanitaire...

M. R. MEURANT, Membre de la Commission Royale Belge de Folklore, insiste sur l'importance du folklore pour la connaissance des mentalités et des usages qui se sont transmis jusqu'à nos jours. Malheureusement les travaux publiés ne permettent pas d'élaborer une synthèse du folklore du pays d'Ath. L'auteur nous montre néanmoins le caractère vivace de la tradition folklorique ; certains usages se transforment, s'adaptent (certains jeux d'adultes et des croyances populaires existent encore de nos jours). Il faut donc étudier le folklore dans son aspect ancien et actuel. L'auteur étudie, dans un

second article, les Géants du pays d'Ath. L'arrondissement d'Ath est, après celui de Charleroi, l'arrondissement qui possède le plus de géants. Le géant est la matérialisation d'un concept universel : celui du surhomme, il est de plus un fait folklorique universel répondant à un besoin affectif.

M. J.-P. DUCASTELLE, Professeur à l'Athénée Royal de Lessines, dresse un inventaire bibliographique et fait le point de la question du folklore au pays d'Ath. La connaissance du folklore actuel est particulièrement pauvre, l'auteur souhaite que les chercheurs du Cercle Archéologique orientent leurs recherches dans ce domaine.

L'information bibliographique est, dans ces séries d'articles, du plus haut intérêt et susceptible d'éveiller l'intérêt de l'amateur de folklore. M. J. DELMELLE, Homme de Lettres, nous fait l'historique de la littérature du pays d'Ath. Il rappelle la création de la célèbre école latine d'Ath en 1416 qui contribua à l'essor décisif de la vie intellectuelle de la région. Des noms célèbres y furent associés : Juste LIPSE, Julien FOSSETIER, Jean TAINIER... Au XVIII^e siècle se révèle la brillante figure du prince de LIGNE suscitant l'image de Belœil.

Après une éclipse de quelques décades, un renouveau se produisit vers 1840. Beaucoup de noms prestigieux apparaissent dans le courant du XIX^e siècle. Pour le XX^e siècle, l'auteur rappelle la fondation du Cercle Archéologique (1911). La plupart des écrivains de la région athenoise se sont intéressés à la littérature d'érudition, à l'histoire et à la philosophie. Enfin l'auteur conclut en souhaitant au pays d'Ath l'écrivain complet qui lui fait défaut actuellement.

J.-P. BONNAMI, Directeur-fondateur des « Cahiers Jean TOUSSEUL », commémore par son article, le 20^e anniversaire de la naissance des « Cahiers Jean TOUSSEUL », il dresse un bilan des sujets, poèmes et synthèses littéraires qui y ont été vulgarisés. L'auteur attire l'attention sur la menace qui plane sur les publications intellectuelles (exemple : la disparition du Mercure de France).

MM. E. CARDON, Directeur de l'Académie de Musique d'Ath et R. BRISMER, Inspecteur de l'Enseignement Primaire, tracent un tableau évocateur de l'âme musicale du pays d'Ath (leur exposé a été illustré par quelques auditions) : musique

de cour, de salon, militaire, religieuse, folklorique... De nos jours, cette brillante tradition musicale se poursuit.

M. R. SANSSEN, Président du Cercle Archéologique d'Ath, dresse dans son article « Arts et Métiers », un inventaire des spécialités artisanales et artistiques du terroir ; depuis les étains d'art jusqu'aux arts plastiques (sculpture, peinture) en passant par l'industrie textile, du bois, du cuivre et l'orfèvrerie.

Le pays d'Ath a puissamment contribué au développement de notre pays dans bien des domaines (et particulièrement dans le domaine intellectuel) ; il a fourni des hommes de grande valeur ; c'est pourquoi cette région peut revendiquer à juste titre aujourd'hui ce renouveau économique qui lui est indispensable (des solutions ont été proposées à ce sujet). Cette synthèse est donc d'un très grand intérêt pour l'information du public. Un grand soin a été apporté à sa présentation ; les plans, gravures, tableaux et autres documents iconographiques sont très abondants, très évocateurs et bien choisis. Ces nombreuses qualités font que cette revue mériterait d'être plus répandue et mieux connue.

C. D.

VILLES DU MOYEN AGE

L. DAL PANE, *L'Economia bolognese del secolo XIIIe l'affrancazione dei servi*, dans *Giornale degli Economisti e Annali di Economia*, 1959.

L'affranchissement des serfs à Bologne, au XIIIe siècle, est inséparable de l'évolution économique-sociale. La transformation des techniques modifie les rapports de production domaniaux. Le recours à la main-d'œuvre servile est devenu superflu. Une économie de profit fondée sur les investissements ruraux de la bourgeoisie et sur le développement de la ville comme centre de consommation où l'Université joue un rôle grandissant, se développe. Le goût supposé de la Commune pour la liberté individuelle, l'influence des ordres mendiants n'ont rien à faire ici. Notons cependant les aspirations libérales des couches supérieures de la paysannerie avides de faire éclater les cadres seigneuriaux. La commune affranchit les serfs pour lutter contre l'influence des seigneurs du plat pays qui y recrutent leurs ministériaux, pour

accroître la masse des citoyens imposables, pour assurer de la main-d'œuvre aux industries urbaines en croissance.

L'influence des forces morales si fréquemment soulignée dans nos écoles pour justifier l'abolition du servage, se trouve ici réduite à ses justes limites.

R. V. S.

Antony BABEL, *Histoire économique de Genève. Des origines au début du XVIe siècle*, Genève, A. Jullien, 2 vol.

Ce sont les voies de communications unissant par les cols du Jura et des Alpes, par la dépression subalpine ou la vallée de l'Isère, les régions de Gaule, de Germanie, d'Italie et de Provence ; c'est le Rhône dont la cité lacustre primitive enveloppe les deux rives dès l'époque néolithique, qui expliquent la naissance et la croissance de Genève, poste avancé des Allobroges, face aux Helvètes du Nord. A partir de la période romaine, un pont plusieurs fois reconstruit permet le croisement du trafic lacustre et du trafic terrestre empruntant la voie du Rhône ; un artisanat nombreux s'affaire dans le vicus tandis que la campagne se couvre de villas prospères. Après un repli causé par les problèmes du Haut Moyen Age et de l'époque féodale, Genève retrouve son rôle de marché dans une bourgade enserrée de remparts s'élargissant où la vie est réglée par des franchises et où sont légalisées des foires (4). Les péages perçus sur les itinéraires genevois sont garants de l'entretien des ouvrages d'art et de la protection contre le banditisme. La ville est un intermédiaire important entre l'Italie et l'Europe septentrionale. On trouvera dans cet ouvrage maintes indications sur les techniques, sur les négociations commerciales et bancaires. Les conflits internes entre le comte et l'évêque se résolurent avec le protestantisme. Alors, après une période de marasme, l'essor reprendra sur des bases favorables aux opérations financières.

R. V. S.

BOUGARD P. et WYFFELS C., *Les finances de Calais au XIIIe siècle. Textes de 1255 à 1302*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1966, 1 vol. in-8°, 309 p. (*Pro Civitate. Collection Histoire*, série in-8°, n° 8).

Cette édition et cette présentation des seuls documents financiers médiévaux ca-

laisiens qui nous soient parvenus, antérieurs à nos plus anciens comptes, mais non à ceux des villes artésiennes, se justifient amplement par leur ancienneté et leur importance. Ils constituent une source précieuse, d'un intérêt multiple, pour l'histoire urbaine médiévale, ainsi que nous l'avons déjà montré ici même.

Calais, hameau de pêcheurs dépendant de Marck, ville neuve, fondée par Mathieu de Boulogne, frère de Philippe d'Alsace, entre 1163 et 1173, dotée d'un port en 1190, d'une halle en 1196, séparée de Marck en 1210, gratifiée d'une nouvelle charte en 1253, séparée du comté de Boulogne en 1265, puis rattachée en 1288 au comté d'Artois, a conquis en un demi-siècle un développement économique et urbain appréciable grâce à son commerce avec l'Angleterre, mais reste par sa population (environ sept mille habitants vers 1300) une ville de troisième ordre par rapport à ses sœurs flamandes et artésiennes. Peut-être faut-il l'expliquer par l'absence d'une activité productive comme la draperie, ce qui a maintenu la commune dans un rôle de port et de marché régional. L'étude philologique montre que le thiois doit encore être la langue véhiculaire, car les comptes, rédigés en latin puis en français, sont émaillés de mots flamands. Ainsi donc, sur les plans politique, économique et linguistique, il s'agit bien, comme le nom du village dont la cité s'est séparée, d'une ville de frontière.

Les Calaisiens n'ont pas eu, au XIII^e siècle, une comptabilité rigoureusement tenue. Elle apparaît empirique et rudimentaire. Les recettes et les dépenses se présentent sans ordre, sans rubriques bien précises. Des emprunts, dont l'existence est attestée par les frais que leur négociation a engendrés, n'apparaissent ni dans les recettes ni dans les états de la dette. Il faut noter cependant que la documentation financière calaisienne ne nous est pas entièrement parvenue et que des comptes particuliers ont peut-être existé. Faut-il attribuer cette négligence à l'autonomie financière étendue, mais non complète, dont la commune bénéficiait ? Le comte ne contrôlait pas régulièrement la comptabilité urbaine, mais avait cependant un droit de regard dont il usera au besoin. S'il laisse percevoir la taille librement, son accord est nécessaire pour la levée de l'assise et, en principe, pour l'émission de rentes viagères. S'il laisse

les échevins fixer le mode de répartition des taxes, après avoir pris l'avis des notables, il reçoit les plaintes du commun en cas d'abus. Ce sont les usages que l'on retrouve dans les villes artésiennes à cette époque.

Le domaine urbain étant insignifiant, c'est à l'impôt que les échevins demandent les ressources ordinaires. Quand le comte n'autorise pas la maltote, on lève une taille. Lorsque des grosses dépenses (construction du port, de la halle, guerre avec la Flandre ou l'Angleterre, amende après la révolte de 1298) l'exigent, on a recours au crédit : emprunts forcés sans intérêt, emprunts auprès des financiers d'Arras, des bourgeois étrangers ou calaisiens, des orphelins, et plus rarement des Lombards et des Cahorsins, à des taux d'intérêt variant de 10 à 20 %, et rentes viagères. La dette urbaine, qui subira des variations notables, s'alourdira à la fin du siècle, singulièrement après la révolte de février 1298. Elle s'élève à 15.000 livres en 1302. La situation financière de Calais n'est pas alors plus enviable que celle des autres villes d'Artois, de Flandre et d'ailleurs. L'absence de sources nous interdit de savoir si cette situation déplorable fut assainie avant la conquête de la ville par le roi d'Angleterre Edouard III, en 1347.

J. P. D.

JORIS André, *Huy et sa charte de Française, 1066. Antécédents. Signification. Problèmes*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1966, in-4°, 51 p., 13 ill. (*Pro Civitate. Collection Histoire*, in-4°, n° 3).

Les lecteurs des travaux de M. Joris retrouveront avec plaisir, dans une présentation somptueuse, la matière qu'il a traitée dans la première partie de sa thèse sur *La ville de Huy au moyen âge* et de *Huy, cité médiévale*, mise à jour et précisée sur des points de détail. Après avoir évoqué le passé romain, mérovingien et carolingien de la localité et décrit l'état de la ville au milieu du XI^e siècle, il présente les circonstances de la concession et analyse la substance de notre plus ancienne charte urbaine, puis se livre à une étude diplomatique de l'acte : tradition manuscrite, rédacteur, témoins, forme, date. Il édite les copies partielles de Gilles d'Orval, de Jean d'Outremeuse, de Jean de Brusthem, l'analyse du clerc montois Jean de Binche lors de la confiscation de

la charte en 1408, et une traduction de la charte reconstituée.

L'intérêt de cette étude ne réside pas seulement dans cette belle synthèse érudite, mais aussi dans une remarquable documentation iconographique : en particulier, les photocopies des manuscrits de Gilles d'Orval, Jean de Binche et Jean de Brusthem ; les plans de Huy au X^e siècle, en 1689 et en 1705, mais surtout ce détail de la Nativité du maître de Flémalle, rapproché de la planche gravée en 1675 par Sébastien Le Clerc et prise sous le même point de vue, nous offrent une vue de la ville au X^e siècle, dont l'identification est discutée mais très vraisemblable.

J. P. D.

DISCRY Fernand, *Notice sur l'ancien perron de Huy*, s.l.n.d. (Huy, 1966), in-8°, 7 p.

Le perron hutois n'est pas, comme celui de Liège, le symbole de l'autonomie communale. A Huy, le terme « perron » a désigné les quatre bornes de pierre — d'où le nom — délimitant les juridictions voisines, où des exécutions capitales peuvent avoir eu lieu, ainsi que le perron central de la franchise, devant lequel étaient promulguées les ordonnances princières et communales, prononcées les sentences des échevins, ouvert le marché et admis les nouveaux bourgeois. Ces cérémonies étaient appelées « cris du perron ». Le perron hutois, comme ceux des autres villes liégeoises, Liège excepté, était « un monument symbolisant la souveraineté politique et judiciaire du prince-évêque dans toutes les villes ». L'auteur en étudie la représentation dans les monnaies, les sceaux, et montre que le perron de Huy « a deux particularités : remplacement du globe au sommet de la colonne par une pomme de pin ; installation du coq au sommet de la croix ».

J. P. D.

Finances et comptabilité urbaines du XIII^e au XVI^e siècle. Colloque international. Blankenberge 6-9. IX. 1962. Actes. Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1964, 429 p. in-8°, 1 pochette de 36 pl. (*Pro Civitate, Collection historique*, in-8°, n° 7.)

Il ne peut être question, dans le cadre de cette revue de rendre compte de la richesse des *Actes* du colloque de Blan-

kenberge organisé par la Fondation Pro Civitate du Crédit Communal de Belgique. Tout ceux qui, à quelque titre, devront s'intéresser aux finances et à la comptabilité du Bas Moyen Age ne pourront plus l'ignorer.

Entre autres articles et dans l'ordre de nos préoccupations, il faut attirer l'attention sur la communication de feu Fr. BLOCKMANS, archiviste de la ville d'Anvers, sur *Le contrôle par le prince des comptes urbains en Flandre et en Brabant au moyen âge*, pp. 287-340. Les seuls comptes communaux d'Anvers retrouvés, après l'incendie de la ville par les troupes espagnoles en 1576, l'ont été dans les archives de la Chambre des Comptes de Lille. Ils sont relatifs aux années où Louis de Male a acquis la ville. Cela prouve qu'avant la création de cette institution par Philippe le Hardi (février 1386), le contrôle des finances communales était déjà organisé en Flandre. On peut suivre, dans le registre de la chancellerie de Louis de Male, l'activité du « mestre de nos comptes » chargé de vérifier la comptabilité des châtelainies, des villes et des tailles. L'auteur peut donc conclure : « L'œuvre du Bourguignon se réduit pour ainsi dire à une réglementation plus ferme d'une institution née sous le règne de son beau-père... La fameuse création de Philippe le Hardi se réduit donc en réalité à peu de chose ; elle ne s'inscrit en somme que comme la conclusion logique des tentatives de réformes administratives que Louis de Male a cherché à réaliser pendant toute la durée de son long règne mouvementé. » (p. 303). Quant à Bruges et Gand, le comte s'efforça de contrôler leurs finances dès le début du siècle. Après la défaite de Cassel (1328), cette surveillance fut renforcée, mais la guerre de Cent ans permit aux villes de s'en défaire temporairement.

Ainsi, ce n'est pas aux Bourguignons qu'il faut attribuer l'introduction de la centralisation financière dans nos principautés. Mais l'exemple venait de France. Les comtes de Flandre du XIV^e siècle pouvaient juger de l'efficacité de l'administration royale et s'en inspirer. La crise économique et l'histoire agitée du comté imposaient l'accroissement de leurs ressources et le contrôle sévère de leur administration financière.

J. P. D.

LES VIKINGS

Magnus MAGNUSSON et Hermann PALSSON, *The Vinland Sagas, The Norse discovery of America*, Harmondsworth, Penguin books, 1965.

Il ne fait plus de doute aujourd'hui que C. Colomb ne fut pas le premier Européen à fouler le territoire du Nouveau Monde. Les Norvégiens l'y précédèrent d'un demi-millénaire, ainsi que l'attestent les notations trop précises des *Graenlendinga saga* et *Eirik's saga*. Nous en trouvons ici, précédée d'une substantielle introduction, la traduction anglaise. Les données qu'elles fournissent concernant la description des côtes de l'Amérique du Nord jusqu'à hauteur de la Nouvelle Angletterre sont d'autant plus convaincantes que des découvertes archéologiques récentes en Terre-Neuve attestent des peuplements scandinaves dans cette région aux abords de l'an mil. Il peut paraître curieux à nos yeux d'Occidental imbu de l'idée de la sauvagerie des Normands qu'ils aient pu mener une vie d'aventures pacifiques en quête de terres de peuplement et qu'ils aient implanté dans cette terre d'outre-mer les éléments d'une civilisation aussi parfaitement estimable et organisée que celle de nos ancêtres médiévaux contemporains. L'Atlantique nord apparaît d'ailleurs sillonné dès l'Antiquité par les navigateurs en quête de bonnes affaires ou, plus tard, par les moines irlandais à la recherche de la solitude.

Vers 1200, un géographe islandais connu par un manuscrit de 1300 environ évoque la Laponie, le pays de Perm, tributaires des Russes, le Groenland, avec au sud le *Helluland* (Terre de Baffin), le *Markland* (Labrador), le *Vinland* (Nouvelle Angleterre); avec l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et l'Islande, ces territoires font partie de l'Europe. Il est parfaitement plausible que ces régions aujourd'hui vouées à un climat glaciaire aient pu abriter des populations européennes grâce à des conditions climatiques meilleures. La dégradation ultérieure de celles-ci causa avec le retour des Esquimaux et les attaques des Indiens orientaux au niveau de civilisation à peine supérieur, parfaitement décrit dans les sagas, le déclin et la mort de ces colonies prématurées. Le voyage de Bjarni, les découvertes de Leif Eirikson et de Thorvald constituent les thèmes principaux de ces précieux documents d'une lecture agréable.

R. V. S.

DURAND Frédéric, *Les Vikings*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1965, 126 p.

Dans un nombre très réduit de pages, M. Durand expose un maximum d'informations sur les Vikings.

Après un bref survol des sources occidentales, byzantines et runiques, l'auteur traite de l'aire d'expansion des Vikings dont les routes vont de l'Amérique du Nord jusqu'aux portes de l'empire byzantin et du califat de Bagdad.

Dans la description de la civilisation des Vikings, relevons comme particulièrement intéressantes la situation de la femme, privilégiée par rapport aux autres civilisations contemporaines et l'analyse de l'appareil militaire basée sur la découverte des camps circulaires de Trelleborg, Nonnebakken, Fyrkat et Aggersborg.

Il est un point cependant où M. Durand avance comme trop solide une thèse encore largement controversée : le problème des causes de l'expansion des Scandinaves à partir du VII^e siècle. Rejetant les raisons couramment alléguées, comme le besoin de terres nouvelles, la surpopulation ou la péjoration du climat, M. Durand retient comme seule explication la quête de nouveaux débouchés commerciaux. Il semble cependant, si l'on en croit l'analyse minutieuse des documents que fait Lucien MUSSET dans *Les Invasions* que c'est là prêter trop généreusement aux Vikings des capacités commerciales. Ce que les textes fournissent comme éléments nets sur les opérations commerciales se réfère plutôt à des liquidations de butin. A l'appui de cette carence de politique économique, L. Musset apporte deux éléments : la lenteur avec laquelle les Vikings ont admis l'importance de la monnaie autrement que pour la fonder en lingots et les effets bien minces de l'enrichissement qui se marque surtout par un luxe d'ostentation. Le principal mérite des Vikings d'après L. Musset est d'avoir préparé un essor du grand commerce par l'élargissement des rapports géographiques.

Il semble bien que mises à part quelques motivations secondaires et tardives (mises hors la loi, sauvegarde de l'indépendance personnelle contre la centralisation royale, etc...), le but premier reste celui invoqué dans bon nombre d'inscriptions funéraires : la recherche du butin.

Il reste que le petit livre de M. Durand est d'une lecture agréable et permet un

contact rapide avec les problèmes posés par la civilisation des Vikings. Cependant, dans un même nombre de pages, le spécialiste trouvera chez L. Musset des états de la question plus solidement étayés.

M. R. V.

LA FRANCE AU XVII^e SIECLE

GOUBERT Pierre, *Louis XIV et vingt millions de Français*, Paris, Fayard, 1966.

Pierre Goubert, professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Nanterre, directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et président de la Société de Démographie historique, spécialiste du renouvellement des études historiques par l'analyse combinée de la démographie et de l'économie, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le présenter aux historiens.

Trop de biographies du Roi Soleil nous ont livré les vues traditionnelles sur la cour de Versailles et des détails croustillants sur la vie intime de Louis XIV. D'autre part, trop d'historiens férus de grandeur nationale nous ont donné du règne de Louis XIV une vision de succès sans revers. L'ouvrage de Pierre Goubert est destiné comme le dit l'auteur lui-même, au public cultivé, non aux érudits, et cependant la lecture de ce Louis XIV convaincra les professeurs d'histoire qu'il est temps de revoir sa façon d'enseigner la France de Louis XIV.

Citer toutes les vues nouvelles et originales apportées par Pierre Goubert est impossible ; nous nous bornerons ici à noter les plus intéressantes pour l'enseignement secondaire :

1. Le signalement de la France en 1661 : la situation démographique en progrès, l'économie offrant « une fortune nationale importante, mais dormante », la transformation embryonnaire d'une société des ordres en une société des classes.

2. Le personnage de Colbert revisé : l'image traditionnelle de Colbert repose sur les vues de la bourgeoisie du XIX^e siècle et sur Lavisse. Pierre Goubert rappelle à ce propos le livre de Cole qui date de 1939 et qui a été totalement négligé par les historiens. A la lecture des pages que l'auteur consacre à Colbert, il apparaît clairement que le « colbertisme » existait avant Colbert et qu'on peut en trouver des traces qui remontent à la fin du X^e siècle et que, d'autre part, Colbert s'est largement servi des notes laissées par Richelieu. Pierre Gou-

bert oppose Richelieu, homme d'Etat et Colbert, parfait commis ; il nous montre un Colbert paperassier, n'oubliant pas au passage de pourvoir sa famille, travailleur, certes et énergique, substituant la « maxime de l'ordre » à la « maxime de la confusion » et tentant de faire du Roi « son propre surintendant ». P. Goubert montre aussi que le souci de Colbert partait de la fiscalité vers l'économie : pour édifier un système fiscal sain, il fallait qu'il y eût matière à imposer, donc activité économique.

3. En contrepoint des deux aspects essentiels, démographie et économie, M. Goubert fait apparaître tout au long de son livre l'intervention personnelle du Roi dans le sens d'une œuvre de grandeur politique : la guerre, et de succès économique : abattre les Hollandais ; ce dernier point permet à M. Goubert de tracer des Pays-Bas un tableau qui dément sa décadence économique dans la 2^e moitié du XVII^e siècle.

4. Contrairement aux théories sur le calme du règne en France, P. Goubert insiste sur les révoltes locales constantes, mais réprimées par la force armée.

5. La situation économique et sociale n'était pas aussi mauvaise qu'on le pense généralement pour la fin du règne ; les preuves en sont le redressement démographique rapide après 1709-10, la reprise de l'agriculture dès 1714, l'expansion maritime, notamment à Saint-Malo et à Marseille. Plutôt une atmosphère de reconversion que de ruine.

Le bilan que l'auteur tire de son étude est le suivant :

1. Les succès :

- agrandir le royaume
- le mécénat au début du règne
- la réforme de l'administration et de l'armée
- l'exercice de la diplomatie.

2. Les échecs :

- les affaires religieuses
- le rétablissement des finances.

3. Les erreurs de jugement :

- le manque d'intérêt pour les colonies
- l'abaissement de la noblesse qui prépare une réaction aristocratique
- la sous-estimation des adversaires, notamment des Provinces Unies
- l'appui accordé aux Stuarts.

Nous ne pouvons qu'espérer que ces quelques vues sur l'originalité des idées mises en œuvre par Pierre Goubert inciteront les professeurs d'histoire à tirer profit de ce livre.

M. R. V.

Richard GASCON et Claude LATTA, *Une crise urbaine au XVII^e siècle*, dans *Cahiers d'histoire*, 1963, t. VIII.

Obnubilé par les cadres politiques, le professeur du secondaire cerne rarement le contenu social des époques dont il traite. L'article ci-dessus l'introduit dans une crise alimentaire dont les auteurs soulignent toutes les incidences à l'aide de graphiques et de synchronismes éloquentes. Mois par mois, on suit la courbe des prix du froment à Lyon de 1693 à 1694. Elle monte sans interruption jusqu'en mai 1694, puis s'écroule brusquement avec l'engrangement de la bonne récolte. Cette croissance entraîne chez les infortunés des drames familiaux. Les canuts s'engagent dans les troupes royales après avoir abandonné leurs enfants aux hôpitaux. Ils le font avec désespoir, sachant qu'il s'agit souvent d'un infanticide différé. Les statistiques de mortalité sont féroces. La courbe des abandons et celle de la hausse du blé coïncident. Avec la baisse, les abandons diminuent. Par contre, la courbe de la mortalité et celle de la morbidité continuent à croître. Les épidémies traduites par les décès et l'admission dans les hôpitaux témoignent de la sous-nutrition, du déficit des subsistances et des carences alimentaires. Les effets de ces dernières se font sentir a posteriori parce qu'elles livrent les victimes affaiblies à l'épidémie dont les ravages amplifient d'autant ceux de la famine.

R. V. S.

DISETTE EN FRANCE SOUS LA FRONDE

P. CHAUNU, *Au XVII^e siècle, rythmes et coupures : A propos de la mercuriale de Paris*, dans *Annales*, t. 19, p. 1171, Paris, 1964.

Le facteur politico-militaire ne peut être tenu à l'écart d'une construction raisonnable d'histoire économique. S'il ne commande jamais la tendance (*trend*), il influe grandement sur le détail.

Lors de l'hiver 1649, le petit blocus de Paris provoque ce décrochement sans précédent. Les perspectives de la récolte de 1648 avaient été bonnes, les prix avaient substantiellement fléchi de juillet à décembre 1648. Le blé passe de 17,5-15, le 4 juillet 1648, à 12,5-12 le 5 décembre. Or, du 2 au 9 janvier 1649, le prix monte, pour le froment, de 13,5-11,75 à 30,20.

Prix de panique, non maintenu, le 13, il reflue à 22-17,75. Prix social : le seigle suit mal. Les pauvres, faute d'argent, ne peuvent stocker, et les riches n'entendent pas, même en temps de siège, déroger sur le pain. Puis, le mouvement reprend : 40, le 27 janvier ; 60 en maximum pour le blé, les 3 et 6 mars, avec des blancs révélateurs et dans la colonne prolétarienne du seigle, le cruel *nihi*, comme en 1590.

Preuve de l'accident politique, les prix refluent avec la paix, malgré les destructions dans les zones normales d'approvisionnement.

R. V. S.

DEUXIEME GUERRE MONDIALE ET RESISTANCE

KOCHAN Lionel, *The struggle for Germany, 1914-1945*, Edimbourg, University Press, 1963, VIII - 150 p.

Le Traité de Versailles, de même que l'Armistice qui l'a précédé, ont été négociés dans la crainte de la Révolution communiste. Ceci explique l'emploi de troupes allemandes dans les Pays Baltes à l'instigation des alliés et la création d'un cordon sanitaire formé de petits Etats en Europe centrale. Lénine a vu la possibilité d'empêcher l'isolement de l'U.R.S.S. en soutenant le révisionnisme allemand, d'où un rapprochement entre communistes allemands et nationalistes activistes. Le premier point de la politique extérieure de l'U.R.S.S. sera l'entente avec la République de Weimar. Le traité de Rapallo sera beaucoup plus important pour les Soviétiques que pour les Allemands qui n'y voient qu'un moyen de pression sur le capitalisme occidental pour assurer le sauvetage du Reich. En France, la réaction amène Poincaré à ordonner l'occupation de la Ruhr, sans doute pour briser la dernière puissance allemande, la grosse industrie. L'aide apportée à cette occasion à l'Allemagne par la Russie et par la Grande-Bretagne fut efficace : ces deux Etats, sans se concerter, visaient à éviter la suprématie de la France en Europe, qui pouvait compromettre l'équilibre européen aux yeux de la Grande-Bretagne et la Révolution mondiale aux regards de l'Union Soviétique. Par Streseman, l'Allemagne réalise le prodige de sourire aux Occidentaux auxquels la France s'est finalement ralliée, d'obtenir le concours des capitaux anglo-saxons, sans rompre avec Moscou. Le plan Dawes, les accords de Locarno

et l'entrée de l'Allemagne à la S.D.N., ancrent l'Allemagne à l'Ouest mais sa neutralité protège l'U.R.S.S. d'une intervention directe des Occidentaux à travers le territoire germanique. L'anticommunisme britannique peut expliquer l'avalanche de concessions à l'Allemagne, même à l'Allemagne nazie : fin du contrôle militaire en 1927, plan Young en 1929, évacuation anticipée de la Rhénanie en 1930, fin des réparations en 1932, acceptation du rétablissement du service militaire par Hitler, accord naval germano-britannique en 1935, acceptation de la dénonciation de Locarno, remilitarisation de la rive gauche du Rhin en 1936, acceptation de l'Anschluss et accords de Munich en 1938. Devant ces alternatives, Staline choisit en 1939 l'entente avec l'Allemagne, après avoir vainement tenté, entre 1935 et 1938, de s'entendre avec l'Ouest. Après la 2e guerre mondiale, le même jeu de surenchère reprend entre Union Soviétique et Angleterre. D'abord partisan d'un démembrement de l'Allemagne, Staline défend la thèse de l'unification allemande pour avoir accès à la Ruhr ; les Américains s'y opposent en faveur des zones d'occupation. A noter la fougue de Montgomery fonçant vers la Baltique, confiant des tâches auxiliaires à des Allemands réincorporés, l'inertie d'Eisenhower laissant les Russes pénétrer en Europe centrale tandis que les Allemands font un dernier effort pour freiner ceux-ci et laisser aux Occidentaux le plus possible de leur territoire.

R. V. S.

Heinz SCHUMANN et Gerda WERNER, *An die Lebenden, letzte Briefe deutscher Widerstandskämpfer*, préface de W. PIECK, Leipzig, P. Reclam Verlag, 1959.

Pour l'Allemagne fédérale, la résistance au National-socialisme se limite généralement à l'action sporadique de quelques isolés, tels les « geschwester » Sophie et Hans Scholl, émergeant par-dessus une résistance dite intériorisée en raison des moyens de répression mis en œuvre. Une place éminente est accordée aux auteurs de l'attentat du 20 juillet 1944, seuls héros authentiquement allemands de l'opposition à l'hitlérisme. Le colloque de Bamberg, de 1964, a souligné le caractère restrictif de cette conception en insistant sur la nécessité d'intégrer dans l'histoire de la résistance allemande les mou-

vements de gauche dans leur ensemble, dont la réalité est ainsi reconnue. Celle-ci a été mise en évidence dès la fin de la guerre par les historiens de l'Allemagne démocratique. Membres du Parti Social Démocrate, dirigeants de mouvements sportifs, de groupements de jeunesse, de syndicats s'y retrouvent associés dans la lutte commune contre le fascisme, en compagnie des membres du Parti communiste. Le présent ouvrage porte témoignage de la grandeur d'âme, du courage, des idéaux humains de près de cent quatre-vingt condamnés à mort appartenant à tous les milieux sociaux attachés à la gauche, victimes du régime nazi contre lequel ils luttèrent au nom de la dignité de l'Allemagne et du Monde. Ces documents, auxquels est jointe la liste des groupes de résistance allemands et celle des dirigeants des mouvements de gauche exécutés, aideront à situer la portée exacte de cette partie de l'histoire allemande trop souvent jugée en termes catégoriques où la responsabilité finit par se diluer derrière des slogans moraux ou idéologiques. Notons en passant que le caractère tendancieux de l'historiographie west-allemande est dénoncé par un entrefilet des *Annales* (t. 21, p. 385, Paris, 1966) à propos d'un article sur la politique d'occupation fasciste, à la lumière de l'historiographie des deux Etats allemands. L'*Institut des questions d'occupation* de Tübingen admet trop volontiers la « correction » des vainqueurs dans les pays occupés et rejette trop facilement la responsabilité des actes criminels sur Hitler assisté par les SS ou la Gestapo. Il est plus rarement question de la participation active des *Konzern* (I.G. Farben, A.E.G., Zeiss, Baier) à la préparation de la guerre et à l'exploitation des hommes et des matières premières des territoires conquis. Les historiens de l'Allemagne démocratique s'y sont montrés plus attentifs. Cette lacune a aussi été dénoncée lors du colloque de Bamberg, ainsi qu'en disposent les conclusions des deux délégations belge et allemande.

R. V. S.

Le prix de la Liberté. La résistance par ceux qui l'ont faite. Collection dirigée par Ph. BRETON, Denoël, Paris, Prix 100 FB, 185 p.

Troisième volume de cette collection de recueils de témoignages. Celui-ci est particulièrement émouvant par la simplicité

d'expression. Le récit d'un enfant de 15 ans, pris par la milice, par la Gestapo, évadé et repris, est particulièrement significatif. Ces résistants venus d'horizons divers : organisation juive de combat, jeunesses communistes, Front National, Groupe 14 juillet, nous font pénétrer dans le « suspens » des évasions, réussies et manquées. Parfois, nous sommes confrontés avec les affres de l'emprisonné face à ses bourreaux.

Un aspect intéressant et sur lequel nous sommes mal renseignés : les rafles monstres de juillet 1942 à Paris.

Un livre à lire, mais surtout une source de témoignages, de documents bruts mise à la disposition des futurs historiens.

J. D.

Gaston LAROCHE, *Colonel F.P.P.F., Boris Matline : on les nommait des étrangers. Les immigrés dans la résistance*, Editeurs français réunis, Paris, 1965, 310 FB, 477 p.

Ce livre retrace les combats menés sur le sol français par des détachements de partisans étrangers, laissant la parole aux héros eux-mêmes, reproduisant leur message d'adieu, citant les communiqués, G. Laroche né en 1902, dans une famille ouvrière russe à Paris, a partagé, durant 20 ans, sa vie entre son travail, son foyer et les luttes sociales. Mort à Moscou en 1964, il avait été promu chevalier d'Honneur en 1947. Ce livre sera très utile, car à nouveau il constitue une somme de documents. On connaît les difficultés de recherche de la documentation sur la résistance : les journaux clandestins, les tracts, les ordres ont été détruits. Il a donc fallu reconstituer l'histoire de cette participation de l'immigration à l'aide de souvenirs, de rapports et de carnets personnels.

L'auteur termine son introduction par ces mots : « *Nous considérons comme un devoir envers les héros et les martyrs immigrés de retracer, même brièvement et incomplètement, les pages glorieuses des gigantesques combats qu'ils ont menés au côté du peuple français pour la liberté et l'indépendance nationale.* »

J. D.

Michel BORWICZ, *L'insurrection du ghetto de Varsovie*, Collection Archives dirigée par P. Nova, Julliard, Paris, 1966, Prix : 6 FF, 250 p.

Le titre de l'introduction : des archives au prix du sang, indique déjà la tragédie reprise dans ce petit livre. Comme pour les ouvrages précédents de cette collection, il s'agit de documents, de textes mais ici ces archives clandestines d'E. Ringelbaum, ont été enterrées à l'intérieur même du ghetto, et ce n'est qu'en novembre 1946 que les historiens polonais réussirent à extraire des ruines les caisses contenant les précieux manuscrits.

Il s'agit donc ici de souvenirs, de mémoires, de journaux, de rapports écrits pendant et avant l'insurrection. Nous suivons la lutte à travers les idéologies différentes, les mouvements de résistance de l'extérieur et de l'intérieur, et je crois que ce livre aide à comprendre l'attitude de tous ceux qui périrent sans laisser de traces. Depuis 20 ans, on a vu beaucoup de livres de fiction tissés autour du drame, mais la voix et les témoignages authentiques de ceux-là mêmes qui l'ont vécu, doit nous atteindre plus.

J. D.

Adrien DANSETTE (*membre de l'institut*), *Histoire de la Libération de Paris*, Fayard, Paris, 1966, Les grandes études contemporaines, 26,70 FF, 415 p.

L'auteur semble avoir consulté bon nombre d'archives récentes, avoir confronté de multiples témoignages, mais il se heurte, comme tous les historiens qui s'attaquent à l'histoire de la seconde guerre et plus spécialement à l'histoire de la résistance, au manque de sources. Par des anecdotes, des interrogatoires des principaux acteurs de cette belle aventure, A. Dansette parvient à retracer une partie de l'évolution des mouvements de résistance, la préparation de l'insurrection, les réactions des alliés, le comportement du gouverneur allemand et l'entrée des troupes françaises. Il explique par la tradition et la fidélité à certaines idéologies la prise de position des partis politiques pendant la résistance 1940-45.

Des tableaux nous indiquent clairement l'organisation politique et les relations avec Londres. Un chapitre décrit la conjoncture économique à la veille de l'insurrection, conjoncture qui d'ailleurs était critique.

Jours après jours, heures après heures, nous revivons l'insurrection, ses enthousiasmes, ses erreurs, ses moments de désespoir, ses joies ; les derniers combats et finalement la capitulation alle-

mande et les premiers ou derniers incidents entre l'armée française et les mouvements de résistance qui veulent être présents et qui le seront finalement lors de la signature de la convention de reddition.

Dès l'arrivée du Général de Gaulle, les difficultés entre le F.F.I. et l'Armée vont s'amplifier, et sous les acclamations se cachait un désaccord total ; car au-delà même du problème politique se posait un problème social. Tous se rallieront jusqu'à la chute finale de l'Allemagne. Le 26 août fut une journée de patriotisme « instinctif ».

J. D.

ART

VALÉRY Paul, *Degas Danse Dessin*, Gallimard, Coll. Idées-Arts, 1965.

La collection Idées-Arts présente le texte de Valéry sur Degas, déjà publié par Gallimard en 1938, accompagné maintenant d'illustrations (portraits, dessins, études, sculptures de Degas).

Valéry alterne ses réflexions personnelles sur la Danse, le Dessin, l'Art et les souvenirs de ses rencontres avec Degas principalement, mais aussi avec Mallarmé, Huysmans, Moreau. On y trouve de fines analyses du réalisme de Degas (les repasseuses, les blanchisseuses, la Place de la Concorde) ; de sa poésie (la danse) ; de l'importance qu'il attache au sol (en rapport surtout avec les danseuses où la lumière réfléchie dépend souvent du sol) ; de l'influence des classiques comme Ingres dans la netteté du contour et du dessin qui oppose Degas à l'impressionnisme. Une notation importante aussi sur l'apport de la technique à l'artiste : Degas s'est intéressé à la chronophotographie notamment pour la décomposition de la course d'un cheval où les instantanés permettent de mesurer les erreurs de perception ou d'imagination des peintres ou des sculpteurs ; de là, les si belles études de chevaux de Degas.

L'illustration de bonne qualité est malheureusement en noir et blanc ; cependant, les 158 photos de ce petit livre de 250 pages permettent au lecteur de survoler l'œuvre de Degas et de mener une comparaison entre Degas et d'autres artistes dans un rayon du temps qui va de Mantegna à Picasso.

M. R. V.

MANUELS

PACAUT Marcel et BOUJU Paul, *Le monde contemporain 1945-1963*, Paris, Colin, Coll. U, 1964.

Sous la direction de MM. Pacaut et Bouju, d'autres spécialistes (ADOUR Serge, BERNARDIN Claude, CALLET Pierre, DELMAS Jean et DUBOST Jean), ont collaboré à cet ouvrage qui est à la fois un manuel destiné aux propédeutiques et une synthèse de vulgarisation scientifique dans le cadre de l'« éducation permanente ».

La première partie est consacrée aux données générales : courants économiques, politiques, philosophiques et religieux du monde contemporain.

La seconde partie présente les grands problèmes internationaux de l'après-guerre : paix manquée, coexistence, nationalisme du tiers monde et décolonisation.

La troisième partie étudie les grandes puissances.

L'intérêt essentiel de l'ouvrage réside dans la documentation fournie par les auteurs : graphiques de démographie, tableaux économiques, cartes montrant l'aspect économique, social et politique des régions étudiées, textes divers. Chaque chapitre est accompagné d'une brève, mais substantielle orientation bibliographique vers des ouvrages récents. Enfin, en annexe, une bibliographie générale succincte, la liste des Etats du monde en 1964 avec chiffres de population, statut politique et gouvernement.

Il faut louer, pour terminer, le souci d'objectivité qui a présidé à la rédaction de ce manuel, qui, pour chaque problème, cite des textes des parties en présence. A titre d'exemple : pour les U.S.A., le « fair deal » de Truman, la « voie moyenne » d'Eisenhower et la « nouvelle frontière » de Kennedy ; pour la Grande-Bretagne, les points de vue travailliste et conservateur.

Cet ouvrage constitue une source de premier ordre pour les professeurs et les élèves de première.

M. R. V.

LISEZ « CLIO XXe, NOUVELLES DU PASSE »

VOTRE JOURNAL D'HISTOIRE, CELUI DE VOS ELEVES
EN VERSION MODERNISEE
INFORMATIONS RECENTES, VISIONS NOUVELLES,
MATERIEL DOCUMENTAIRE PRECIEUX

Voici les thèmes des numéros de 1967 :

N° 33 : Le droit à l'information.

N° 34 : La monnaie.

N° 35 : Etudiants et Ecoliers.

N° 36 : Le commerce de l'argent.

N° 37 : Aspects de la Résistance.

N° 38 : Orient-Occident.

**Si vous employez, d'une façon continue ou discontinue
« Clio XXe » en classe, faites-nous part de votre expérience et
de vos suggestions ! Merci d'avance !**

15 fr. le numéro.

Nous vous informons de nos nouvelles conditions de vente :

100 fr. l'abonnement couvrant 8 exemplaires.

à virer au C.C.P. 20.86.80 des **Editions Labor**, 342, rue Royale
Bruxelles 3.

TABLE DES MATIERES

EDITORIAL.

	Pages
A nos amis	5
Aux responsables	6

INFORMATION HISTORIQUE.

HOEBANX J.-J., <i>A propos du bail temporaire au moyen âge</i>	9
DESPRETZ A., <i>Instauration de la république calviniste gantoise, 1577-1579</i>	15
VAN SANTBERGEN R., <i>L'histoire dans l'enseignement, aperçu historique (2^e partie)</i>	25

DIALOGUE.

... Avec la Roumanie.	
NICHTIA V., <i>Problèmes concernant l'éducation des enfants et de la jeunesse</i>	45

INFORMATION PEDAGOGIQUE.

DESAEVRE L. et GUILLAUME L., <i>La condition ouvrière du XIX^e siècle, à partir d'un cas particulier : le mineur borain</i>	55
---	----

LEÇONS-TYPES.

MAES-COLLARD M., <i>Peste noire au XIV^e siècle</i>	81
AZJENBERG-KARNY M., <i>Le Nazisme</i>	92
BARTIER-DRAPIER S., <i>Evolution des Pays-Bas autrichiens à la fin de l'Ancien régime</i>	114

ACTUALITES.

VAN SLYPE-JAUQUET M., <i>Séminaire d'ACTUALITE en 4^e normale primaire</i>	129
BRIEGLEB P., <i>Musées - Expositions : Mariemont</i>	133
DEBACKER J., <i>Chronique cinématographique</i>	135

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE.

SURMONT P., <i>Bibliographie de la province de Luxembourg</i>	141
NOTES ET GLANURES	147